ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1974 2024

BADMINTON

Ile de France

Le 16 mai 2019
à la Maison des Associations de Solidarité de Paris
10 rue des Terres au Curé 75013 Paris

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

île de France

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président 5

L'ordre du jour 6

Le projet francilien 7

Le badminton francilien 8

1. LA PRATIQUE ET LES LICENCIÉ-ES 8
2. LES STRUCTURES : 1 LIGUE, 8 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET 254 CLUBS 10
3. LA LIGUE ILE DE FRANCE 11

L'organisation de la Ligue Ile-de-France 15

1. LES INSTANCES STATUTAIRES 15
2. LES DÉLÉGATIONS MISES EN ŒUVRE 17
3. L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DES PERMANENTS 18
4. DÉCLOISONNER LE FONCTIONNEMENT 20

Le réseau de la ligue 21

1. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON 21
2. LE CROS ILE DE FRANCE 21
3. LA RÉGION ILE DE FRANCE 21
4. LA DIRECTION RÉGIONALE JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE (DRJSCS) 22
5. LE CREPS D'ILE DE FRANCE 23
6. LE COSMOS 23
7. L'AFCAM 23

Récompenses et reconnaissance 24

1. LES AMBASSADEURS DU SPORT (RÉGION ILE DE FRANCE) 24
2. UN SOUTIEN RÉGIONAL POUR LE SPORT ET LES ATHLÈTES FRANCILIENS 24
3. ESPRIT BAD 24
4. MÉRITES FÉDÉRAUX 24

Le badminton citoyen 25

1. VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ/RADICALISATION 25
2. LE PROJET FAIRES 25
3. SPORT A L'HÔPITAL ET SPORT HANDICAP 27
4. UN BALLON POUR L'INSERTION 27

Le badminton responsable 28

1. LABEL SPORT RESPONSABLE 28
2. LE LABEL ECOBAD 28
3. RELATIONS LIGUES AFFINITAIRES 28
4. HISTOIRE DU BADMINTON FRANCILIEN 29

L'olympisme et le paralympisme 32

1. LES OBJECTIFS : FAVORISER LA CULTURE DE LA RÉUSSITE 32
2. LE «MOT» DU VICE-PRÉSIDENT : REFORMER POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR 32
3. LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DE L'ACCÈS AU HAUT NIVEAU 32
4. ÉTAT DES LIEUX DE L'ACCÈS AU HAUT NIVEAU EN ILE DE FRANCE 33
5. LES ÉPREUVES NATIONALES 36
6. ÉPREUVES INTERNATIONALES 39
7. LE TOP AVENIR NATIONAL 40
8. LES STAGES RÉGIONAUX 40
9. LA DÉTECTION DES JEUNES JOUEURS 41
10. LE PÔLE ESPOIRS D'ILE-DE-FRANCE 41
11. STAGE EN IMMERSION 42
12. LE PARABADMINTON 42
13. SCHÉMA D'ENTRAINEMENT FRANCILIEN (SEF) ET DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'ÉLITE (DME) 44

14. CLUBS AVENIR FFBAD 44
15. LE FONDS SOCIAL 44

L'offre compétitive 46

1. LES AUTORISATIONS DE TOURNOIS 46
2. LA GESTION DES FORFAITS ET DES SANCTIONS 46
3. L'OFFRE DE COMPÉTITIONS POUR LES JEUNES 46
4. L'OFFRE DE COMPÉTITIONS POUR LES ADULTES ET LES VÉTÉRANS 49
5. LA COMMISSION LIGUE DES OFFICIELS TECHNIQUES 54

L'offre de pratique 59

1. LE FIT'MINTON 59
2. LA FORMATION FIT'MINTON : 15 STAGIAIRES 59
3. LA COUPE DES ENTREPRISES 59
4. LE BADMINTON EN EXTÉRIEUR 59
5. L'OFFRE DE STAGES 60

Le service aux clubs 62

1. ACCOMPAGNEMENT CRÉATION NOUVEAUX CLUBS 62
2. LA LABELLISATION DES CLUBS 62
3. KIT PROMOBAD 62
4. LE BAD'TOUR 62
5. LA FORMATION 63
6. LE CHALLENGE DE L'INNOVATION 68
7. BADDY 68

Communiquer sur nos actions 70

1. LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT 70
2. LES CHIFFRES CLÉS DES OUTILS COMMUNICATION 70

Rapport de la trésorière 73

Rapport de la commissaire aux comptes sur les comptes de 2018 78

Rapport spécial de la commissaire aux comptes sur les conventions réglementées 98

Réalisés 2018 et budgets 2019 à 2022 100

Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2018 103

Rapport d'activité

2018/2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'assemblée générale de la ligue d'Ile-de-France est un rendez-vous annuel important. Elle permet, devant les représentants des clubs, de réaliser un point d'étape du développement du badminton francilien et d'engager notre discipline dans des projets futurs.

L'assemblée générale 2019 se déroulera dans un contexte de fortes mutations du mouvement sportif dont les contours de l'organisation future se dessinent après de trop nombreux mois d'incertitudes, de flou, d'atermoiements qui auront eu un impact sur la mobilisation et l'engagement associatif.
C'est dommageable alors que nos forces auraient du tendre vers la mobilisation générale et placer nos organisations dans une dynamique positive censée être créée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 au profit du développement de la pratique pour le plus grand nombre.

Dans ce contexte, la Ligue a poursuivi son action dont les résultats sont présentés dans le rapport d'activité toujours plus dense et plus détaillé sans toutefois encore dresser un panorama exhaustif du badminton francilien puisqu'il doit être complété par les actions des huit comités départementaux qui tiendront leur AG entre juin et septembre prochain.

La ligue n'a pas non plus échappé aux difficultés inhérentes à toute organisation associative : départ et renouvellement de salariés et départ de certains administrateurs. Au-delà de la vie d'une organisation, nous notons toutefois avec satisfaction que la professionnalisation du siège et l'engagement des élus bénévoles ont permis de tenir l'intégralité des engagements pris. Cela s'est fait néanmoins à flux tendu parfois, compte tenu d'un nombre de personnes impliquées encore insuffisant pour le volume d'activité actuelle et très nettement insuffisant pour répondre efficacement aux enjeux de demain. Nous avons aujourd'hui l'absolu besoin de travailler de manière prospective sur nos offres de pratiques pour répondre à des attentes très changeantes des pratiquants et pratiquantes. Nous le détaillerons lors de l'assemblée générale mais cela ne pourra pas se faire sans une évolution et l'arrivée de nouveaux administrateurs et administratrices.

C'est donc avec beaucoup d'ambitions pour le futur et en se reposant sur un bilan détaillé que l'assemblée générale 2019 sera réunie le 16 mai prochain. Notre assemblée générale sera aussi l'occasion de mettre en avant les femmes et les hommes qui ont contribué à l'essor du badminton jusqu'à présent et de mettre à l'honneur des initiatives innovantes de nos clubs.

Nous mettrons en avant les réalisations intervenues en 2018/2019 mais aussi les axes stratégiques à développer, à notre sens, pour créer les conditions d'une seconde vague de développement important de notre discipline.
L'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2020 sera aussi une promesse d'une exposition de la discipline, comme tous les quatre ans, avec un bénéfice attendu en septembre 2020 dans nos clubs sur lequel il sera important de capitaliser. Nous souhaitons que les sportifs franciliens engagés dans la course à la qualification pour les Jeux Olympiques et Paralympiques voient leur projet sportif se réaliser en août prochain.

Dans ce contexte de nécessaires évolutions, nous remercions nos partenaires institutionnels de leur soutien constant et de leur engagement dans une démarche pluriannuelle : la Région Ile-de-France, l'État et le CNDS, le CREPS Ile-de-France. L'appui du CROS Ile-de-France à nos actions est également une aide précieuse pour la reconnaissance de notre discipline.

Matthieu SOUCHOIS
Président de la Ligue Ile-de-France de Badminton

L'ORDRE DU JOUR

19h00

Accueil des délégués, vérification des pouvoirs et cocktail de bienvenue

20h00

Assemblée Générale ordinaire

- Quorum requis pour l'assemblée générale ordinaire : ¼ des délégués et des voix)

ORDRE DU JOUR

VOTE 1

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mai 2018

VOTES 2 & 3

- Élection partielle au conseil d'administration de la Ligue (1er tour) 5 postes vacants – dont 2 postes féminins réservés et 1 poste pour un docteur en médecine [h/f]
- Élection partielle pour compléter la liste des délégués franciliens à l'assemblée générale de la FFBaD (1er tour) - 1 poste (H/F)

INTERVENTION(S)

- Monsieur **Matthieu SOUCHOIS**, Président de la LIFB

Rapport sur la gestion du conseil d'administration et rapport moral

- Madame **Valérie CONTOZ**, Secrétaire générale de la LIFB

Rapport d'activité 2018/2019

- Monsieur **Patrick KARAM**, Vice-Président de la Région Ile-de-France en charge des sports, de la jeunesse et de la vie associative
- Monsieur **Florent CHAYET**, Président de la Fédération Française de Badminton
- Madame **Evelyne CIRIEGI**, Présidente du comité régional olympique et sportif
- d'Ile-de-France

VOTE 4 & 5

- Élection partielle au conseil d'administration de la Ligue (2ème tour)
- Élection partielle pour compléter la liste des délégués franciliens à l'assemblée générale de la FFBaD (2ème tour)

INTERVENTION(S)

- Madame **Cécile RONGET**, Trésorière de la LIFB

Rapport financier

- Madame **Raphaële TERQUEM**, Commissaire aux comptes

Rapport de la commissaire aux comptes

- Madame **Cécile RONGET**, Trésorière de la LIFB

Rapport de la trésorière

VOTE 6

- Approbation des comptes 2018

VOTE 6 BIS

- Affectation du résultat

VOTE 7

- Tarif des licences 2019/2020

VOTE 8

- Tarif affiliation 2019/2020

VOTE 9

- Cotisation accompagnant la licence individuelle ligue
- Modalités de versement de cette cotisation

VOTES 10, 11, 12 ET 13

- Budget 2019 modificatif
- Budget 2020 modificatif
- Budget 2021
- Budget 2022

RÉCOMPENSES

- Remise des mérites fédéraux
- Remise challenge innovation

22h45

- Clôture de l'Assemblée générale

LE PROJET FRANCILIEN

Le projet présenté à l'assemblée générale 2018 est organisé autour de quatre axes stratégiques :

S'inscrire dans les enjeux de société

Les enjeux de société, qui s'imposent au sport et pour la prise en compte desquelles les politiques publiques sont plus qu'incitatives, doivent inspirer l'ensemble de nos actions au quotidien et fonder les évolutions de nos clubs, comités ligue :

- Modèle sportif
- Ubérisation
- Digitalisation
- Bien-Etre
- Engagement des jeunes
- Seniors
- Mixité
- Citoyenneté

Développer les pratiques

Le développement des pratiques passera par une ouverture sur de nouveaux lieux de pratiques, la prise en compte résolue du badminton santé, la mise en place de nouveaux formats de pratiques et de répondre aux attentes des différents publics.

- Aspirations
- Lieux
- Formats
- Publics
- Pratiques

Fidéliser les acteurs

La fidélisation s'appuiera sur une offre de pratiques répondant aux besoins réels, mais aussi par l'accompagnement des différents acteurs. La valorisation des bénévoles, le développement de l'emploi (et sa pérennisation) dans les clubs et comités, la qualité de l'accueil dans les clubs. La mobilisation des acteurs sera également recherchée par l'accueil d'évènements fédérateurs et d'ampleur nationale ou internationale

- Pratiquants
- Clubs
- Bénévoles
- Professionnels
- Encadrement

Soutenir la performance

notre action devra soutenir la performance sportive en vue de l'alimentation des équipes de France et la performance des organisations. Cela passera par une organisation professionnalisée de la ligue et un soutien à l'emploi dans les comités.

- Pratiquants
- Bénévoles
- Professionnels
- Clubs/Comités/Ligue
- Encadrement

LE BADMINTON FRANCILIEN

1. LA PRATIQUE ET LES LICENCIÉ-ES

Le badminton en Ile-de-France c'est 254 clubs 8 comités départementaux et 36300 joueuses et joueurs.

Le nombre de licenciés pour la saison 2018/2019 est stable (36.232) par rapport à la saison 2017/2018 (36.265). Notons toutefois que la saison 2017/2018 avait vu une baisse du nombre de licenciés (identique en Ile-de-France par rapport au plan national).
À ce jour, sur les huit départements franciliens, trois (91, 92 et 94) sont encore en retrait du nombre de licenciés par rapport à la saison dernière. Les cinq autres ont vu leurs effectifs progresser par rapport à 2017/2018, ce qui est un bon signe en prévision de la fin de saison.

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Total Licences	**32005**	**34293**	**34380**	**34497**	**35646**	**36773**	**36265**	**36232**
Licences ligue	37	28	28	25	13	16	109	12
Total 75	3147	3453	3622	3736	3920	4094	4105	4224
Total 77	5031	5264	5313	5086	5381	5621	5218	5335
Total 78	5195	5745	5673	5619	5822	5912	5697	5721
Total 91	5258	5618	5488	5328	5475	5597	5606	5435
Total 92	5002	5331	5371	5455	5394	5664	5782	5656
Total 93	1619	1698	1678	1869	2037	2134	2285	2425
Total 94	3542	3906	4021	3987	4028	4036	4007	3953
Total 95	3174	3250	3186	3392	3576	3699	3456	3471

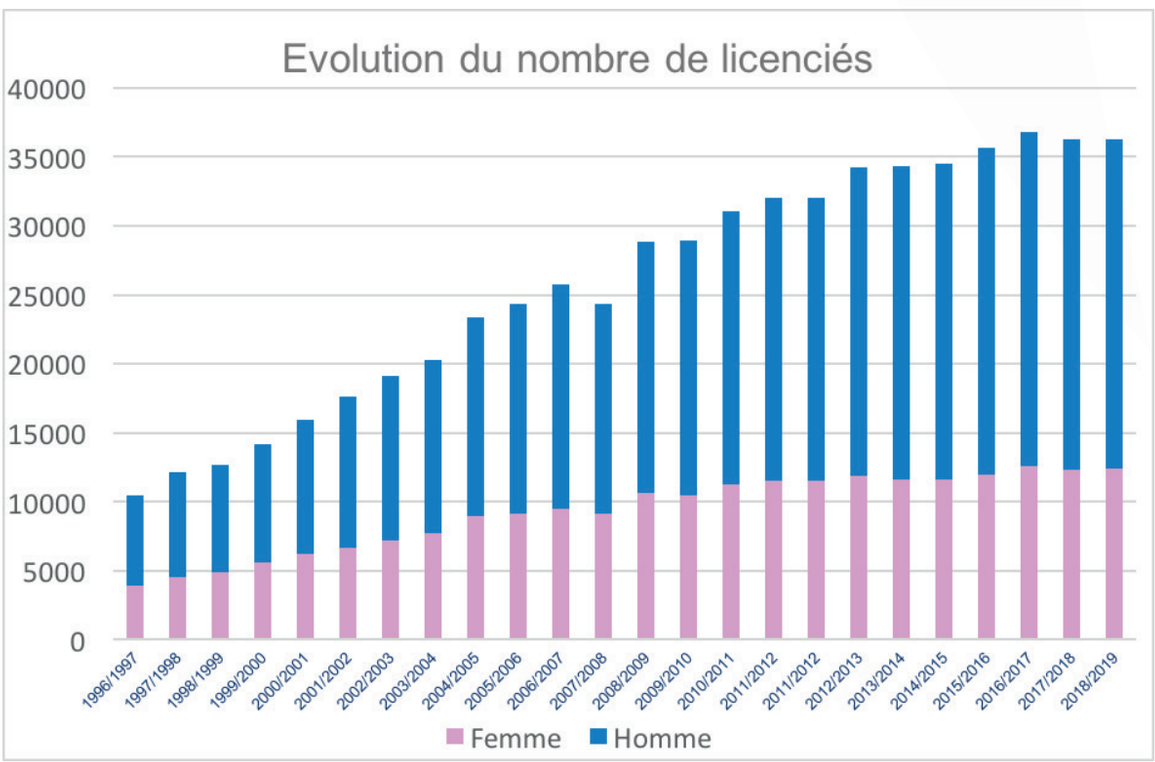

LE BADMINTON FRANCILIEN

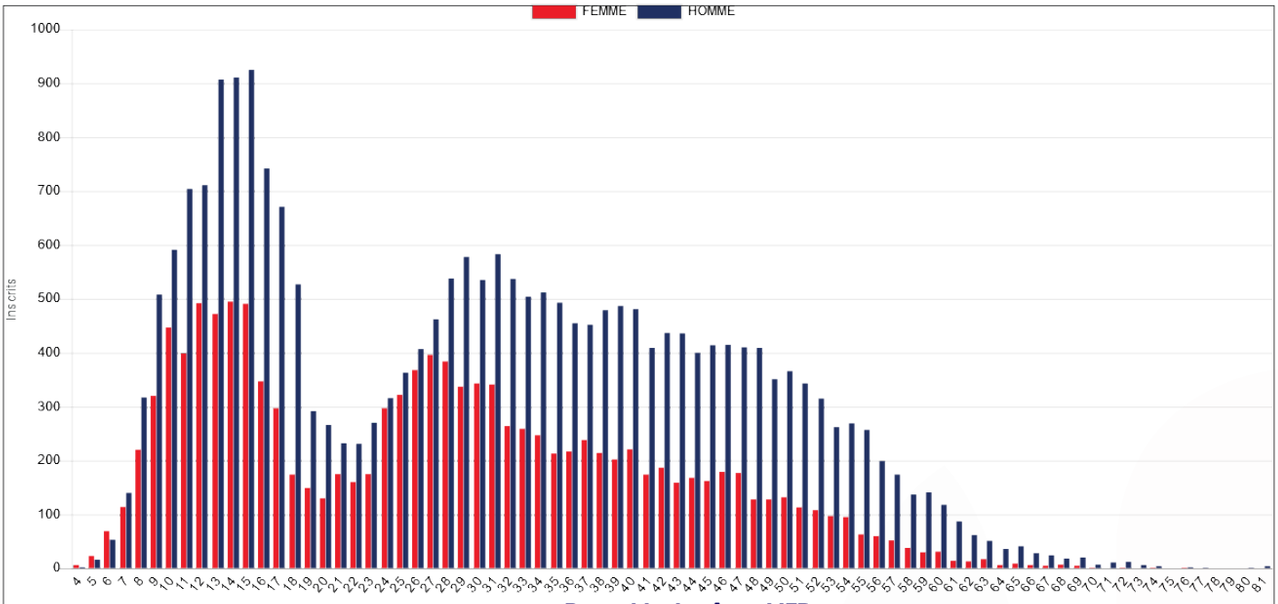

Pyramide des âges LIFB

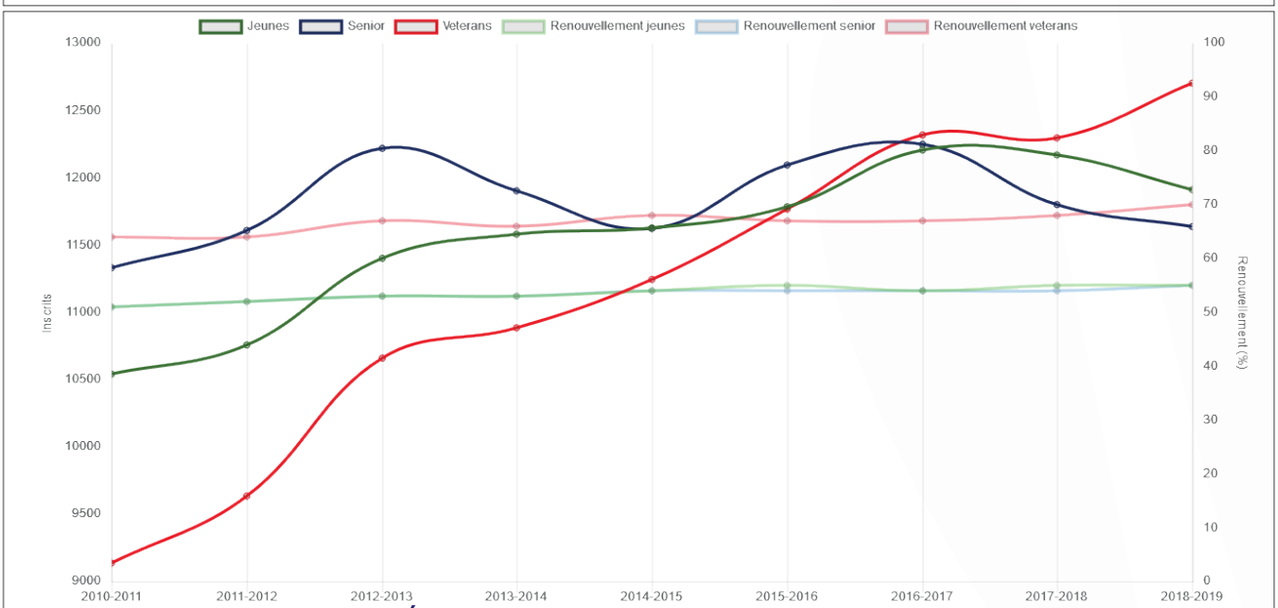

Évolution par catégorie et taux de renouvellement LIFB

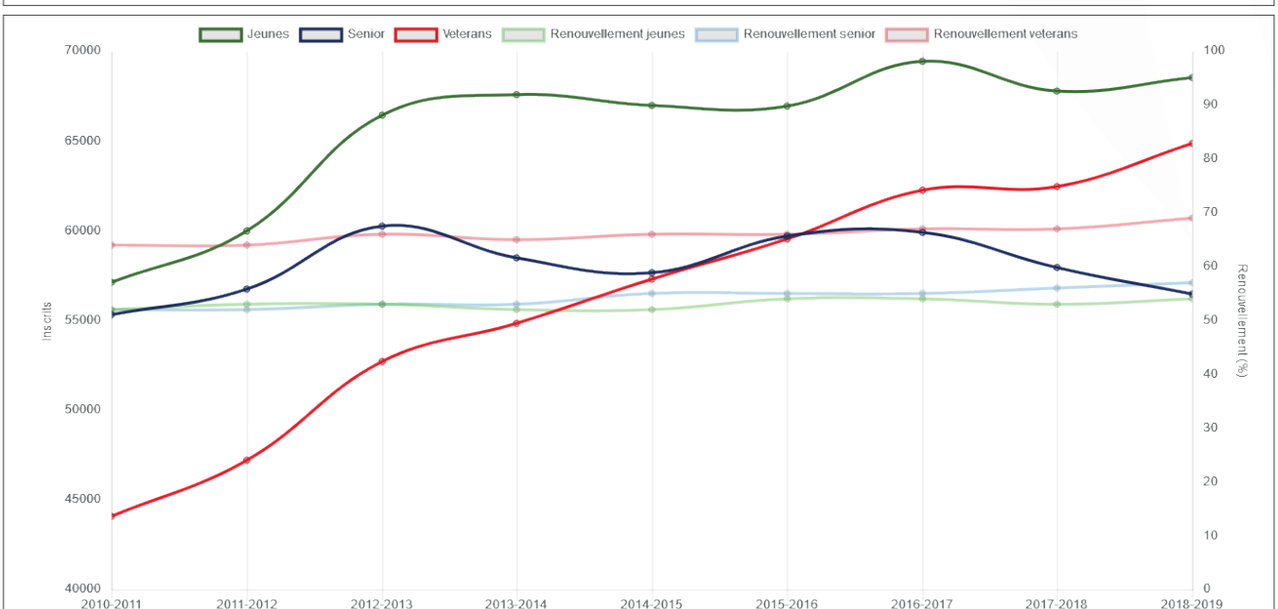

Évolution par catégorie et taux de renouvellement FFBaD

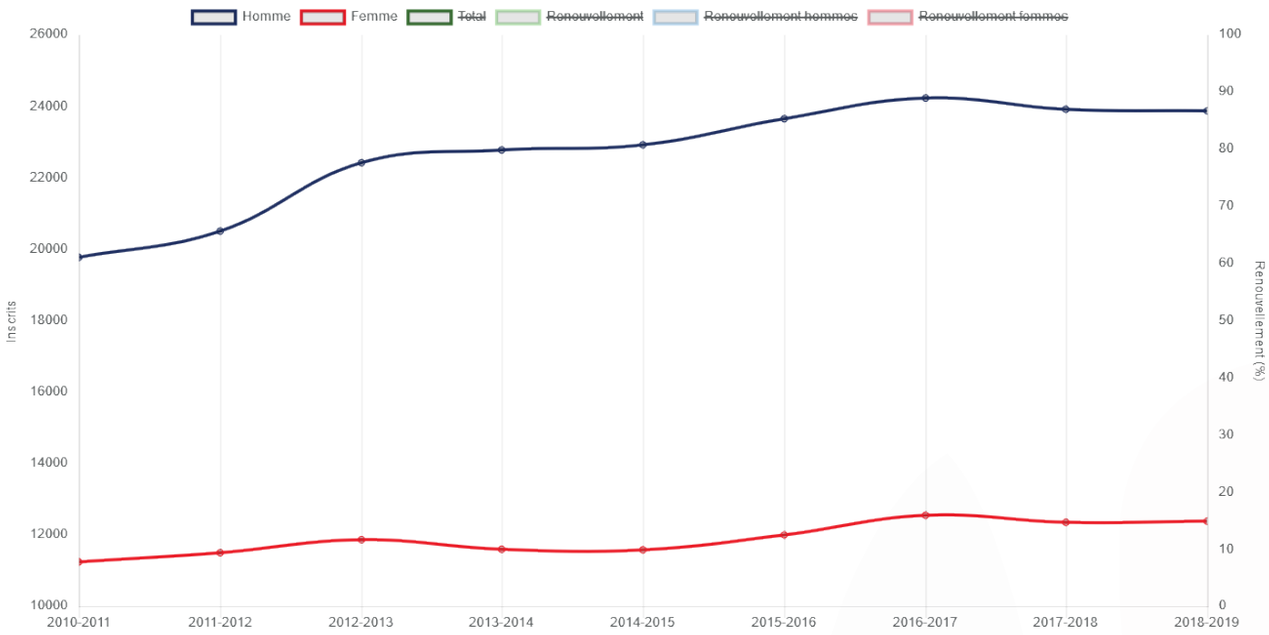

Évolution et répartition des licencié-es Hommes/Femmes au sein de la LIFB depuis 2011

2. LES STRUCTURES : 1 LIGUE, 8 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET 254 CLUBS

Le badminton francilien est organisé sur le territoire au travers de 254 clubs, 8 comités départementaux (sur le ressort des départements administratifs) et une ligue régionale. Chacune de ces entités sont constituées en association loi 1901 et disposent de leur autonomie de fonctionnement dans le respect des statuts et règlements de la Fédération Française de Badminton :
La ligue et les huit comités départementaux comme instances déconcentrées de la FFBaD, les clubs comme association affiliée à la FFBaD.

A. LES CLUBS

La gestion des affiliations

La Ligue est la structure territorialement compétente pour étudier les demandes d'affiliations présentées tous les ans par les structures souhaitant rejoindre la Fédération Française de Badminton.

Depuis 2014, la ligue effectue un suivi en amont des demandes d'affiliation afin de s'assurer que les structures présentent bien toutes les conditions pour organiser la pratique du badminton conformément aux règles fédérales.

La ligue organisera à partir de juin prochain une campagne d'affiliation afin de produire aux clubs une information la plus claire et précise sur les avantages procurés par l'affiliation à la fédération.

Par ailleurs, nous avions proposé à la fédération une évolution du système d'affiliation et d'adhésion. Nous espérons que nos propositions formulées en début de saison seront reprises et recevront une réponse positive de la fédération.

Le nombre de clubs

Alors que le nombre de clubs stagnait depuis plusieurs années, nous constatons cette saison une baisse du nombre de structures. Si cette baisse n'entraine pas automatiquement une diminution du nombre de licenciés en Ile-de-France - au contraire - nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation.

Nous comptons donc 254 clubs actifs en 2018/2019 contre 257 en 2017/2018 qui s'explique par la création d'une entente entre deux clubs et le non-renouvellement de l'affiliation des deux clubs radiés l'année dernière.

LE BADMINTON FRANCILIEN

Carte interactive des clubs franciliens

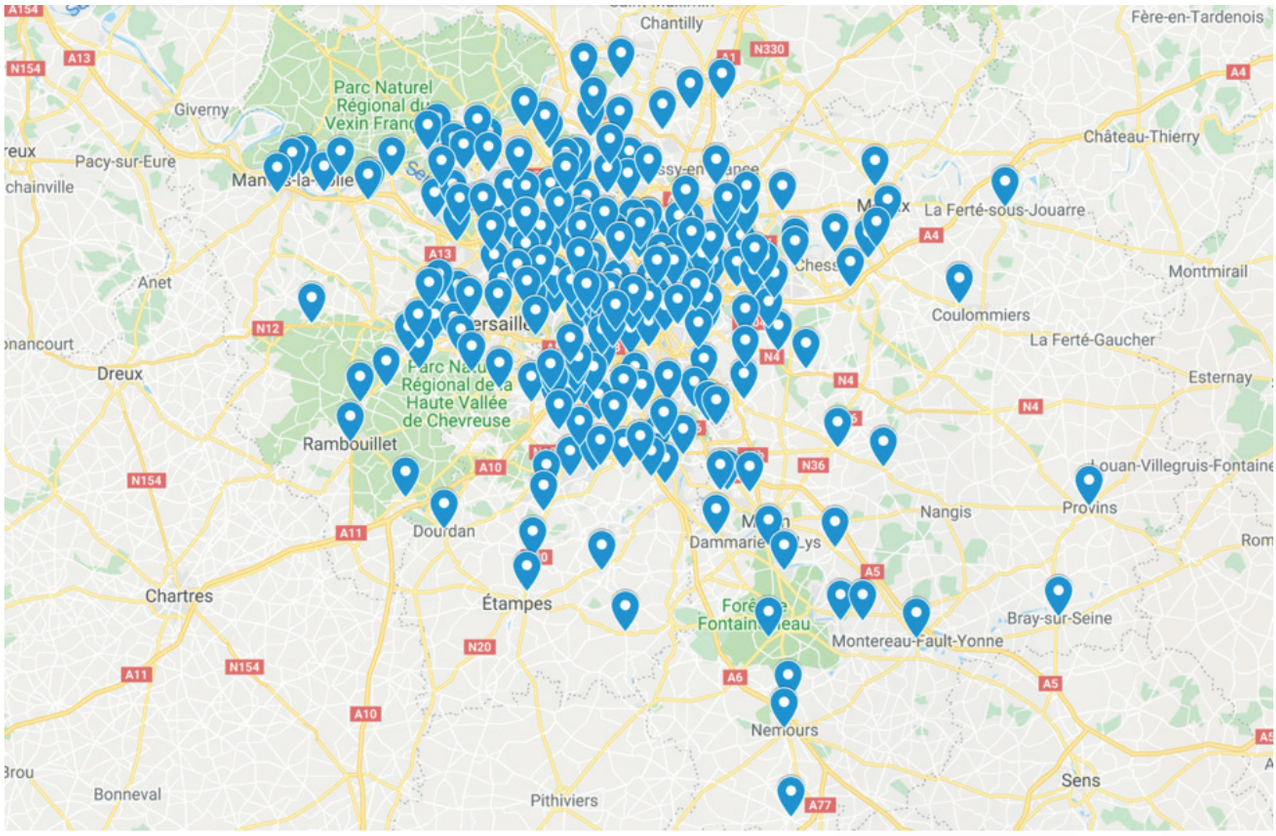

3. LA LIGUE ILE DE FRANCE

La ligue est une instance déconcentrée de la Fédération Française de Badminton chargée de décliner sur le territoire francilien la politique fédérale. Elle dispose d'une autonomie dans son organisation.

Afin de décliner au mieux l'ensemble du projet fédéral et les orientations fixées en assemblée générale, la ligue est organisée autour de huit délégations animées par un(e) vice-président(e) ou la trésorière ou la secrétaire générale:

- La trésorerie (Cécile RONGET)
- Le secrétariat Général (Valérie CONTOZ)
- L'accès au haut niveau (Paul ADAM)
- Les opérations sportives (Arnold AKPLOGAN)
- La formation (Marie-Jeanne BOULANGER)
- La promotion (Didier JACQUEMIN)
- La communication (Didier JACQUEMIN)
- L'observatoire (Matthieu SOUCHOIS)

Chacune de ces délégations s'appuie sur des commissions (groupe permanent de bénévoles) et/ou des groupes de travail (groupe créé pour une mission définie). Les commissions et groupes de travail sont constitués d'élus du conseil d'administration de la ligue et de bénévoles issus du réseau francilien.

Aujourd'hui, la ligue est composée des **quatre commissions statutaires** et de **commissions** créées pour la mise en œuvre du projet de la ligue :

- La commission sportive régionale
- La commission ligue des officiels techniques
- La commission régionale d'examen des réclamations et des litiges
- La commission disciplinaire
- La commission de sélection
- La commission BadTour
- La conférence du Badminton francilien (nouvelle commission)
- Le Conseil Territorial (nouvelle commission)

LE BADMINTON FRANCILIEN

A. LE BUDGET MODIFICATIF 2019

	BUDGET		2019 Budget prévisionnel corrigé		
Code	Code	Intitulé	Estimé	Débit	Crédit
0	000000.000	/// BUDGET ///	0,00 €	2 343 275,89 €	2 343 275,89 €
		Exercices antérieurs | Divers section d'attente			
10000	010000.000	/// FONCTIONNEMENT ///	366 727,94 €	639 726,51 €	272 998,57 €
10100	010100.000	=== Adhésion ===	18 691,00 €	18 691,00 €	- €
10200	010200.000	=== Instance Statutaires ===	15 400,00 €	15 400,00 €	- €
10300	010300.000	=== Juridique ===	3 600,00 €	3 600,00 €	- €
10400	010400.000	=== Structure ===	58 050,00 €	65 450,00 €	7 400,00 €
10500	010500.000	=== Subventions ===	- 191 260,00 €	12 000,00 €	203 260,00 €
10600	010600.000	=== Le Personnel ===	462 246,94 €	524 585,51 €	62 338,57 €
20000	020000.000	/// ACCES HAUT NIVEAU ///	135 089,00 €	256 867,00 €	121 778,00 €
20100	020100.000	=== Compétitions de Référence ===	47 506,00 €	78 806,00 €	31 300,00 €
20200	020200.000	=== Pôle Espoirs ===	59 078,00 €	118 306,00 €	59 228,00 €
20300	020300.000	=== Pré-Filière Départemental ===	- €	- €	- €
20400	020400.000	=== Schéma Entrainement Régional ===	25 210,00 €	36 460,00 €	11 250,00 €
20500	020500.000	=== Commision Rég. Haut Niveau ===	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
20600	020600.000	=== Shéma Elite Francilien ===	2 295,00 €	22 295,00 €	20 000,00 €
30000	030000.000	/// BADMINTON 3.1 ///	- 489 041,30 €	1 324 960,38 €	1 814 001,68 €
30100	030100.000	=== Création Clubs ===	580,00 €	2 044,00 €	1 464,00 €
30200	030200.000	=== Développement Sport Féminin ===	620,00 €	1 100,00 €	480,00 €
30300	030300.000	=== HandiBad ===	4 630,00 €	4 630,00 €	- €
30400	030400.000	=== Affiliations - Licences ===	- 492 621,30 €	1 311 936,38 €	1 804 557,68 €
30500	030500.000	=== Commission Rég. Bad 3.1 ===	250,00 €	250,00 €	- €
30600	030600.000	=== Comité d'entreprise ===	300,00 €	300,00 €	- €
30700	030700.000	=== Développement Scolaire ===	- €	- €	- €
30800	030800.000	=== Badminton bien être ===	- 5 800,00 €	1 700,00 €	7 500,00 €
30900	030900.000	=== Soutien au Réseau ===	3 000,00 €	3 000,00 €	- €
40000	040000.000	/// COMPETITIONS SPORTIVES ///	- 7 970,00 €	39 780,00 €	47 750,00 €
40100	040100.000	=== Commission Sportive Rég. ===	1 650,00 €	1 650,00 €	- €
40200	040200.000	=== Championnats par Equipe ===	- 14 950,00 €	3 050,00 €	18 000,00 €
40300	040300.000	=== Championnats Régionaux ===	445,00 €	17 945,00 €	17 500,00 €
40400	040400.000	=== Compétitions Jeunes ===	1 585,00 €	13 435,00 €	11 850,00 €

LE BADMINTON FRANCILIEN

	BUDGET		2019 Budget prévisionnel corrigé		
Code	Code	Intitulé	Estimé	Débit	Crédit
40500	040500.000	=== Commission Rég. Arbitrage ===	1 800,00 €	2 200,00 €	400,00 €
40504	40504	Aides Championnats de France	1 500,00 €	1 500,00 €	
50000	050000.000	/// FORMATIONS ///	- 14 400,00 €	34 100,00 €	48 500,00 €
50100	050100.000	=== Abonnements ===	900,00 €	900,00 €	- €
50200	050200.000	=== Dirigeants ===	900,00 €	1 100,00 €	200,00 €
50300	050300.000	=== Officiels ===	3 320,00 €	4 520,00 €	1 200,00 €
50400	050400.000	=== Personnels ===	1 840,00 €	1 840,00 €	- €
50500	050500.000	=== Techniciens ===	- 21 710,00 €	25 390,00 €	47 100,00 €
50600	050600.000	=== Commission Rég. Formation ===	350,00 €	350,00 €	- €
60000	060000.000	/// OBSERVATOIRE ///	- €	- €	- €
60100	060100.000	=== Commission Rég. Observatoire ===	- €	- €	- €
60200	060200.000	=== Assises du Badminton ===	- €	- €	- €
70000	070000.000	/// PROMOTION & COMMUNICATION ///	23 342,00 €	27 842,00 €	4 500,00 €
70100	070100.000	=== Communication ===	2 100,00 €	2 100,00 €	- €
70200	070200.000	=== Manifestations Promotionnelles ===	18 500,00 €	21 000,00 €	2 500,00 €
70300	070300.000	=== Promo Haut Niveau ===	1 507,00 €	1 507,00 €	- €
70400	070400.000	=== Promo Scolaire ===	800,00 €	800,00 €	- €
70500	070500.000	=== Promo Entreptise ===	- 575,00 €	1 425,00 €	2 000,00 €
70600	070600.000	=== Promo du Bénévolat et Innovation ===	500,00 €	500,00 €	- €
70700	070700.000	=== Promo Dispositifs Jeunes ===	- €	- €	- €
70800	070800.000	=== Commission Rég. Promo & Com ===	510,00 €	510,00 €	- €
INVESTISSEMENT A VENIR : PLATEFORME DIGITALE			20 000,00 €	20 000,00 €	
		Fond associatif	- 33 747,64 €		33 747,64 €

ÎledeFrance
FFBaD
LIFB
ARTENGO

FUNBAD
Braquage
Tout croisé
Défense de feu
Speed & Smash

L'ORGANISATION DE LA LIGUE ILE-DE-FRANCE

L'organisation de la ligue repose pour la mise en œuvre de son projet sur :

- Les instances statutaires
- Les délégations de missions mises en œuvre par le président de la ligue
- L'équipe opérationnelle des permanents de la ligue

1. LES INSTANCES STATUTAIRES

A. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale définit, oriente et contrôle la politique générale de la Ligue. Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du conseil d'administration et sur la situation morale et financière de la Ligue. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget. Sur proposition du conseil d'administration, elle fixe le montant des cotisations dues par les associations affiliées et les licenciés à titre individuel. Elle élit les représentants de la Ligue à l'assemblée générale de la Fédération et pourvoit, s'il y a lieu, à l'élection du président et des membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations de biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de neuf ans. Elle décide seule des emprunts excédant la gestion courante.

L'assemblée générale 2017 s'est déroulée le 3 mai 2018 à la FIAP de Paris. Le procès-verbal de l'assemblée générale est situé en annexe du présent document.
L'assemblée générale avait procédé à l'élection de deux administrateurs :
- Madame Cécile CASSAGNE
- Monsieur Long NGUYEN-DINH

B. LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

La Ligue est administrée par un conseil d'administration qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à un autre organe de la ligue :

- approuve le projet régional de la ligue préparé par le bureau de la Ligue,
- approuve le budget de la ligue préparé par le bureau de la Ligue,
- vote les règlements de la ligue,
- entend le rapport du bureau sur l'exécution du budget de la ligue,
- définis, au regard du projet régional, les orientations stratégiques de la ligue pour chaque saison sportive,
- approuve les comptes qui sont présentés à l'assemblée générale et propose à l'assemblée générale l'affectation du résultat,
- valide les créations d'emplois,
- procède à la création des commissions et à la nomination de leur membre.

Le conseil d'administration a été réuni à cinq reprises depuis la dernière assemblée générale.
Il a également été saisi une fois à distance.

Le conseil d'administration a enregistré deux démissions :
- Madame Adeline SERGENT
- Monsieur Long NGUYEN-DINH
Le conseil d'administration a également mis un terme aux mandats de deux administrateurs pour une absence non justifiée à plus de trois réunions pour Monsieur Didier LEMIN et pour une absence de prise de licence pour Madame Anne ROLLAND.

C. LES RÉUNIONS DE BUREAU

Le bureau a compétence et tous les pouvoirs pour assumer la gestion courante de la ligue dans le cadre des statuts et des règlements, ainsi que dans le cadre des directives et orientations prises par le conseil d'administration de la ligue.

Le bureau :
- étudie tous les règlements de la ligue avant transmission au conseil d'administration,
- désigne et compose les groupes de travail de la ligue

L'ORGANISATION DE LA LIGUE ILE DE FRANCE

- prépare les réunions du conseil d'administration dont il exécute les décisions.

Le bureau de la ligue s'est réuni à six reprises depuis la dernière assemblée générale.

D. LE CONSEIL DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS

Intégré aux statuts de la ligue depuis quatre ans, le Conseil des Présidents de Comité (CPC) s'est réuni à trois reprises depuis la dernière assemblée générale.
Les CPC ont permis de traiter des dossiers d'actualité et d'échanger avec les comités : de la formation aux formats des compétitions en passant par le plan d'animation du territoire. Depuis la saison 2016/2017, c'est Hugo ANEST (Président du comité 93) qui anime le CPC.

E. LES COMMISSIONS DE LA LIGUE

La Commission régionale d'examen des litiges

Présidente : Madame Nadine MALEYRIE remplacée par M. Alec ERAUD (octobre 2018)
Membres : Pascal CANDEILLE, Pascale WEISE, Cécile RONGET, Nadine MALEYRIE, Claire SOURDILLAT, Marie DVORSAK, Thomas SOYEZ (depuis octobre 2019)

Cette commission est l'organe de première instance chargée de trancher un litige qui survient à l'occasion de la contestation d'une décision prise par un organe d'une instance fédérale à l'encontre d'un licencié ou d'une association affiliée.
Son fonctionnement est organisé selon un règlement de la FFBaD.
Des compétences juridiques ou une bonne connaissance des règlements de la FFBaD sont recherchées.

Sept dossiers ont été soumis à la commission sur l'année 2018.

La Commission régionale disciplinaire

Présidente : Nadine MALEYRIE, remplacée par M. Thomas SOYEZ (octobre 2018)
Membres : Amélie MOINE, Pascale WEISE, Alec ERAUD, Claire SOURDILLAT, Marie DVORSAK, Roxane PERRAULT, Nadine MALEYRIE, Thomas SOYEZ
La commission est une instance indépendante de la ligue. Son fonctionnement est organisé selon un règlement de la FFBaD. Elle traite les dossiers disciplinaires. Des compétences juridiques sont recherchées.
Cinq dossiers ont été traités par la commission régionale disciplinaire au cours de l'année 2018.

La Commission sportive régionale

Président : Arnold AKPLOGAN
Membres : Sylvain LESCAUT, Frédéric TORES
La commission gère les compétitions organisées en Ile-de-France (championnats régionaux, compétitions jeunes et adultes, ICR), les autorisations de tournoi, les demandes de classement et les forfaits. Elle imagine l'offre sportive à finalité compétitive en Ile-de-France et met en œuvre les opérations sportives.

La Commission ligue des officiels techniques

Président(e) : Adeline SERGENT (démission en mars 2019)
Membres : Christine MACHAVOINE, Arnold AKPLOGAN, Rachel BRU, Laurent SCHWIZGEBEL, Wolfgang LUND, Laurent BAYLE, Muriel HUET, Marie-Jeanne BOULANGER
Cette commission fera l'objet d'un développement spécifique plus loin.

La Commission régionale Bad'Tour

Président : Didier JACQUEMIN

La commission déploie sur le territoire francilien les opérations Bad'Tour. À ce titre, elle coordonne le calendrier des actions, elle travaille sur les formules d'animation pendant les étapes et accompagne les clubs à accueillir une étape. Elle a également pour objet d'apporter de nouvelles idées pour dynamiser et renforcer son plan d'animation du territoire. Depuis l'été 2014, la Ligue d'Ile-de-France propose du matériel à ses structures affiliées. Des journées d'animations sont ainsi

proposées à quelque 5000 franciliens par nos clubs et comités tout au long de la période estivale.
Dans le cadre des travaux de cette commission, outre la pérennisation et la dynamisation du dispositif, les membres de la commission réfléchiront à comment développer le plan d'animation du territoire tout au long de l'année.

Badminton en extérieur
Le développement d'une offre « badminton en extérieur » est un axe fédéral nouveau et porté depuis plusieurs années par la ligue (opérations menées depuis 2010 sur les bases de loisirs). Le développement d'une offre de pratique plus régulière doit être réfléchi au sein de ce groupe de travail. Le groupe de travail devra également réfléchir à comment investir des lieux de pratiques nouveaux de manière plus ou moins durable et d'en fixer les contours.

Rencontres de proximité
Dans le cadre de son projet territorial, la Ligue Ile-de-France entend développer l'offre sportive par la mise en valeur et le déploiement de rencontres de proximité. Basée sur un état des lieux des organisations proposées par le territoire, la commission créée, a pour vocation à identifier les attentes des pratiquant(e)s, mettre en valeur ou créer une offre de rencontres de proximité (sous des formes souples, modulaires, courtes, conviviales…), créer les conditions de ces rencontres. Vous pouvez apporter votre expérience ou vos idées en rejoignant la Commission «Rencontres de proximités», présidée par Marie-Jeanne BOULANGER. Nous souhaitons développer une offre « club rencontres » au sein du club ou entre club proches géographiquement.

F. LES GROUPES DE TRAVAIL

PromoBaD
Le dispositif du promobad se révèle peu connu en Ile-de-France. Pourtant, il offre de multiples possibilités et dispose d'un espace entre les compétitions internes et l'offre de pratique compétitive traditionnelle. Il revêt de multiples utilisations (accès à la compétition, animation du club, rencontres de proximité…) qu'il apparait intéressant de déployer sur l'ensemble du territoire. Le groupe de travail a pour objectif de proposer au bureau cette stratégie et de faire vivre le dispositif.

2. LES DÉLÉGATIONS MISES EN ŒUVRE

A. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire Générale : Valérie CONTOZ
Secrétaire Générale Adjointe : Nadine MALEYRIE
w
- Commission Régionale des litiges
- Commission Régionale disciplinaire
Permanent intervenant sur la délégation : Benoit RAVIER
Périmètre de la délégation :
- Préparation et organisation des instances statutaires,
- Ressources Humaines
- Statuts et Règlements
- Coordination des calendriers

B. LA TRÉSORERIE

Trésorière : Cécile RONGET
Permanent intervenant sur la délégation : Catherine MEUNIER
Périmètre de la délégation :
- Préparation des budgets
- Contrôle budgétaire
- Comptabilité
- Politique tarifaire
- Prospective financière

C. L'OBSERVATOIRE

Élu en charge : Matthieu SOUCHOIS, président de la ligue
Permanents intervenants sur la délégation : tous les personnels de la ligue
Périmètre de la délégation :
- Études statistiques sur le badminton
- Données chiffrées sur le badminton francilien

D. L'ACCÈS AU HAUT NIVEAU

Vice-Président : Paul ADAM
Commissions :
Commission de sélection
Équipe Technique Régionale
Permanents intervenant sur la délégation : Hervé GOULIN, Clément GILLOT, Michel TAALBA, Hervé SOUILLARD, Fabrice BERNABE
Périmètre de la délégation :
- Collectif francilien
- Pôle espoirs
- Clubs et structures labellisées et incluses dans le Parcours de Performance Fédérale (PPF)
- Soutien aux sportives et sportifs
- Programme des stages et compétitions

E. LES OPÉRATIONS SPORTIVES

Vice-Président : Arnold AKPLOGAN
Commissions :
- Commission Sportive Régionale
- Commission Ligue des Officiels Techniques (CLOT)
Permanents intervenants sur la délégation : Justine PIRAS-QUILICI, Sarah BITON, Benoit RAVIER
Périmètre de la délégation :
- Mise en œuvre des compétitions régionales conformément aux RGC
- Politique de formation et de fidélisation des officiels
- Accompagnement des clubs sur les tournois
- Déploiement d'une offre de pratique compétitive

F. LA FORMATION

Vice-Président : Marie-Jeanne BOULANGER
Commissions :
- Commission Régionale d'Arbitrage
Permanents intervenant sur la délégation : Vincent VACHERAT, Hervé GOULIN, Clément GILLOT, Frédéric DOR, Hervé SOUILLARD
Périmètre de la délégation :
- Fonctionnement de l'institut de formation francilien
- Mise en œuvre des parcours de formations des techniciens et des officiels
- Plan de formation des dirigeants et mise en œuvre
- Suivi du plan emploi et accès à la professionnalisation
- Rencontres de proximité

G. LA PROMOTION

Vice-Président : Didier JACQUEMIN
Commissions :
- BadTour
Permanents intervenant sur la délégation : Justine PIRAS-QUILICI, Vincent VACHERAT, Sarah BITON, Hervé SOUILLARD
Périmètre de la délégation :
- Stratégie de promotion de la discipline
- Plan de déploiement du Bad'Tour
- Suivi des opérations de promotions avec nos partenaires (CROS IdF, Région)
- Relations avec les ligues scolaires

H. LA COMMUNICATION

Vice-Président : Didier JACQUEMIN
Commissions : Néant
Permanent intervenant sur la délégation : Laurélia BONNEFILLE
Périmètre de la délégation :
- Stratégie de communication de la ligue
- Gestion des outils de communication
- Travail en transversalité avec les autres délégations au service de la valorisation de l'ensemble des projets de ligue
- Gestion de la newsletter et du site internet
- Suivi de la charte graphique, des logos des manifestations de la ligue…

3. L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DES PERMANENTS

A. LES PERSONNELS

Le Président de la Ligue est responsable des personnels. À ce titre, il signe l'ensemble des contrats de travail et préside depuis l'élection des représentants personnels, les réunions mensuelles avec les ou les délégués des personnels (sauf représentation spéciale). De nouvelles élections du représentant des

personnels seront organisées au mois de juin prochain.
Un règlement intérieur d'entreprise est entré en vigueur le 2 janvier 2018.

Depuis la dernière assemblée générale, la ligue a mis en œuvre une rupture conventionnelle et a enregistré une démission.

À la date de l'assemblée générale, l'effectif du personnel de la Ligue est composé de douze salariés en contrat à durée indéterminée (CDI). L'équipe sera renforcée par l'embauche de Justine PIRAS-QUILICI en contrat de professionnalisation au mois de septembre prochain. Enfin, un recrutement sur un poste d'éducateur sportif vient d'être lancé.

Mouvement du personnel

- Départ de Madame Angélique COLONNA qui était en charge des opérations sportives de la LIFB
- Départ de Madame Catherine LAJUNCOMME, chargée de mission comptable
- Départ de Madame Aissatou N'DIAYE en charge du secrétariat
- Départ de Monsieur Benoit LEHUEDE qui était en charge des formations et du développement
- Arrivée de Madame Catherine MEUNIER pour assurer la gestion de la comptabilité
- Arrivée de Monsieur Vincent VACHERAT en tant que chargé de missions offres de pratiques
- Arrivée de Madame Sarah BITON en tant que chargée de missions offres compétitives

Personnels - Suivi du temps de travail

La ligue a mis en place à partir de janvier 2018 deux outils de suivi du temps de travail et des demandes de congés en ligne. Le premier outil sera utilisé dans le cadre de la comptabilité analytique afin d'estimer le temps passé par les personnels sur les projets de la ligue et ainsi avoir une analyse plus fine par projet et délégation.

Stages et service civique

La région Ile-de-France, dans le cadre, de son partenariat avec les ligues et comités régionaux a créé un dispositif « 100.000 stages ». Les instances régionales qui perçoivent une subvention du conseil régional ont été invitées à accueillir un certain nombre de stagiaires en fonction du montant de subventions perçues pour une durée minimale de deux mois par stagiaire.

La ligue a donc accueilli en stage :
- Monsieur Quentin BEAUVISAGE (Master STAPS)
- Monsieur Benjamin SLANKA (Stagiaire DES)
- Monsieur Valentin GARIE (Stagiaire DES)
- Madame Emma PERRAUDEAU (L3 STAPS)

La ligue a également accueilli en service civique pour une durée de dix mois, Madame Justine PIRAS-QUILICI (septembre 2018-juin 2019). Madame Yara FURLAN vient d'arriver en stage pour une durée de quatre mois.

B. L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (ETR)

L'Équipe Technique Régionale se compose des conseillers techniques départementaux des comités franciliens et des salariés du secteur sportif de la ligue d'Ile-de-France. Elle s'élargit progressivement aux entraîneurs de clubs avenirs et de clubs ayant signé une convention SEF mais repose essentiellement sur les conseillers techniques départementaux.

Une réunion par trimestre permet de regrouper ces différents techniciens pour échanger sur de nombreux sujets comme les orientations techniques nationales, le calendrier sportif, les modifications réglementaires (ligue et fédération) la détection etc.

Aux thématiques sportives s'ajoutent toutes les questions liées à la formation fédérale et à la formation professionnelle. Sur ces thématiques, un lien régulier est fait avec les agents de développement du territoire francilien pour mettre en place des axes de travail en synergie.
L'ETR doit désormais s'ouvrir plus régulièrement à des questions de développement.

L'ORGANISATION DE LA LIGUE ILE DE FRANCE

4. DÉCLOISONNER LE FONCTIONNEMENT

La nécessité d'une plus grande transversalité dans les échanges et le fonctionnement s'est fait sentir. La première réponse a été de retenir une plateforme collaborative (interstis) pour travailler au sein de la ligue, puis avec les comités.

En parallèle, une évolution de la gouvernance de la ligue au profit du badminton francilien a été amorcée. Elle aurait pu être proposée sous forme d'une modification statutaire en 2019 mais nous avons fait le choix d'attendre de connaitre les réflexions fédérales en matière d'évolution de gouvernance qui pourrait conduire à des modifications statutaires complémentaires dès l'année prochaine. Nous avons donc fait le choix d'inscrire ces premières évolutions sous forme de création de commissions.

A. INSTERSTIS

La ligue s'est dotée d'une plateforme collaborative dénommée Interstis qui permet d'échanger et de travailler en équipe sur les projets. Cela permet aussi de faciliter les échanges entre groupes d'intérêt tout en réduisant le nombre de courriels.
Encore en phase d'essai, notre volonté est de

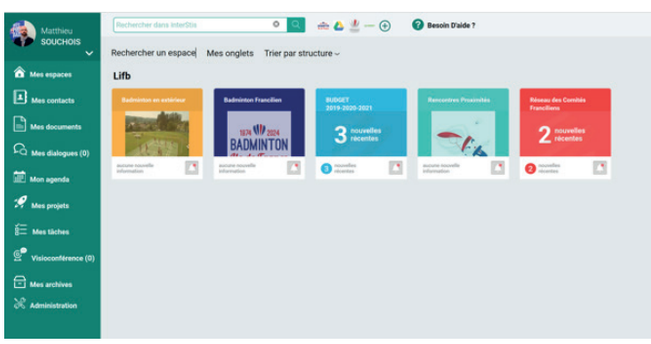

déployer sur l'ensemble des commissions et délégations cet outil.

B. LA RELATION AVEC LES COMITÉS

Depuis le début de l'année 2019, les présidentes et présidents des comités franciliens sont invités à chaque conseil d'administration de la ligue, avec voix consultative.

C. LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU BADMINTON FRANCILIEN

Actée en juin 2018 par le conseil d'administration, la conférence du badminton francilien est destinée à réunir les clubs (50% de la composition) et les instances déconcentrées de la fédération (ligue et comités) afin de travailler et d'échanger sur le club de demain.
Créée sous forme d'une commission lors du conseil d'administration de mars 2019, elle sera constituée par appel à candidatures auprès des clubs à l'issue de l'assemblée générale 2019 pour une première réunion à la rentrée de la saison sportive 2019.
Le rythme des réunions n'excédera pas deux par année.

D. LE CONSEIL TERRITORIAL

Le conseil territorial a été créé sous forme d'une commission lors du conseil d'administration de mars 2019. Il vise à réunir au sein d'une même instance appelée à se réunir trois fois dans la saison les administrateurs de la ligue et des comités ayant en charge les périmètres suivants :
- Trésorerie
- Secrétariat général
- Sportif (jeunes)
- Compétitions
- Formation
- Développement

Cette instance accompagnera les travaux du conseil des présidents de comité qui se réunira en même temps.

LE RÉSEAU DE LA LIGUE

L'environnement de la ligue s'inscrit dans un champ large constitué :
- de la Fédération Française de Badminton
- des partenaires institutionnels auprès desquels la ligue présente sa politique sportive et qui sont :

- la Région Ile-de-France
- l'État au travers du soutien de la DRJSCS
- le CNDS

- Des partenaires auxquels la ligue adhère pour renforcer son action :

- le CROS Ile-de-France
- le CoSMoS
- l'AFCAM

1. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

A. CONSEIL DES PRÉSIDENTS DE LIGUE

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil des présidents de ligue de la FFBaD s'est réuni à trois reprises.

Lors de la réunion de juin 2017, les ligues avaient validé la candidature de Matthieu SOUCHOIS, président de la ligue Ile-de- France, comme animateur du Conseil des Présidents de Ligue (CPL). En juin 2018, le président de la ligue a démissionné de ce mandat compte tenu de divergences sur le fonctionnement de l'instance et la relation avec la fédération. La ligue reste toujours représentée au sein du Conseil des Présidents de ligue.

Au titre de responsable du CPL, le Président a assisté à deux conseils d'administration de la FFBaD. Nous soutenons la présence des ligues comme membre à titre consultatif aux conseils d'administration de la fédération.

B. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFBAD

Douze délégués franciliens ont participé à l'assemblée générale de la FFBaD qui s'est tenue les 14 et 15 avril 2019 à Paris.

C. LA CONTRACTUALISATION

Comme tous les ans, la ligue négocie avec la fédération un dossier de contractualisation. Ce dossier n'a jamais été simple entre la fédération et sa première ligue. L'année 2018 n'y a pas dérogé même si nous remercions la fédération pour l'aide finale apportée qui est en augmentation par rapport à 2017.

Le bureau de la ligue a validé le fait de rétrocéder aux comités une somme sous forme d'un appel à projets simple.

2. LE CROS ILE DE FRANCE

La ligue Ile-de-France de badminton est membre du CROS Ile-de-France. Paul ADAM, Vice-Président en charge de l'accès au Haut Niveau de la ligue, est par ailleurs membre du conseil d'administration du CROS Ile de France depuis 2012.

Son mandat a été renouvelé lors de la dernière assemblée générale du CROS en mars 2018. À ce titre, Paul ADAM a participé à l'ensemble des réunions du CROS Ile de France et a pris notamment part aux travaux de la commission sport de haut niveau.

Représentation de la ligue :
- 50 ans du CROS Ile de France
- 14 mai 2019 : AG du CROS Ile-de-France

3. LA RÉGION ILE DE FRANCE

La ligue Ile-de-France a signé une convention d'objectifs avec la Région Ile-de-France qui constitue un partenaire important de la ligue. Par ailleurs une convention tripartite avec la Région, la FFBaD et la ligue va être prochainement signée.

Une réunion avec la directrice du service des sports, des solidarités et de la citoyenneté, Madame BERGER-AUMONT et le chef du service des sports, M. Karim BENKORBA a eu lieu le 21 février 2019.

La ligue par l'intermédiaire de son Président a également participé aux travaux de la conférence régionale du sport en participant à différents ateliers sur les thématiques suivantes :
- Imaginons le club de demain

- Infrastructures sportives

Nous remercions Monsieur Patrick KARAM, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France en charge de la vie associative, des sports et de la jeunesse pour le soutien apporté au sport en général et au badminton en particulier.

4. LA DIRECTION RÉGIONALE JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE (DRJSCS)

Dans le cadre de la création de l'agence française du sport le lien entre le CNDS et la DRJSCS ne sera plus le même qu'auparavant. Toutefois, la DRJSCS nous a assuré de son soutien dans deux domaines pour l'année 2019 :
- Le soutien à l'emploi
- Les crédits du BOP209 destinés au fonctionnement du haut-niveau et plus particulièrement du pôle espoirs

La FFBaD s'est positionnée au même titre que vingt-huit autres fédérations pour décliner leur projet sportif fédéral et ainsi gérer l'étude des dossiers correspondant à l'ancienne part territoriale du désormais ex-CNDS (Centre national pour le développement du sport). Cette dernière instance est remplacée depuis le 24/04/2019 par la nouvelle agence du sport. Cette dernière a été créée sous la forme d'un groupement d'intérêts publics (GIP).
L'Agence nationale du Sport assurera deux missions :
• **La haute performance** : l'Agence Nationale du Sport accompagnera les Fédérations vers plus d'excellence dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en plaçant la cellule "athlète – entraîneurs" au cœur du dispositif.
• **Le développement des pratiques** : l'Agence agira au plus près des collectivités et territoires carencés en matière de politique sportive notamment pour l'emploi et pour la construction d'équipements sportifs. Elle soutiendra de manière innovante les Fédérations via le projet sportif fédéral (plan de développement des pratiques pensé par les Fédérations au service des clubs, des territoires, des français).

Cette instance permettra à ses membres fondateurs qui sont l'État, le mouvement sportif, les collectivités et le monde économique, de décider conjointement des orientations et des règlements d'intervention dans les prochaines années.

Les premières orientations et les règlements d'intervention ont été validés en conseil d'administration et permettront dès à présent d'agir pour le développement du sport.
• Pour l'emploi, avec notamment le maintien des emplois financés en 2018, soit 5 070 emplois
• Pour les équipements, avec un programme ambitieux de 54 millions d'euros qui permettra d'accompagner la rénovation et la construction d'équipements.
• Pour les associations sportives, avec la mise en place des projets sportifs fédéraux, le programme « j'apprends à nager » et le soutien territorial via les structures déconcentrées.

Le budget de l'Agence s'élève à environ 350 millions d'euros. Il se répartit en 3 postes de dépenses principaux : la haute performance (93,4 millions €), le développement des pratiques sportives (197,1 millions €) et le fonctionnement de l'agence (7,4 millions d'euros).

La différence correspond au paiement d'une partie des engagements du CNDS sur les équipements sportifs (restes à payer). Ainsi qu'aux subventions versées par le Ministère des Sports au CNOSF et au CPSF via l'Agence nationale du Sport.
De manière opérationnelle, il semblerait toutefois qu'une certaine latitude soit laissée aux fédérations dans les critères d'octroi des subventions. À condition que ces critères aient été présentés dans le projet sportif fédéral lui-même au préalable validé par l'agence nationale du sport...

LE RÉSEAU DE LA LIGUE

5. LE CREPS D'ILE DE FRANCE

Le CREPS d'Ile de France constitue depuis de nombreuses années un partenaire important pour l'accès au Haut Niveau et nos formations. En accueillant historiquement le Pôle espoir depuis sa création, le CREPS nous accompagne dans l'alimentation des équipes nationales de badminton.

La ligue a signé une convention avec le CREPS d'Ile de France pour :

- l'accueil du pôle espoirs de badminton
- l'organisation du DE.JEPS Badminton
- la mise à disposition d'une salle de travail/réunion

La ligue y organise de manière privilégiée des stages et des formations. En 2018, la ligue y a également implanté le tournoi jeune dans le cadre des IFB.

Nous remercions vivement Michel GODARD, directeur du CREPS, et toute son équipe pour l'aide et l'écoute apportées aux projets du badminton francilien.

6. LE COSMOS

La Ligue Ile-de-France adhère au CoSMoS à titre individuel. À ce titre, elle est membre de son assemblée générale. Le CoSMoS est le syndicat des employeurs du sport majoritaire.

Il négocie avec les autres organisations syndicales des employeurs et des salariés les différents accords qui vont faire évoluer les normes de la convention collective et qui découlent de ce dialogue social. Le CoSMoS dispose également d'une équipe de juristes pouvant vous accompagner et répondre à vos questions sur tous les domaines du droit social et des relations de travail avec vos salariés.

20 juin 2018 : participation à l'assemblée générale du CoSMoS
19 décembre 2018 : participation à l'assemblée générale du CoSMoS

7. L'AFCAM

La Ligue Ile-de-France adhère à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM). La représentation de la ligue est assurée par la CLOT.

Elle a pour mission essentielle d'analyser et de comprendre les problématiques des arbitres et juges de tous les sports.

RÉCOMPENSES ET RECONNAISSANCE

Le badminton francilien a vu en 2018/2019 son action mise en avant au travers de différentes initiatives et supports

1. LES AMBASSADEURS DU SPORT (RÉGION ILE DE FRANCE)

Les Ambassadeurs du sport d'Île-de-France sont des athlètes franciliens ayant participé à des Jeux olympiques ou paralympiques qui acceptent de faire la promotion du sport et de ses valeurs auprès des jeunes Franciliens, à commencer par les lycéens et apprentis.
Brice LEVERDEZ (USC-94) et Méril LOQUETTE (BML-78) sont ambassadeurs du sport pour la Région Ile de France.

2. UN SOUTIEN RÉGIONAL POUR LE SPORT ET LES ATHLÈTES FRANCILIENS

La deuxième édition des Victoires sportives de l'Ile-de-France s'est déroulée, ce 13 novembre 2018, au siège de la Région Ile-de-France, à Saint-Ouen (93). Un rendez-vous qui traduit le soutien régional au mouvement sportif francilien et au sport de haut niveau, en récompensant des équipes et des clubs, des officiels, des bénévoles, des entreprises, des athlètes franciliens, ou encore des personnalités qui ont marqué la saison sportive 2017-2018 en Île-de-France et sur la scène internationale.
Lauréat Arbitre, juge arbitre, officiel masculin : Lund WOLFGANG (badminton).

3. ESPRIT BAD

Plusieurs esprits bad se sont appuyés sur des initiatives portées par la ligue:
- Le Fit'minton
- L'action en direction des personnes réfugiées (projet FAIRES)
- Le Championnat Régional Vétérans 2019

4. MÉRITES FÉDÉRAUX

MÉDAILLE GRAND OR / 2019
- Hélène BUSSOLINO - ESC (92)

MÉDAILLE D'ARGENT / 2019
- Pascal PREVOT - BADISET (75)
- Liliane LEFORT - BCN (77)
- Matthieu SOUCHOIS - LVJ (91)
- Frédéric EMERY - LIFB

MÉDAILLE DE BRONZE / 2019
- Patrice GOUVA - SBQC (77)
- Robert ZYWIECKI - ASCL (77)
- Anne Sylvaine SEXE - MBC (77)
- Gilles VIOLLETTE - SB7 (77)
- Didier CORNICHON - USCB (77)
- Laurent QUERE - CBM (78)
- David DUBOIS - MYBAD (78)
- Hugo ANEST - ACB (93)
- Rachel BRU - RSCM (93)
- Radouane TALEB - BAD18 (75)
- René FONTAINE - USCC) (75)
- Olga PETROVA - RAC (92)
- Nadine RICHARD - SLPXV (75)
- Michel ROBINEL - ASTOOBAD (75)
- Florent BEHIER - LVJ (91)

LE BADMINTON CITOYEN

1. VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ/RADICALISATION

Suite aux attentats de janvier 2016, l'État a souhaité mettre en place une formation à destination des dirigeants et des éducateurs sportifs sur le thème des valeurs de la République et de la laïcité. La LIFB s'est portée volontaire et a proposé un formateur pour assurer les temps de formations au mouvement sportif. En 2018, une formation a été assurée au CROS Ile-de-France par l'un de nos salariés. Il est prévu une deuxième session de formation en septembre 2019.
Dans le même temps, la région Ile-de-France s'est engagée à combattre le phénomène de radicalisation. Le sport étant impacté, un salarié de la ligue a été désigné comme référent radicalisation.

2. LE PROJET FAIRES

En réponse à un appel d'offres de la Commission européenne sur l'inclusion sociale des réfugiés par le sport, l'Institut de relations internationales et stratégiques a été retenu pour mener un projet s'inscrivant dans la lignée d'une précédente initiative « Les volants de l'Union », ce projet est en association France terre d'asile, Solibad et la Ligue Ile-de-France de Badminton.
Le projet FAIRES est un projet d'un an qui s'inscrivait dans la lignée d'une précédente initiative avec les mêmes partenaires (les volants de l'union) qui s'articule autour de trois objectifs :

• Faciliter l'inclusion sociale de jeunes réfugiés (18-35 ans), femmes et hommes, installés en Île-de-France, suivis par l'association France terre d'asile. Cette inclusion sera rendue possible grâce à la composition de binômes constitués avec des étudiants d'IRIS Sup' (école de relations internationales, rattachée au centre de recherche IRIS) pour la pratique hebdomadaire du badminton au sein de clubs affiliés à la Fédération française de badminton et sollicités par la Ligue Île-de-France de badminton.

• Encourager un débat sur la question de l'inclusion sociale des réfugiés, permettre la mise en relation de protagonistes ne travaillant pas, jusqu'alors, ensemble et mettre en lumière le rôle de l'Union européenne dans les initiatives citoyennes. Un colloque sera ainsi organisé en septembre 2018, au cours de la semaine européenne du sport, à l'IRIS. Cet évènement sera l'occasion de présenter les premiers résultats de l'action, de débattre avec d'autres porteurs de projets, permettant un échange de bonnes pratiques et une réflexion à la fois théorique et pratique sur la mise en œuvre d'initiatives de ce type. Il sera aussi l'occasion de mettre en avant les différentes actions européennes visant à l'inclusion sociale du sport et de communiquer sur ce projet auprès de la société civile mais aussi des pouvoirs publics.

• Réaliser un manuel technique présentant les bonnes pratiques permettant de favoriser l'inclusion sociale des réfugiés, femmes et hommes, au sein de clubs sportifs et regroupant des fiches d'accueil pédagogiques à l'attention des associations sportives, des réfugiés et de tiers (bénévoles, étudiants, retraités, etc.). Ce manuel « clé en main » aura vocation à être largement diffusé, permettant ainsi une reproduction de l'initiative autour d'autres sports et sur d'autres territoires.

Cette action a conforté les instances dirigeantes dans sa volonté de continuer à œuvrer dans des projets favorisant l'inclusion sociale que ce soit à destination de migrants, de personnes handicapées, de personne en détresse sociale et plus généralement éloignées de la pratique sportive. Notre discipline est simple d'accès. Elle permet à tout un chacun, le temps d'une séance de badminton, de se dépenser, de s'évader et de partager un moment de bonheur autour du sport.

Nous tenons à remercier Carole GOMEZ, chercheuse à l'IRIS, spécialisée sur l'impact du sport dans les relations internationales pour la construction de ce projet.

LE BADMINTON CITOYEN

CHARTE RÉGIONALE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA LAÏCITÉ

PRÉAMBULE

La Région Île-de-France s'engage à préserver et défendre les valeurs inscrites dans les textes fondateurs de la République que sont la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et la Constitution du 4 octobre 1958, ainsi que le principe de laïcité garanti par la loi du 9 décembre 1905 .

La Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité est l'expression de cet engagement et s'impose à tous ses agents, ses usagers ainsi que les partenaires dont elle soutient financièrement l'action. Elle prend particulièrement sens dans un contexte où la République française subirait des provocations et/ou des atteintes régulières dont le but serait de remettre en cause les valeurs qui la fondent.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de sexe, d'orientation ou d'identité sexuelle, ou de religion. Elle garantit des droits égaux aux femmes et aux hommes.

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Les valeurs de la République permettent l'exercice de la citoyenneté. Elles impliquent le rejet de toute violence, des discriminations, garantissent l'égalité des femmes et des hommes et reposent sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. Leur respect impose qu'aucun principe religieux ne leur est supérieur.

Nul ne peut se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour ne pas appliquer les principes et valeurs de la République. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public. La liberté de religion ou de conviction rencontre nécessairement les limites liées au respect du pluralisme religieux et à la liberté de ne pas croire, à la protection des droits et des libertés d'autrui, au maintien de l'ordre public, de la paix civile et du vivre ensemble.

Si la loi impose l'exercice du principe de neutralité aux services publics, les usagers du service public comme les acteurs privés ne doivent pas entraver la liberté et le libre-arbitre d'autrui, dans le souci de l'intérêt général.

La Région décide de promouvoir et de faire respecter ces principes dans tous les champs de son intervention, tout en garantissant à toutes et tous la liberté d'adhésion et d'accès aux services, la non-discrimination, la non tolérance des incivilités, le refus des provocations, des violences et des incitations à la haine.

LES ORGANISMES SOUTENUS PAR LA RÉGION

Article 4

Toutes les personnes morales publiques ou privées soutenues par la Région respectent et font respecter les principes et valeurs de la République.

Les organismes appartenant au mouvement d'éducation populaire et de jeunesse et du mouvement sportif s'engagent particulièrement à transmettre ces valeurs au travers de leurs œuvres éducatives, l'action associative ainsi que dans le sport.

À ce titre, ils contribuent à l'égal traitement de tous, sans distinction d'origine, de sexe, d'orientation ou d'identité sexuelle, ou de religion et luttent contre toutes les formes de discriminations.

Ils s'engagent à faire respecter l'égalité entre les femmes et les hommes, refusent toutes les formes de sexisme et de violences faites aux filles, qu'elles soient mineures ou majeures, et aux femmes, toutes les formes de harcèlement, le port de tenues vestimentaires imposé, le refus de contact ou de relation hiérarchique avec des femmes.

Ils veillent à l'intégrité morale et physique des jeunes et notamment des mineurs (maltraitance psychologique ou physique, violence à caractère sexuel, mise sous emprise psychologique).

Ils protègent leurs adhérents, salariés, bénévoles et usagers contre tout prosélytisme qui constituerait des formes de pressions et les empêcherait d'exercer leur libre arbitre et de faire leurs propres choix.

Ils n'acceptent pas que des individus puissent se prévaloir de leur appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux lois de la République.

Ils ne tolèrent ni les violences ni les incivilités ou tout autre comportement signifiant le rejet et la haine de l'autre, en particulier sur les terrains de sport et dans les tribunes des stades.

LES USAGERS ET UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX

Article 5

La liberté de conscience s'applique aux administrés et usagers des équipements et services publics régionaux.

Le droit des usagers d'exprimer leurs convictions religieuses, syndicales, politiques, philosophiques s'exerce dans la limite du bon fonctionnement et de la neutralité du service public, du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions ainsi que des impératifs d'ordre public, de sécurité et d'hygiène.

Article 6

Les usagers des services publics régionaux doivent s'abstenir de toute forme de prosélytisme ainsi que tout comportement de nature à risquer de porter atteinte aux règles d'hygiène, de sécurité ou à troubler l'ordre public.

Article 7

Les usagers des services publics régionaux ne peuvent se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour ne pas appliquer les principes et valeurs de la République, ni porter atteinte au vivre ensemble.

Ils ne peuvent également récuser un agent public régional ou d'autres usagers du même service public, ni exiger une adaptation du fonctionnement du service public ou d'un équipement public.

EXTRAITS DES PRINCIPAUX TEXTES FONDATEURS

Articles 4 et 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :
« Article 4 : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi. ».

« Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. ».

Extrait du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 :
« 3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. »

Extrait de l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 :
« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances (…). »

Article 1 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État :
« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

RAPPEL DES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

L'article 2 de la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 relative à la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité subordonne l'attribution de subvention régionale à tout organisme au respect et à la promotion de cette charte, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

À cette fin, tout organisme sollicitant une subvention du conseil régional annexe à sa demande un exemplaire de la charte signée par son représentant légal.

La mise en œuvre des dispositions de cette charte figure également dans le compte rendu d'exécution ou, le cas échéant, dans le compte-rendu financier, de l'action soutenue par le financement régional.

Tout manquement avéré au respect des valeurs de la charte conduit au non-versement ou à la restitution de la subvention régionale accordée, dans les conditions précisées par le règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France.

Fait à Paris le 12/11/2018

Signature du représentant légal

Ligue Ile-de-France de BADMINTON
64 Rue du Couédic - 75014 PARIS
Siret : 347 726 374 00023 - APE : 9312 Z

LE BADMINTON CITOYEN

3. SPORT A L'HÔPITAL ET SPORT HANDICAP

A. PREMIERS DE CORDÉE

Dans le cadre de l'olympiade 2016/2020 une convention a été signée avec Premiers de Cordée. L'association avec son programme sport à l'hôpital propose gratuitement, tout au long de l'année, des initiations sportives pour les enfants hospitalisés. Ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs qualifiés et des bénévoles de l'association ou de ses partenaires. L'association a également développé un programme de sensibilisation au handicap à travers l'handisport auprès des écoles et des entreprises.

La ligue participe à plusieurs reprises dans la saison à l'organisation de session de badminton permettant à de jeunes enfants hospitalisés de pratiquer notre discipline et de s'évader, le temps de la séance, de leur quotidien.

Outre ses animations régulières dans les hôpitaux, la ligue participe chaque année à la semaine du sport à l'hôpital et à la journée évasion au stade de France, regroupant des centaines d'enfants et plus de vingt disciplines engagées dans le dispositif.

Crédit : Premiers de Cordée

Méril LOQUETTE et Kylian MBAPPE en plein échange lors de la journée Evasion 2018

B. L'APPUI AUX MANIFESTATIONS DE SENSIBILISATION

La ligue s'engage autant que possible lorsqu'elle est sollicitée dans toutes les manifestations ayant pour objectif de sensibiliser le tout un chacun au handicap.

Dans ce cadre la ligue a participé à la préparation de la journée Parabad qui aura lieu à Presles le 23 juin prochain. Il s'agit d'une journée de rencontres autour de la pratique sportive pour les non valides, mêlant des temps de jeu et des temps d'échanges avec des spécialistes du handicap (monde médical, entreprises et mouvement sportif).

Elle a également participé à la semaine olympique et paralympique organisée par la fédération française du sport universitaire le 7 février et aux animations portées par la FFBaD à la terrasse des canaux au mois de juillet 2018.

C. LE PRÊT DE FAUTEUILS

La ligue dispose de quatre fauteuils parabad. Elle met ses fauteuils à disposition soit aux clubs qui en font la demande soit aux collectivités qui souhaitent valoriser la pratique du parabadminton auprès de leurs administrés et sensibiliser là encore au sport handicap. Deux collectivités ont fait appel à la ligue pour valoriser le parabad cette année.

4. UN BALLON POUR L'INSERTION

La ligue travaille à ce jour à un rapprochement avec l'association « Un ballon pour l'insertion » qui est une association qui propose dans toutes ses actions de séjours de remobilisation, d'activités sportives, de bien-être et d'événements, de construire avec la personne en difficulté une relation de confiance basée sur la remise en mouvement du corps, l'expression de groupe et la création artistique.

LE BADMINTON RESPONSABLE

1. LABEL SPORT RESPONSABLE

La ligue a été reconnue sport responsable pour la création et le développement de la pratique du Fit'Minton.
De manière générale, la ligue s'attache à éviter tout gaspillage et essaie d'utiliser au mieux les ressources.

2. LE LABEL ECOBAD

Une manifestation éco-responsable est une manifestation qui prend en compte le développement durable comme un enjeu important dans sa stratégie d'organisation et propose des actions concrètes afin de réduire son impact environnemental et d'augmenter ses impacts économiques et sociaux.
Les organisateurs peuvent faire une demande label ECOBaD pour promouvoir et valoriser cette démarche.

Le label ECOBaD c'est:

- Reconnaissance d'un système de gouvernance responsable
- Politique de labellisation
- Conventionnement avec des partenaires éthiques et responsables
- Mise en place d'actions de solidarité
- Adoption d'une stratégie d'éco-communication
- Formation et sensibilisation au développement durable
- Respect de la santé et lutte antidopage
- Gestion optimisée des transports et de l'hébergement
- Politique d'achats responsable pour la restauration/buvette
- Tri et du recyclage des déchets
- Eco-Arbitrage
- Établissement de bilans et amélioration continue

Sept tournois labellisés ECOBaD se sont déroulés sur le territoire francilien jusqu'à présent sur la saison 2018/2019. C'est encore trop peu. La ligue a souhaité valoriser ce label dans son règlement relatif aux autorisations de tournois. Ainsi, un deuxième tournoi peut être autorisé à un même club s'il s'engage notamment dans la labellisation de son tournoi dans cette démarche écoresponsable.
Pour mener à bien votre demande de labellisation vous pouvez contacter Sarah BITON (sarah.biton@lifb.org).

3. RELATIONS LIGUES AFFINITAIRES

A. LA FÊTE DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES -14 JUIN 2018

Depuis neuf ans, la LIFB organise la fête des sections sportives scolaires Badminton. L'édition 2018 a eu lieu le 13 juin, au gymnase Noyer Perrot à Moissy-Cramayel.
Les collégiens se sont affrontés dans un tournoi pendant toute la journée. Hervé Souillard, responsable sportif à la Ligue Île-de-France de badminton, était présent sur place pour assurer une partie de l'encadrement. Plus de 100 collégien(nes) venant de quatre sections sportives franciliennes étaient présents pour cet évènement.
Les joueurs du pôle espoirs ont également

assuré une démonstration auprès des élèves.

Fête des sections sportives 2018 à Moissy-Cramayel (77)

Les sections sportives représentées étaient :
- Collège de la Boétie - Moissy-Cramayel (77)
- Collège Jean Renoir - Boulogne-Billancourt (92)
- Collège Gérard Philippe - Villeparisis (77)
- Collège Antoine de Saint-Exupéry - Fresnes (94)

B. RELATION AVEC L'UNSS

Le badminton est le troisième sport scolaire (161 000 pratiquants). La ligue s'engage autant que possible dans les actions organisées par

LE BADMINTON RESPONSABLE

l'UNSS pour valoriser notre discipline dans le monde scolaire. Elle participe régulièrement aux commissions mixtes paritaires.

4. HISTOIRE DU BADMINTON FRANCILIEN

Durant l'été 2018, la ligue a souhaité mettre en place un groupe de travail sur l'histoire du badminton francilien. Un stagiaire a mené une série d'entretiens auprès des anciens président(e)s de la ligue et de certains élus afin de dresser les premières grandes étapes, de la construction et du développement du badminton francilien.

À terme, nous souhaitons que ce groupe de travail puisse devenir une commission qui se réunisse régulièrement afin de nourrir le travail nécessaire de mémoire qui sert à l'explication de la structuration du badminton francilien.
C'est aussi mettre en avant les structures, les femmes et les hommes qui ont permis ce développement et dont certains ont contribué à la création de la Fédération Française de Badminton.

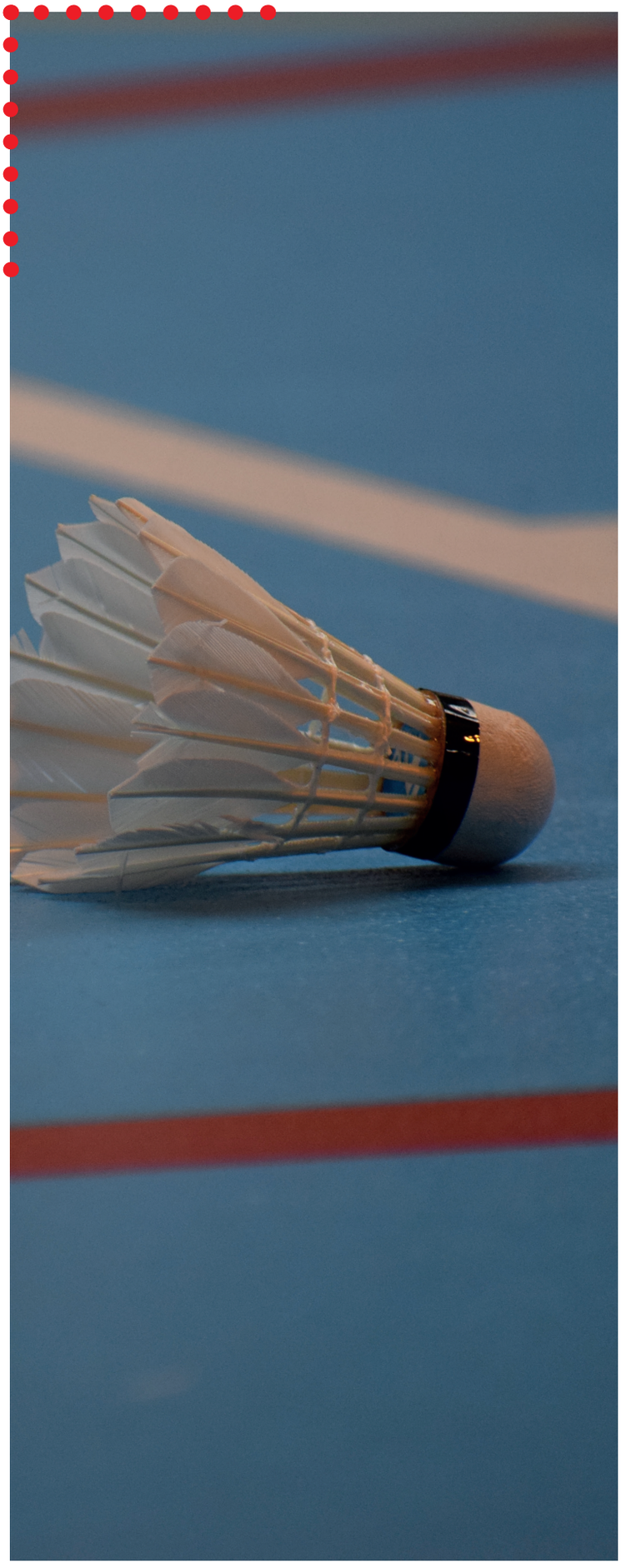

YONEX
AEROSENSA

LES CHAMPIONS DE FRANCE 2019 LICENCIÉ(E)S EN ILE-DE-FRANCE

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIORS (31 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2019 À ROUEN)

Les Médailles Franciliennes

SIMPLE DAME

1	Marie BATOMENE	CBAB - CD 93

SIMPLE HOMME

1	Brice LEVERDEZ	USC - CD 94
2	Lucas CORVÉE	IMBC - CD 92

DOUBLE DAMES

1	Delphine DELRUE & Léa PALERMO	USEE - CD 95 BACLY - CD 69
3	Vimala HERIAU & Margot LAMBERT	RCF - CD 75 BACO - CD 69
3	Audrey MITTELHEISSER & Lauren FONTAINE	IMBC - CD 92 BCGBDC - CD 35

DOUBLE HOMMES

3	Fabien DELRUE & William VILLEGER	USEE - CD 95 ASPTT - CD 67
3	Lucas CORVÉE & Brice LEVERDEZ	IMBC - CD 92 USC - CD 94

DOUBLE MIXTE

1	Delphine DELRUE & Thom GICQUEL	USEE - CD 95 RSM - CD 68
3	Léa PALERMO & Gaëtan MITTELHEISSER	BACLY - CD 69 IMBC - CD 92
2	Audrey MITTELHEISSER & Ronan LABAR	IMBC - CD 92 AUCB - CD 13

L'OLYMPISME ET LE PARALYMPISME

Rappelons en préambule que dans le cadre de la mise en œuvre du projet de la ligue, les actions de la délégation sont orientées vers les axes et objectifs précisés ci-dessous :

1. LES OBJECTIFS : FAVORISER LA CULTURE DE LA RÉUSSITE

1) Accéder à la performance et aux compétitions de référence :

- Accompagner les acteurs vers le Haut Niveau et l'International
- Organiser des stages de perfectionnement pendant la saison
- Suivre les meilleurs joueurs franciliens sur les compétitions majeures (nationales et internationales)
- Développer l'offre de pratique compétitive
- Organiser un parcours francilien d'accès au Haut Niveau
- Mettre en place un accompagnement ciblé à destination des joueurs listés et sélectionnés ayant la capacité d'intégrer les différents pôles fédéraux
- Mettre en place un système de détection (le DAR) et contribuer au niveau immédiatement supérieur (le DAI)
- Viser à terme la création d'un pôle France, associé au Pôle Espoir existant;

2) Améliorer le parcours de l'Excellence Sportive ;

- Décliner les orientations fédérales pour assurer un accès à une pratique sportive structurée et encadrée
- Diffuser les orientations techniques nationales relatives à la formation des jeunes joueurs auprès des encadrants et des clubs
- Inciter les clubs et les comités à s'engager dans le processus de labellisation des EFB et à s'insérer dans le dispositif club avenir
- Mettre en place le dispositif jeune
- Diffuser le dispositif jeunes sur le territoire et le coordonner.

2. LE «MOT» DU VICE-PRÉSIDENT : REFORMER POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

Comme lors des saisons précédentes, le secteur « accès au haut-niveau », fort de ses deux élues, Valérie CONTOZ et Cécile RONGET, et de ses cadres techniques, Hervé GOULIN, Responsable Sportif et Michel TAALBA, Responsable du Pôle Espoirs badminton de Châtenay-Malabry, ainsi que Clément GILLOT et Fabrice BERNABE, s'est consacré sans relâche à ses différentes missions.

Par souci de concision, je ne mentionnerai pas les résultats obtenus tant à l'échelon interrégional, national ou international ni les évolutions en termes d'effectifs du pôle espoirs - lequel s'avère de plus en plus « attractif » - que vous trouverez par ailleurs dans le rapport annuel.
Je vous alertais en assemblée générale depuis plusieurs saisons sur les temps incertains qui s'annonçaient en ce qui concerne notre Élite Jeunes, sur la base des quelques études que nous avions ponctuellement réalisées, et qui avaient commencé à se traduire dans nos résultats aux Championnats de France Jeunes. Ceux de 2018 étaient logiquement mais très nettement en recul par rapport aux millésimes précédents. Je consacrerai ces quelques pages - contrairement à l'accoutumée – non à un essai de synthèse des douze derniers mois mais à informer les délégués (et plus largement à tous les lecteurs) du projet de réforme de l'accès au haut niveau en Ile-de-France, réforme qui était devenue indispensable, et qui nous a mobilisés - en sus de nos tâches « quotidiennes » - en tant que membres du Groupe de Travail constitué pour l'occasion et renforcé par deux CTDs expérimentés, à savoir Jonathan CASSIER et Julien HENIN.

3. LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DE L'ACCÈS AU HAUT NIVEAU

A. PRÉAMBULE – ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'après-Paris 2024

Les joueurs susceptibles de participer aux JO de 2024 font partie d'une liste appartenant à un collectif Fédéral déjà établi. Plusieurs d'entre

eux font partie des générations qui ont brillé récemment chez les jeunes, avec notamment des titres de Champions d'Europe Juniors en 2017 et 2018. Le rôle du secteur accès au haut niveau de la LIFB est dès à présent et pour les prochaines saisons de contribuer à la relève de la génération 2024, en faisant en sorte de donner leur chance aux meilleurs potentiels Franciliens de faire partie de cette future élite.

Une architecture régionale devenue obsolète

Le système de stages et de compétitions, la détection et la formation des joueurs à potentiel a été défini/précisé et…partiellement mis en place au début du mandat précédent, tout en évoluant depuis. Il n'est plus adapté, ne serait-ce qu'en raison du changement des catégories d'âges, et surtout ne produit plus les résultats à la hauteur de notre « statut » (clairement contesté chez les jeunes compétiteurs) de première Ligue nationale, et avec d'autant plus de visibilité depuis la création des onze autres « grandes régions ». La nécessaire cohérence entre les missions (et la manière dont elles sont déclinées) de la LIFB, d'une part, et des comités, d'autre part, n'est pas (ou plus) optimale, voire dans certains cas très insuffisante (il existe en effet une forte hétérogénéité entre ces derniers) … Nous devons donc revoir notre architecture régionale, tout en veillant à ce qu'elle soit en cohérence également avec celle définie par la FFBaD. Ainsi, les différentes instances pourront travailler de manière coordonnée afin de mieux faire émerger les talents de demain en déclinant le projet fédéral sur notre territoire.

Des documents de référence

Les travaux - toujours en cours - sont conduits dans le respect et en lien avec un certain nombre de documents récemment parus ou en cours d'élaboration, à savoir notamment :
- Le Projet de Performance Fédéral (PPF) 2017-2024 et les différentes brochures Fédérales (Les orientations techniques du haut niveau, le parcours de formation du jeune joueur vers le haut niveau, le Projet Relève, le Projet France Avenir, les directives techniques nationales, le Dispositif Avenir (DA), le dispositif Club Avenir (CA), le Suivi Avenir National (SAN), le pôle espoirs),
- Le projet de Ligue (cf. document remis à l'occasion de l'assemblée générale précédente de la LIFB),
- La répartition des compétences entre la FFBaD et ses organes territoriaux (ou « Qui fait quoi/grille d'analyses », document encore en construction à notre connaissance)
- Le plan de développement de la FFBaD à horizon 2024.

Les acteurs concernés

Nous remercions d'ores et déjà les différents contributeurs (en rappelant que le projet n'est pas encore finalisé !), à divers titres et en fonction des phases (soit pour consultation, validation, formation ou information), à savoir :
- Le bureau et le conseil d'administration de la LIFB
- Les élus et bénévoles départementaux : Présidents, Responsables de commissions Jeunes et Compétitions des Comités,
- Les Techniciens : ETR élargie (cadres et salariés de la LIFB, CTDs, entraîneurs des clubs avenirs et des clubs comprenant des joueurs en SEF/DME, clubs labellisés EFB avec une école de jeune forte i.e. 4 ou 5 étoiles…)

4. ÉTAT DES LIEUX DE L'ACCÈS AU HAUT NIVEAU EN ILE DE FRANCE

Notre première tâche a été de poser un regard sans concessions sur l'existant. Celui-ci s'est fondé sur des indicateurs visant à situer objectivement l'Ile-de-France chez les jeunes par rapport aux autres ligues en termes de résultats et/ou de potentiels ainsi que les clubs et les comités Franciliens les uns par rapport aux autres :
-l'évolution du nombre de médailles au cours des cinq derniers Championnats de France Jeunes,
-le nombre de joueurs qualifiés cette saison aux étapes du CEJ et aux Championnats de France Jeunes,
-la comparaison du nombre de joueurs franciliens présents dans les différents Top Poona (par sexe et catégorie d'âge) [on

pourra objecter que ce critère est à manier avec précaution dans les catégories poussin, benjamin et minime 1, mais il a vocation à le devenir dès lors que les joueurs de la Région pourront marquer plus de points à partir du moment où notre système de compétitions aura évolué mais aussi que les encadrants des joueurs bâtiront pour ces derniers un parcours compétitif pertinent],

- le nombre de joueurs accédant au DAN/ faisant partie du SAN,
- le nombre de joueurs convoqués en sélections nationales (U15, U17, U19),
- le nombre de joueurs sur les listes ministérielles,
- le nombre de joueurs en Pôles France Relève (voire ceux entrant à l'Insep, ce qui permet de tenir compte des joueurs effectuant un parcours « hors structure »),
- le nombre de clubs avenirs, le nombre de clubs labellisés 3, 4 ou 5 étoiles …
- les joueurs des comités sur le DAI sur les 5 dernières saisons…

Les données d'ores et déjà recueillies correspondant à ces critères permettent dès à présent d'affirmer ce qui suit :

• La France a brillé à l'international chez les jeunes et, si le niveau mondial est encore éloigné (la meilleure place – et de loin !- étant une huitième place aux Mondiaux U19 en 2017), du fait de la faiblesse à cet échelon, de nos féminines, elle est clairement sur le Podium de tête en Europe (en « moyenne » nettement derrière le Danemark, mais tout près de l'Angleterre). Les joueurs Franciliens ont été nombreux à contribuer, en étant sélectionnés à l'international par la FFBaD au cours des six/sept dernières saisons; nous sommes « en tête » pour les sélections U17 et U19 (grâce notamment aux générations « dorées » en Juniors cf. Delphine DELRUE, Vimala HERIAU, Eloi ADAM, Fabien DELRUE…) mais talonnés par Grand Est, AURA, la Bretagne et PACA ; nous avons dominé nettement en U15, loin devant Bretagne, PACA et AURA… Néanmoins sur la dernière saison, la LIFB a nettement reculé toutes sélections internationales confondues, puisque nous sommes désormais nettement dominés par PACA, et talonnés par Grand Est et la Normandie. Un des exemples les plus frappants est celui des récents Huit Nations U15, où l'Ile-de-France n'était représentée que par une joueuse (sur douze représentants, soit 8.5% de l'effectif)…à comparer aux cinq Franciliens sélectionnés dans la même épreuve en 2016.

• Au niveau National, si l'on considère le Top 100 Poona (en simple, total des catégories de Benjamins à Juniors) le classement de la LIFB (qui constitue 19% des licenciés nationaux) est désastreux puisque nous apparaissons en cinquième position, avec 10% des effectifs, quasi à égalité avec une petite Ligue en termes d'effectifs (les Hauts de France, dont le nombre de licenciés ne représente même pas le tiers de ceux de l'Ile de France) loin derrière le trio de tête (où l'on trouve AURA, la Bretagne et Grand Est). L'offre compétitive francilienne à l'intention de nos jeunes « de bon niveau » est certainement en cause mais n'explique pas tout puisque la position des Juniors et cadets (qui ont vocation à disputer les tournois séniors) est à peine meilleure que celle des plus jeunes. Si l'on considère, à l'opposé, le Championnat de France Jeunes, la LIFB ressort nettement mieux, à la première place (quoique, parmi les « grandes ligues », la Bretagne et PACA soient plus « performantes ») avec un taux moyen de près de 21% des médailles (toutes couleurs confondues) décernées sur les années 2014 à 2018, ce qui tend à prouver que la LIFB est en capacité d'amener ses « meilleurs » éléments au plus haut niveau national. Un décrochement s'est néanmoins produit en 2018, avec un taux moyen à peine supérieur à 16%, sans doute plus proche de notre situation actuelle, et qui se retrouve dans le nombre moyen de qualifiés cette saison aux différentes étapes du CEJ, sans doute - avec le Championnat de France Jeunes (à noter que les franciliens constituent 15.1% des entrants directs en tableau final des prochains Championnats de France Jeunes, chiffre plus représentatif que les 12.9% après pris en compte de tous les participants, i.e. en incluant ceux passant par les qualifications/ce

dernier chiffre étant dû au poids des participants en tant que vainqueurs des Championnats Régionaux , dont « mécaniquement » les Franciliens ne constituent que moins de 6% soit 1/17ième) - l'indicateur le plus pertinent de la valeur actuelle du Collectif Jeunes Francilien. On peut également comparer ce niveau avec les 17.4% de joueurs Franciliens sur les listes ministérielles espoir et relève de 2015 à 2019…

• Toujours au plan national, et si nous ne sommes que deuxièmes ex aequo avec la Bretagne, et de peu devant AURA, mais loin derrière Grand Est, en termes d'effectifs de l'INSEP sur les cinq dernières années, la place de l'Ile-de-France est plus conforme sur la même période pour ce qui est des effectifs en Pôle France Jeunes. Elle nous parait plus révélatrice de la formation effectuée dans notre pôle espoirs et/ou dans quelques clubs franciliens, du fait de la catégorie d'âge concernée. Les pôles france jeunes (désormais pôles france « relève ») ont vu passer sur cette période Anne TRAN, Vincent MEDINA, Gregor DUNIKOWSKI, Lole COURTOIS, Delphine DELRUE, Marc LAPORTE, Vimala HERIAU, Eloi ADAM, Matthieu GANGLOFF, Tom RODRIGUES, Charlotte GANCI… Mais au cours de la présente saison, les seuls pensionnaires en pôle france relève issue de la « formation Francilienne » sont Fabien DELRUE et Flavie VALLET soit à peine 10% des effectifs concernés.

• Un autre élément très pertinent pour déterminer la place potentielle de notre région dans quelques années est notre participation au dispositif « Clubs avenirs ». Si l'Ile-de-France ne représente que moins de 14% des clubs labellisés EFB mais 17.5% des clubs labellisés 3, 4 ou 5 étoiles, seuls cinq de nos clubs ont obtenu le label club avenir, soit moins de 10% du nombre de clubs avenirs au niveau national… et 7% des joueurs en clubs avenirs, ce qui nous place très loin derrière nos grands concurrents (AURA et Grand Est avec huit clubs chacun mais aussi PACA avec sept clubs). La Bretagne a comme nous cinq clubs avenirs mais deux fois plus de joueurs concernés. Or le dispositif club avenir est considéré comme partie prenante des pôles espoirs, les meilleurs joueurs de clubs avenirs ayant vocation à devenir pôlistes. Signalons au passage qu'il n'existe aucune limitation départementale puisque le comité 68 comprend cinq clubs avenirs soit autant que l'intégralité du territoire Francilien…

Avec l'aide indispensable des comités, rencontrés individuellement (avec la présence systématiquement recherchée du Président, du CTD et du responsable de commission jeunes), nous avons également réalisé l'état des lieux (centré sur la pré-filière i.e. minibads/ poussins / benjamins et minimes 1) de la détection, des compétitions et des stages, ainsi que des actions de formation, dans les différents départements et l'identification des écoles de jeunes des clubs. Le taux d'encadrement qualifié et l'identification des intervenants dans les clubs performants ont également fait partie de l'étude. L'essentiel des données recueillies (que nous n'évoquerons pas ici, d'autant qu'il reflète des situations extrêmement variées) sera repris – la phase d'état des lieux pouvant désormais être considérés comme terminée, pour l'essentiel - comme celles objet du §1 ci-dessus dans un document de synthèse et ses annexes, dont nous espérons terminer la rédaction d'ici à la fin de la saison actuelle.

À noter que nous souhaitons - si possible - rencontrer dans le prolongement de cette phase un ou plusieurs responsables sportifs de « grandes » régions dont la politique est porteuse de résultats.

B. DES OBJECTIFS AMBITIEUX, COMPRÉHENSIBLES ET PARTAGES

Sur la base de l'état des lieux réalisé, s'est ouvert depuis peu une seconde phase où le groupe de travail sera particulièrement sollicité ; en nous appuyant sur les documents de référence précités, l'architecture du Projet Francilien d'Accès à la Performance 2019/2024 sera alors élaborée et représentée sous la forme d'un schéma légendé et commenté, permettant de savoir « qui doit faire quoi» dans les territoires. Il abordera l'essentiel en matière

de détection, stages, compétitions, formation, en fonction des publics cibles, les Comités et les clubs ayant bien évidemment la possibilité de mener d'autres actions, dès lors qu'elles ne contredisent pas la cohérence du dispositif territorial. Il est malheureusement trop tôt à ce stade pour faire des annonces concrètes, cette seconde phase pouvant se prolonger encore quelques mois ; l'offre de compétitions régionales, qui est indissociable du projet, devrait néanmoins - et nécessairement ! – déjà faire l'objet de modifications communiquées d'ici à la fin de cette saison, et son éventuel impact sur le calendrier sportif régional sera explicité en même temps.

Il s'agit par la réforme à bâtir de retrouver rapidement et pérenniser « notre » première place nationale des Ligues de badminton sur l'essentiel des critères ci-dessus, avec pour objectif à terme (car concernant les catégories du ressort du territoire) des podiums européens en U15 et U17 et des entrées en Pôle France Relève de nouveau à des taux reflétant notre poids en licenciés (soit 18 à 20% des effectifs en moyenne). Il parait essentiel d'ajouter que, si par nature, la recherche de la performance, au fil des échelons gravis par les athlètes, voit leur nombre logiquement se réduire en approchant du sommet, ceux qui finissent par s'en écarter pour telle ou telle raison (choix familiaux, scolaires…) pourront de par leurs acquis accumulés au long de leur parcours d'accès au haut niveau en Ile de France irriguer les clubs franciliens en joueurs de niveau national. Ces clubs bénéficieront ainsi des retombées de la réforme.

Afin que les élus des comités et les techniciens du territoire s'approprient pleinement le nouveau dispositif, des réunions d'information voire de la formation seront/pourront être nécessaires, impliquant d'autres délégations de la LIFB. Il paraît en effet difficilement envisageable de ne pas mettre en œuvre une politique de formation vis-à-vis des encadrants ainsi que des dirigeants de manière à pouvoir « compter » sur sensiblement plus que seulement un ou deux clubs par comité, ce qui est la réalité d'aujourd'hui. Nous souhaiterions également dans la mesure du possible qu'une plaquette puisse voir le jour, à l'attention des différents acteurs.

En attendant la concrétisation du nouveau dispositif, nous vous invitons ci-après à revenir plus en détail sur l'activité du secteur au cours des douze derniers mois.

5. LES ÉPREUVES NATIONALES

A. CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (SAISON 2018/2019)

Il se tiendra aux Ponts-de-Cé (49), du 30 mai au 2 juin 2019, où entre soixante et soixante-dix joueurs Franciliens sont attendus. À noter que la Ligue Ile-de-France de Badminton a changé cette année ses modes de déplacement et de subvention pour cette édition. Ainsi :

- il n'y aura pas de proposition de « déplacement Ligue » sauf pour les joueurs/joueuses qui sont au pôle espoirs ou signataires d'une convention SEF/DME ainsi que les potentiels entrant au CREPS la saison prochaine,
- quant à la subvention usuelle de cent euros, cette prise en charge sera limitée aux joueurs/joueuses atteignant le stade des quarts de finale dans au moins un tableau.

B. CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (SAISON 2017/2018) À MULHOUSE, DU 10 AU 13 MAI 2018

U13

Rémy TAING (EBPS 12) réalise le triplé ; outre le simple, il remporte le double hommes associé à Dinesh CARNOT (BCG 95) et le mixte avec Hugoline CANFAROTTA (MAS 91).
Tom LALOT-TRESCARTES (CBSE 91) est demi-finaliste du simple et également vice-champion de France en double hommes, avec Nicolas FOUQUET (CBSE 91).

U15

Émilie DROUIN (EBC 95) est médaillée de Bronze en simple dame. Nadège DURON (ACBB 92) et Émilie sont championnes de France.

U17

Cassandre LESNE (BML 78) remporte le titre en mixte associée à Christo POPOV de la ligue PACA

Yanis GAUDIN (VSMM 94) glane deux médailles d'argent dans les tableaux de double, associé d'une part à Thomas FOURCADE de la ligue Nouvelle-Aquitaine et d'autre part à Flavie VALLET (VSMM 94).

Nicolas MOINE et Youri LACOUR (SMM 92) arrivent en demi-finale de la compétition en double hommes.

U19

Fabien DELRUE (USEE 95) est demi-finaliste du mixte avec Juliette MOINARD de la ligue PACA et atteint la finale du double homme avec Maxime BRIOT de la ligue des Hauts de France.

Mathieu POIREE (APAP 75) et Vincent BLANC (USMV 77) décrochent une médaille de bronze.

C. LES CEJ (CIRCUIT ÉLITE JEUNES)

CEJ n°1 du 16 au 18 novembre 2018 à Saint-Louis

Benjamins

Marjolène RAFFIN (ASNB 93) est finaliste du simple première année.

Lucas PRACHITH (VEBAD 77) est également finaliste, en simple deuxième année.

Agathe CUEVAS (BCN 77) gagne le mixte associée à Ewan GOULIN (BCN 77), et est finaliste du simple ainsi que du double dames, associée à Lucie MECLOT de la ligue du Centre Val de Loire.

En sus du mixte, Ewan GOULIN est demi-finaliste du double hommes, associé à Louis MAURIN du Centre Val de Loire.

Minimes

Tom LALOT-TRESCARTES (CBSE 91) gagne le simple première année.

Alicia HYUNH (CBAB Comité 93) est finaliste dans les trois tableaux, associée à Floriane NURIT de la ligue Occitanie pour le double dames, et à Rémy TAING (LINAM 75) pour le mixte.

Cadets

Emilie DROUIN (EBC 95) arrive en demi-finale du simple ainsi qu'en finale du mixte, associée à Aymeric TORES (SB77 77), lequel est par ailleurs demi-finaliste du double hommes.

Nicolas HOAREAU (VSSM 94), associé à Alfred LEROY de la ligue Centre Val de Loire et Laëticia JAFFRENNOU (SMM 92) atteint le stade des demi-finales en double hommes et mixte.

La LIFB ne remporte que deux finales sur cette étape malgré sa présence en finale dans dix tableaux (sur dix-neuf) ; à noter en outre cinq places de demi-finalistes.

Le CEJ n°2 du 11 au 13 janvier 2019 à Chambly

Benjamins

Orphé QUETON-BOUISSOU (VSSM 94) gagne ce CEJ en simple première année.

Marjolène RAFFIN (ASNB 93) est demi-finaliste.

Lucas PRACHITH (VEBAD 77) arrive en demi-finale du simple deuxième année. Ewan GOULIN (BCN 77) gagne ce même tableau ; il est également demi-finaliste en double hommes, associé à Louis MAURIN du Centre Val de Loire et finaliste du mixte, associé à Agathe CUEVAS (BCN 77). Cette dernière arrive également en demi- finale du double dames, associée à Lucie MECLOT de la ligue du Centre Val de Loire.

Minimes

Erwann HAMEL (USP 91) est demi-finaliste du simple première année.

Hugoline CANFAROTTA (ALB 91) arrive en demi-finale, également en simple première année, comme Elena PHAN (VEBAD 77); Elena est en outre finaliste du double dames, associée à Alison LO (BCN 77).

En double hommes Timothée LECARME (EBPS 12 75) et Kylian LEBASQUE (BCM 77) sont demi-finalistes. Alicia HYUNH (CBAB 93) est demi-finaliste en mixte, associée à Matys DURU (VSSM 94).

Cadets

Emilie DROUIN (EBC 95) est finaliste du simple. Alison DROUARD (ACBB 92) arrive en demi-finale du simple et gagne le tableau de double dames avec Laëticia JAFFRENNOU (SMM 92), laquelle réalise le triplé en gagnant également le simple et le mixte, associée à Nicolas HOAREAU (VSSM 94). Ce dernier, avec comme partenaire Alfred LEROY de la ligue Centre Val de Loire, arrive en outre en demi-finale du double hommes.
Aymeric TORES (SB 77) gagne le double hommes, associé à Sacha LEVEQUE de la ligue des Hauts de France.

La LIFB gagne ainsi six finales sur les neuf auxquelles ses joueurs ont participé. S'y ajoutent douze places de demi-finalistes.

Le CEJ n°3 du 22 au 24 mars 2019 à Maromme

Benjamins

Orphé QUETON-BOUISSOU (VSSM 94) arrive en finale du simple 1ère année.
Marjolène RAFFIN (ASNB 93) écarte une autre francilienne en demi-finale, Emmy CAYOL (EBC 95), mais échoue de peu pour monter sur la plus haute marche en simple 1ère année.
Lucas PRACHITH (VEBAD 77), finaliste du simple 2ème année, s'arrête par ailleurs deux fois au stade des demi-finales, i.e. en double avec Lenny BONNIERE (SBCS 77) - également demi-finaliste du simple deuxième année - et en mixte avec Agathe CUEVAS (BCN 77), laquelle est aussi demi-finaliste du double dames avec Flora MIAS (LVC 95).

Minimes

Tom LALOT-TRESCARTES (CBSE 91) gagne son deuxième CEJ de la saison en simple première année.
Elena PHAN (VEBAD 77) arrive en finale du simple première année.
En double hommes Timothée LECARME (EBPS 12 75) et Kylian LEBASQUE (BCM 77) arrivent pour la deuxième fois de la saison en demi-finale.
Alicia HYUNH (CBAB 93) gagne le tableau de simple dame deuxième année.

Cadets

Edgar ROUX (VSSM 94) atteint le stade des demi-finales dans les trois tableaux dont en mixte, associé à Andréa ORTUNO de la ligue du Centre Val de Loire, et en double hommes avec comme partenaire Grégoire DESCHAMPS de la ligue Rhône-Alpes Auvergne.
Emilie DROUIN (EBC 95) gagne le simple.
Alison DROUARD (ACBB 92) est finaliste du double dame avec Laëticia JAFFRENNOU (SMM 92), laquelle remporte le mixte avec Nicolas HOAREAU (VSSM 94). Ce dernier gagne en outre le double hommes, associé à Alfred LEROY de la ligue Centre Val de Loire.

La LIFB est ainsi présente dans la moitié des finales.

D.LE TOURNOI NATIONAL POUSSIN (TNP), A BOURGES LES 16 ET 17 MARS 2019

Cette saison, le tournoi national poussin était dissocié du CEJ2. Il a regroupé 6 ligues, l'Occitanie, la Nouvelle Aquitaine, le Centre, la Bourgogne-Franche Comté, la ligue Rhône-Alpes Auvergne et l'Ile-de-France. Manquaient donc notamment la Bretagne, Grand Est, PACA et la Normandie.
Les catégories ayant changé, il y avait deux tableaux ouverts par catégorie poussin et poussine, les premières et deuxièmes années.
Cette saison, il y avait une cinquantaine de joueurs à avoir fait le déplacement à Bourges dont cinq filles d'Ile-de-France et onze garçons ; sept comités franciliens sur huit étaient représentés.
En termes de résultats, la LIFB sur cette compétition est très bien placée aussi bien en filles qu'en garçons (trois garçons sur cinq dans la première poule et une fille sur trois dans la meilleure poule).

E. CIRCUIT INTERRÉGIONAL JEUNES (CIJ)

Les CIJ sont organisés chaque saison sous la forme d'un circuit de trois étapes ouvert aux catégories : poussins (moins de 11 ans), benjamins (moins de 13 ans), minimes (moins

de 15 ans) et cadets (moins de 17 ans) et ce dans les cinq tableaux.

Elle permet la confrontation des joueurs des catégories d'âge de poussins à cadets au niveau interrégional. Dans chaque catégorie d'âge deux séries de jeu sont organisées entre les première et deuxième année.
Les vainqueurs des différents tableaux sont qualifiés pour les CEJ.

L'Ile-de-France se trouve dans la même zone que le Centre Val-de-Loire. Cette saison, il y a eu deux étapes organisées au niveau de cette dernière Ligue, à la Châtre et à St-Germain du Puy. La dernière étape s'est déroulée dans la région à Écouen-Ézanville (95).

6. ÉPREUVES INTERNATIONALES

Future series (BWF) en Lituanie du 31 mai au 03 juin 2018
Yanis GAUDIN arrive en demi-finale en double hommes.
Fabien DELRUE gagne le tournoi de simple.

German U17 du 06 au 08 juin 2018
Laëticia JAFFRENNOU et Alison DROUARD atteignent les demi-finales du double dames.

Talence U17 du 17 au 19 aout 2018
Emilie DROUIN arrive en demi-finale du simple et du mixte avec Aymeric TORES.
Flavie VALLET est finaliste à la fois en double dames et en mixte.

Danish U19 BWF du 24 au 26 aout 2018
Fabien DELRUE est finaliste à la fois en double hommes et en mixte.

Championnats d'Europe U19 individuel et par équipe en Estonie, du 07 au 16 septembre 2018
Fabien DELRUE devient triple champion d'Europe i.e. par équipe, ainsi qu'en double hommes (avec William VILLEGER) et en mixte (avec Juliette MOINARD).

Swedish games U13, U15 et U17 du 14 au 16 septembre 2018
Rémy TAING arrive en finale du simple en U13 et en demi-finale du double hommes, avec Tom LALOT-TRESCARTES.

Lituanie U17 du 5 au 7 octobre 2018
Emilie DROUIN est finaliste.

Championnat du monde U19 au Canada, du 5 au 18 novembre 2018
Fabien DELRUE et Yanis GAUDIN étaient sélectionnés en équipe de France, laquelle finit 15ème de la compétition.
En individuel, Yanis Gaudin gagne son premier tour et perd contre le finaliste, en double il perd son partenaire au 3 éme tour. Fabien Delrue perd au 3 ème tour en double homme et en 1/8 ème de finale en double mixte.

Tournoi international de Bourges U11 U13 U15 du 25 au 27 janvier 2019
U11 : Mady SOW est finaliste à la fois en simple et en double, associé à Léon PHAN, par ailleurs demi-finaliste du simple. Arush RAVIKURMAR est également demi- finaliste du simple; il remporte en outre le double hommes avec Rayan BENAISSA.
U13 : l'IDF parvient deux fois en demi-finale, en double hommes avec Lenny BONNIERE et Lucas PRACHITH, et en double dames avec Agathe CUEVAS (associée à Lucie MECLOT).
U15 : Yohann OSVALD s'arrête trois fois au niveau des demi-finales, dont celle du mixte, associé à Alison LO, qui est également demi-finaliste du double dames avec Elena PHAN.
Matys DURU est finaliste en double hommes.
Tom LALOT-TRESCARTES est pour sa part finaliste en mixte.

8 nations minime U15 aux Pays-Bas du 21 au 24 février 2019
Alycia HYUNH était sélectionnée en équipe de France.

Tournoi international d'Aire sur la Lys U17 du 15 au 17 février 2019
Emilie DROUIN arrive en demi-finale du simple dame. Laëticia JAFFRENNOU et Alison DROUARD gagnent le double dames. Edgar ROUX est demi-finaliste du mixte.

Tournoi international d'Espagne U19 du 15 au 17 février 2019

Yanis GAUDIN arrive en demi-finale du mixte, tableau dont Cyprien SAMSON et Charlotte GANCI sont finalistes.

Tournoi d'OLVE du 19 avril au 22 avril 2019

Le week-end de Pâques est traditionnellement le week-end du Tournoi d'Olvé en Belgique, comme l'an dernier le tournoi U17 s'est déroulé du vendredi au dimanche alors que le tournoi U11, U13 et U15 s'est déroulé du samedi au lundi. La présence des franciliens était d'une trentaine de joueurs répartie de la catégorie U11 à U17.

Dans la catégorie poussin-ne

C'est l'unique compétition internationale pour cette catégorie avec un déplacement ligue.
Mady SOW (ASNB 93) gagne le simple homme. Il est par ailleurs deuxième du double hommes avec Léon PHAN (VEBAD 77) et du mixte associé à Jeanne RAFFIN (ASNB 93).
Il faut souligner que Mady ainsi que ses partenaires sont tous des poussins première année.
Rayan BENAISSA (LN 75) est médaille d'argent du simple homme et vainqueur du double hommes avec Arush RAVIKURMAR (BCN 77).

Dans la catégorie benjamin-e

Ewan GOULIN (BCN 77) et Lucas PRACHITH (VEBAD 77) - engagés avec le collectif France Avenir - sont médaillés d'argent du double hommes, tableau dont Lenny BONNIERE (SBCS 77) et Orphé QUETON-BOUISSOU (VSSM 94) sont demi-finalistes.
Agathe CUEVAS (BCN 77) et Flora MIAS (LVC 95) arrivent quant à elles en demi-finale du double dames.

Dans la catégorie minime-tte

Yohann OSVALD (SB 77) gagne le tournoi en simple homme.
Matys DURU (VSSM 94) et Anthony GOURDON (ligue des Hauts de France) sont sur la seconde marche du podium en double hommes.

Dans la catégorie cadet-te

Enogat ROY (VSSM 94) et Nicolas HOAREAU (VSSM 94) atteignent la demi-finale en double hommes

7. LE TOP AVENIR NATIONAL

Le top avenir se déroulait à Voiron du 3 au 5 mai, il regroupait les meilleurs joueurs français benjamins et minimes dans un format de compétition particulier, c'était un tournoi par niveau de jeu. Des filles 2005 qui jouent contre des garçons 2006 et des garçons 2007 qui jouent contre des filles 2006. Dix joueurs franciliens étaient sélectionnés : Agathe CUEVAS, Orphé QUETON-BOUISSOU, Flora MIAS, Lucas PRACHITH, Lenny BONNIERE, Elena PHAN, Alicia HUYNH, Yohann OSVALD, Matys DURU, Tom LALOT-TRESCARTES.

Tom LALOT-TRESCARTES (CBSE 91) gagne avec un partenaire breton le double dame U15.
Matys DURU (VSSM 94) gagne avec un partenaire des hauts de France le double homme U15.
Yohann OSVALD (SB 77) gagne le simple homme U15.
Alicia HUYNH (CBAB 93) gagne le simple dame U15 et perd en finale du double dame.
Elena PHAN (VEBAD 77) gagne en simple homme U13.

8. LES STAGES RÉGIONAUX

Six stages de préparation aux différentes échéances majeures ont été organisés cette saison. Y participaient :
- du 13 au 17 août 2018 à Salbris : 4 benjamins, 10 minimes, 4 cadets.
- du 20 au 24 août 2018 à Fontainebleau : 2 benjamins, 7 minimes, 7 cadets.
- du 20 au 22 octobre 2018 à Châtenay-Malabry : 10 benjamins, 7 minimes et 4 cadets.
- du 02 au 04 janvier 2019 à Yerville (Normandie) : 7 benjamins, 9 minimes et 2 cadets.
- du 04 au 07 mars 2019 au CNSD de Fontainebleau : 7 benjamins, 10 minimes et 7 cadets.

- du 29 avril au 3 mai 2019 au CREPS d'Ile-de-France : 7 poussins, 5 benjamins, 7 minimes, 4 cadets.

Enfin, deux stages spécifiques poussins ont été organisés cette saison :
- le 22 octobre 2018 à Saint-Germain Les Corbeil, pour 19 poussins.
- Le 6 mars 2019 à Aulnay-sous-Bois, avec 8 poussins.

9. LA DÉTECTION DES JEUNES JOUEURS

Le dispositif de détection associe l'ensemble des structures déconcentrées autour de quatre étapes (DAD, DAR, DAI et DAN). L'objectif est de repérer et de lister les meilleurs potentiels. Tout au long de la saison, les joueurs ont été évalués sur leur potentiel au travers de leur « qualité de raquette », de leurs qualités mentales, de leurs qualités physiques, de leur « entraînabilité » et de leur capacité à se transformer.
Deux stages de détection ont été organisés cette saison :
- le Dispositif Avenir Régional (DAR) du 16 au 17 février 2019 au CNSD de Fontainebleau : 11 Poussins et 12 benjamins première année.
- Le Dispositif Avenir Interrégional (DAI) du 3 au 5 mai 2019 au CREPS de Bourges : les effectifs étant 2 poussins, 9 benjamins et 5 minimes première année mais certains étaient dispensés de par leur sélection sur un Top Avenir National.
À la suite du DAI certains jeunes seront proposés au DAN identification ou au DAN espoirs. Le DAN identification sert essentiellement à évaluer le niveau des fondamentaux technico-tactiques des joueurs (avec le filtre des OTHN, Orientations Techniques Nationales du Haut Niveau). À ce titre, les entraîneurs des joueurs sont invités pour recueillir ces informations directement sur le court avec les Conseillers Techniques Nationaux. Ils repartent ainsi avec des idées précises sur les axes d'entraînement à développer la saison prochaine.
De plus, les clubs des joueurs retenus sur ce DAN identification ont de fait la possibilité de postuler au label « Club Avenir » en bénéficiant d'un cahier des charges allégé pour 2 ans.

Le DAN espoirs sert à choisir les joueurs qui seront listés sur les listes ministérielles dites « espoirs » jusqu'à ce jour (changement de terme à venir). Les responsables de pôles espoirs sont invités pour encadrer ces joueurs qui devraient intégrer leur structure rapidement. Les joueurs sont évalués sur leur capacité à tenir l'intensité de l'entraînement proposé, mais aussi leur concentration.

10. LE PÔLE ESPOIRS D'ILE-DE-FRANCE

A. EFFECTIF DE LA SAISON 2018/2019

Deux nouveaux joueurs ont intégré le Pôle Espoirs :
- Dinesh CARNOT (BCDG 95)
- Laëticia JAFFRENNOU (SMM 92)

Ils viennent compléter l'équipe suivante : Quentin RONGET (OC Gif 91), Aymeric TORES (SB 77), Nicolas HOAREAU (VSSM 94), Maël CATTOEN (VSSM 94), Yohann OSVALD (SB 77), Alison LO (BCN 77), Enogat ROY (VSSM 94) et Alison DROUARD (ACBB 92), Mathieu THOMAS (SMM 92) et Charlotte GANCI (CEST) cette dernière avec le statut de partenaire d'entraînement.

Par rapport à l'année précédente, on note également le départ d'Eloi WANG (VSSM 94) par choix familial.

B. COMPOSITION DU PÔLE 2019/2020

La perspective pour la saison suivante est la possibilité de rentrée de plusieurs polistes qui seront à ce moment de Minimes 1 à Cadet 2. Pour l'instant, il n'est pas possible de communiquer plus avant car la DTN (ainsi que le CREPS) doit valider les dossiers que la ligue a retenus sur proposition de la délégation accès au haut niveau. La commission Nationale doit se réunir en mai.
Nous pouvons déjà néanmoins affirmer que Charlotte GANCI sortira à la fin de saison (à la fin de son statut de partenaire d'entraînement) ainsi que Nicolas HOAREAU

et Laëticia JAFFRENNOU, proposés par la DTN pour intégration au Pôle France relève de Strasbourg.
Nous devrions, si nous sommes « suivis » au niveau des maintiens et des entrées, nous retrouver la saison prochaine avec un effectif en augmentation, témoin de l'attractivité grandissante de notre Pôle auprès des meilleurs potentiels.

Par ailleurs, la Ligue Ile-de-France de Badminton dans le cadre du pôle espoirs peut désormais être amenée à faire appel à quelques « sparrings » d'entraînement ou de match dans un cadre défini. Elle effectue pour cela un appel d'offres et une communication à ce sujet pour informer les personnes intéressées.

De gauche à droite et de haut en bas :
Michel TAALBA - Nicolas HOAREAU - Yohann OSVALD -

Clément GILLOT - Enogat ROY - Aymeric TORES - Mathieu THOMAS - Maël CATTOEN - Quentin RONGET - Fabrice BERNABE - Dinesh CARNOT - Hervé GOULIN - Leaticia JAFFRENNOU - Alison DROUARD - Charlotte GANCI - Alison LO

11. STAGE EN IMMERSION

Comme chaque année, la FFBaD a organisé des stages en immersion pour évaluer les joueurs ayant un potentiel pouvant prétendre à une entrée en Pôle France Relève. Dans ce cadre Enogat ROY a été invité à Talence et Nicolas HOAREAU et Laëticia JAFFRENNOU ont été invités à Strasbourg durant la première semaine de mars. On se reportera ci-dessus pour les conséquences positives de l'un de ces stages.

A. RAPPROCHEMENT AVEC LES JOUEURS DU SAN/SEF/DME/CA AVEC LE PÔLE ESPOIR

Cette saison, il y a eu déjà deux regroupements des joueurs du SEF/DME/SAN/CA sur le CREPS (les catégories d'âges qui sont concernées étant de benjamin 2 jusqu'à cadet 1). Un dernier regroupement est prévu le mercredi 15 mai. Un regroupement a dû être annulé sur le mois de janvier en raison d'intempéries (neige).

12. LE PARABADMINTON

L'athlète parabad, Mathieu THOMAS (SMM - 92), s'entraîne pour sa deuxième saison au CREPS d'Ile de France de Châtenay-Malabry avec les techniciens du pôle espoirs. Cela constitue la seconde année du dispositif ouvert en 2017 avec Mathieu THOMAS (déjà) et Méril LOQUETTE qui a intégré la structure du pôle du Centre.

Celui-ci, doté d'un projet fort, a en effet besoin d'un volume d'entraînement lui permettant d'atteindre ses objectifs sur les compétitions internationales de référence, avec en ligne de mire les Jeux Paralympiques de Tokyo.

La course à la qualification aux jeux a commencé en début d'année 2019. Les tournois internationaux ont débuté avec des résultats prometteurs. L'objectif de Mathieu THOMAS est d'être dans les six meilleurs mondiaux pour décrocher son billet pour le Japon dans la catégorie SH SL3. À noter que malgré son statut de n°1 mondial en double hommes SL3/4, Mathieu THOMAS ne pourra pas s'aligner dans cette catégorie car elle ne sera pas au programme des prochains jeux paralympiques.

Il faut également souligner l'investissement dans un projet fort de Méril LOQUETTE (BML - 78) qui a rejoint le groupe France Parabad à Bourges. Ambassadeur du Sport de la région Ile-de-France Meril s'est lui aussi lancé dans la course à la qualification olympique dans la

LES CHAMPIONS DE FRANCE 2019 LICENCIÉ(E)S EN ILE-DE-FRANCE

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARABADMINTON (18 AU 20 JANVIER 2019 À ORLÉANS)

Les Médailles Franciliennes

	SIMPLE HOMME SL3	
1	Mathieu THOMAS	SMM - CD 92
	SIMPLE HOMME SU5	
1	Meril LOQUETTE	NBC - CD 91
	DOUBLE HOMMES SU5 / SS6	
1	Meril LOQUETTE	NBC - CD 91
	Lucas MAZUR	ABS - CD 41
	DOUBLE HOMMES WH	
2	Pascal BARRILLON	IMBC - CD 92
	David TOUPE	BAT - CD 65
	DOUBLE HOMMES SL3 / SL4	
1	Mathieu THOMAS	SMM - CD 92
	Hugo SAUMIER	TSBJ - CD 54
	DOUBLE MIXTE SL3 / SL4 / SU5	
3	Meril LOQUETTE	NBC - CD 91
	Coraline BERGERON	BS - CD 17

catégorie SU5.

Nous remercions le Pôle Espoirs d'Ile de France d'avoir permis de mener, depuis deux saisons, ce projet qui entre directement dans notre politique d'inclusion sportive.

Félicitations à nos athlètes franciliens pour leurs victoires et la conservation de leur titre lors du Championnat de France Parabadminton 2019, du 18 au 20 janvier 2019, à Orléans.

Championnats d'Europe Parabadminton 2018 à Rodez (12). Nos franciliens reviennent avec quatre médailles non loin du titre :
DOUBLES HOMMES - Médailles d'argent
SL 3 - SL 4 - Mathieu Thomas - SMM (92) et Guillaume GAILLY - BCK (29)
SU5 - Méril LOQUETTE du BML (78) et Lucas MAZUR - ABS (41)
SIMPLE HOMMES- Médailles de bronze
SL 3 - Mathieu THOMAS
SU 5 - Méril LOQUETTE

13. SCHÉMA D'ENTRAINEMENT FRANCILIEN (SEF) ET DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'ÉLITE (DME)

Pour la cinquième année, la ligue a accompagné le projet de plusieurs jeunes joueurs franciliens identifiés dans le cadre du SEF/DME.

Le premier entretien dans le cadre du SEF et du DME se fait en structure afin de discuter avec les présidents, entraîneurs et parents faisant partie du SEF ou du DME. Ceci nous permet d'établir un contact privilégié et de faciliter les échanges entre les différents acteurs du projet du joueur.

Il est quasi-établi que le DME, dont le nombre de bénéficiaires avait déjà été réduit, soit supprimé pour la saison 2019-2020, l'objectif clairement affirmé étant de valoriser le Pôle Espoirs, avec lequel le DME faisait doublon (l'objet étant le même i.e. de permettre aux joueurs concernés de pouvoir intégrer un Pôle France Relève, ce qui a été couronné de succès cette saison s'agissant de la proposition faite par la DTN à Yanis GAUDIN (VSSM 94) de poursuivre sa formation à Talence en 2019-2020). Nous sommes par ailleurs en réflexion sur l'évolution que nous allons donner au SEF la saison prochaine afin d'être en phase avec le Projet de Performance Fédérale.

14. CLUBS AVENIR FFBAD

Sur le territoire francilien, cinq clubs ont obtenu pour la saison 2018/2019 le label « Club Avenir » de la FFBaD. Ce dispositif doit permettre à la Fédération de s'appuyer sur des clubs motivés par la formation des très jeunes joueurs pour les inscrire sur le parcours menant à l'excellence sportive, avec à court ou moyen terme l'entrée éventuelle en pôle espoirs.

Les clubs d'Ile-de-France bénéficiant de ce statut cette saison sont:

- Racing Club de France (75)
- Club de badminton Seine Essonne badminton (91)
- Badminton Club Suresnois (92)
- Vga Stella Saint Maur Badminton (94)
- Ermont Badminton Club (95)

À noter que les clubs avenirs, qui reçoivent chacun 1000 euros de la FFBaD sous réserve de respect du cahier des charges, voient depuis deux saisons cette aide abondée d'un montant identique par la LIFB, sous les mêmes conditions.
Nous espérons pouvoir maintenir ce soutien en faveur des clubs avenirs de la saison 2019/2020, que nous souhaitons par ailleurs plus nombreux, suite au travail d'incitation que nous avons mené vis-à-vis de clubs dont nous pensons qu'ils ont le potentiel pour intégrer le dispositif.

15. LE FONDS SOCIAL

La Ligue Ile-de-France de Badminton soutient les sportifs dans la conduite de leur double projet. Ce soutien passe par la mise en place depuis 2017 d'un fonds social en faveur des

L'OLYMPISME ET LE PARALYMPISME

familles des jeunes franciliens, qui ont un projet fort d'accès au haut-niveau, afin de mettre toutes les chances de leur côté sans être pénalisées pour des raisons financières.
Ce fonds constitue une enveloppe attribuée pour chaque famille, qui en fait la demande, et remplissant les conditions de ressources fixées par la ligue. Cette enveloppe est valable pour une saison sportive.

Pour y souscrire, les jeunes à fort potentiel doivent être licenciés en Ile-de-France et être sélectionnés dans les différents dispositifs mis en place par la ligue, à savoir :

- Le pôle espoirs,
- Le schéma d'entraînement (SEF),
- Le dispositif de maintien dans l'élite (DME)

Les actions concernées par ce soutien sont les compétitions et stages qui feront partie du programme du Pôle espoirs, du SEF et du DME. Sont répertoriés :

- Les CEJ (base délégation ligue)
- Les tournois internationaux (base délégation ligue)
- Les stages ligue.

Sur la saison en cours, six familles ont bénéficié de ce fonds social, sur un total d'une trentaine de joueurs entrant dans les critères (avant conditions de ressources).

L'OFFRE COMPÉTITIVE

La délégation aux opérations sportives a pour mission d'organiser et de gérer les compétitions sportives de la ligue tout en restant conforme au règlement général des compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton.
Dans ce cadre, cette délégation se compose de deux commissions :

- la commission sportive régionale
- la commission régionale d'arbitrage

L'organisation des compétitions est l'une des principales activités de nos structures. La moyenne du nombre de compétiteurs (personne ayant joué au moins un match officiel dans une période d'un an) est de 37.03% au 10/05/2019. 70% des compétiteurs sont des hommes et 30% sont des femmes (chiffres 2017/2018). Cette répartition reflète donc la répartition hommes/femmes au sein de notre fédération.

1. LES AUTORISATIONS DE TOURNOIS

Les autorisations des tournois privés sont de la compétence de la ligue jusqu'aux séries de niveau régional. Les séries de niveau national le sont par la fédération et les comités ont la charge d'autoriser les rencontres promobad.
À l'issue de la saison 2017/2018, il y a eu 1510 imports de résultats dans la base Poona. Ce chiffre comprend l'ensemble des championnats, tournois, journées d'interclubs et rencontres promobad remontés par les organisateurs de ces compétitions pour le niveau francilien. Ce chiffre montre que l'activité compétitive est très importante. Pour l'affiner un peu :

- 383 tournois ont été autorisés (357 homologués).
  - 172 tournois individuels
  - 10 tournois par équipe
  - 28 championnat(s)
  - 45 circuits jeunes
  - 85 interclubs
  - 39 rencontres promobad
  - 3 rencontres promobad par équipe
  - 1 intercomités

2. LA GESTION DES FORFAITS ET DES SANCTIONS

La ligue a la compétence pour administrer la gestion des forfaits et des sanctions sur les compétitions se déroulant en Ile-de-France relevées par les officiels. Compte tenu du nombre important de tournois dans la région, la ligue réceptionne entre vingt à soixante justificatifs par semaine.
Pour la saison 2017/2018 on dénombre :

- 296 carences sportives appliquées selon la répartition suivante :
  - 278 forfaits non justifiés
  - 3 forfaits avec récidive
  - 15 personnes avec une carence sportive liée à des mutations
- 37 cartons (23 pour la saison en cours)
- 20 cartons rouges (9 pour la saison en cours).

3. L'OFFRE DE COMPÉTITIONS POUR LES JEUNES

A. LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES DANIEL TRAVERS

Le Championnat organisé par la Ligue regroupant les catégories de poussin à junior s'est déroulé au gymnase de Carrières-sur-Seine (USC) le week-end des 19 et 20 janvier derniers. Près de 190 jeunes se sont affrontés pendant deux jours pour décrocher les titres de champions régionaux dans les cinq catégories et les cinq disciplines. Comme l'an dernier, la plupart des tableaux étaient en élimination directe, afin de préparer les joueurs et entraîneurs au mode de compétition des France Jeunes, seuls quelques tableaux se sont donc joués sous la forme de poules. Les vainqueurs des différents tableaux ont obtenu leurs places pour le Championnats de France jeunes de cette saison. La Ligue remercie une nouvelle fois l'Union Sportive de Carrières-Sur-Seine, et plus particulièrement sa présidente Dolorès FRANCISCO pour l'organisation de ce championnat.

LES CHAMPIONS RÉGIONAUX 2018/2019

CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES « DANIEL TRAVERS » (19 ET 20 JANVIER 2019 À CARRIÈRES-SUR-SEINE - CD 78)

Les Champions d'Ile-de-France jeunes 2019

POUSSIN - U11

SIMPLE HOMME
Mady SOW SNB - Comité 93

SIMPLE DAME
Mathilde PINNA CBAB - Comité 93

DOUBLE HOMMES
Léon PHAN VEBAD - Comité 77
Mady SOW SNB - Comité 93

DOUBLE DAMES
Zoé MARTIN-MOUCHAIN BADAGIF - Comité 91
Mathilde PINNA CBAB - Comité 93

DOUBLE MIXTE
Mady SOW SNB - Comité 93
Jeanne RAFFIN SNB - Comité 93

MINIME - U15

SIMPLE HOMME
Yohann OSVALD SB - Comité 77

SIMPLE DAME
Alicia HUYNH CBAB - Comité 93

DOUBLE HOMMES
Matys DURU VGA SSSM - Comité 94
Yohann OSVALD SB - Comité 77

DOUBLE DAMES
Alison LO BCN - Comité 77
Eléna PHAN VEBAD - Comité 77

DOUBLE MIXTE
Yohann OSVALD SB - Comité 77
Alison LO BCN - Comité 77

JUNIOR - U19

SIMPLE HOMME
Julien MUZOLF VGA SSSM - Comité 94

SIMPLE DAME
Alizée SIMON USC - Comité 78

DOUBLE HOMMES
Youri LACOUR USC - Comité 94
Nicolas MOINE USC - Comité 94

BENJAMIN - U13

SIMPLE HOMME
Lucas PRACHITH VEBAD - Comité 77

SIMPLE DAME
Flora MIAS LVC - Comité 95

DOUBLE HOMMES
Lenny BONNIERE SBCS - Comité 77
Lucas PRACHITH VEBAD - Comité 77

DOUBLE DAMES
Agathe CUEVAS BCN - Comité 77
Justine LY VEBAD - Comité 77

DOUBLE MIXTE
Ewan GOULIN BCN - Comité 77
Agathe CUEVAS BCN - Comité 77

CADET - U17

SIMPLE HOMME
Quentin RONGET BADAGIF- Comité 91

SIMPLE DAME
Emilie DROUIN EBC - Comité 95

DOUBLE HOMMES
Quentin RONGET BADAGIF - Comité 91
Yohan TAING LINNAM - Comité 75

DOUBLE DAMES
Émilie DROUIN EBC - Comité 95
Nadège DURON ACBB - Comité 92

DOUBLE MIXTE
Clément PETIT LVC - Comité 95
Swann ELIA USEE - Comité 95

DOUBLE DAMES
Bianca DELEAU ACBB - Comité 92
Alizée SIMON USC - Comité 78

DOUBLE MIXTE
Mathieu POIREE APSAPVP - Comité 75
Caroline CHENG BBC - Comité 93

L'OFFRE COMPÉTITIVE

B. TOP ÉLITE RÉGIONAL N°1 (LE 16 SEPTEMBRE 2018 A HERBLAY - 95)

Les tops élites régionaux sont une déclinaison des regrettés tops élites nationaux, dont l'objectif est de procéder à une revue d'effectif des meilleurs joueurs U13 et U15 franciliens.

Catégorie U13
Chez les filles : Flora MIAS (LVC 95) gagne ce Top Elite, la 2ème est Marjolène RAFFIN (ASNB 93).
Chez les garçons : Lucas PRACHITH (VEBAD 77) l'emporte, le 2ème est Gaspard LERICHE (CBAB 93).

Catégorie U15
Chez les filles : Elena PHAN (VEBAD 77) gagne ce Top Elite, la 2ème est Mahaut GOMBROWICZ (RCF 75).
Chez les garçons : Yohann OSVALD (SB 77) finit premier, le second est Matys DURU (VSSM 94).

C. TOP ÉLITE RÉGIONAL N°2 (LE 22 DÉCEMBRE 2018 A ERMONT - 95)

Catégorie U13
Chez les filles : vainqueur Emmy CAYOL (EBC 95)/finaliste : Inwaya TUNDAGUI (RCF 75)
Chez les garçons : vainqueur Orphé QUETON-BOUISSOU (VSSM 94)/finaliste : Alexis JAFFRENNOU (SMM 92)

Catégorie U14
Chez les filles : vainqueur Clara AYUSO-THEVENET (VSSM 94)/ finaliste : Agathe CUEVAS (BCN 77)
Chez les garçons : vainqueur Rémy TAING (LN 75) / finaliste : Erwann HAMEL (USP 91).

D. TOURNOI ÉLITE JEUNES LIFB LES 24, 25 ET 26 OCTOBRE 2018 A PARIS (COUBERTIN)

Depuis trois ans, la LIFB participe à la semaine du « badminton Français » pendant les internationaux de France de Badminton à Coubertin. En partenariat avec la FFBAD et les comités, la ligue pilote un tournoi Jeunes, le dispositif Escort Kids, et l'animation d'un stand en FanZone. Cet événement est l'occasion de rencontrer les licenciés franciliens, d'échanger, et de présenter l'activité des comités et de la LIFB.

La LIFB organise depuis huit ans le tournoi Élite Jeunes IFB (catégories -15 ans et -17 ans cette année). Cet événement est de plus en plus prisé par « les jeunes champions français » (près de 50% des participants étaient licenciés hors Ile-de-France). Devenu incontournable pour la promotion francilienne, le tournoi, pour la première année, était ouvert à l'international en accueillant les joueurs étrangers.

Cette année les joueurs et joueuses se sont affrontés sous le contrôle des Juges-arbitres expérimentés Maurice PAQUET et Jean-Claude DERNIAUX, les mercredi et jeudi, en tableau de Mixte et de simple, sur les installations du CREPS Île-de-France de Châtenay-Malabry. Le vendredi, les joueurs finalistes ont « foulé » les cours du stade Pierre de Coubertin pour y disputer les finales !

Une opportunité pour une quinzaine de jeunes de vivre une expérience inoubliable de Badminton. L'ensemble des participants ont été invités le jeudi à assister aux matchs qui se déroulaient au Stade Pierre de Coubertin à l'occasion des Yonex Internationaux de France de Badminton.

Minimes
En simple Homme : Baptiste LABARTHE (Ligue de Bretagne) gagne le Tournoi face à Rémy TAING (LN 75).
En simple Dame : Alicia HYUNH (CBAB 93) gagne le Tournoi face à Kathell DESMOTS-CHACUN (Ligue de Bretagne).
En mixte : Alicia HYUNH (CBAB 93) et Rémy TAING (LN 75) s'imposent face à Alison LO (CBN 77) et Yohann OSVALD (SB 77).

Cadets
En simple Homme : Marius REBOUL-L'ALEXANDRE (Ligue de Bretagne) gagne le

tournoi face à Alison DROUARD (ACBB 92)
En mixte : Laëticia JAFFRENNOU (SMM 92) et Nicolas HOAREAU (VSSM 94) s'imposent face à Émilie DROUIN (EBC 95) et Aymeric TORES (SB 77).

E. TROPHÉES ÎLE-DE-FRANCE (TIF)

Il s'agit du premier niveau de compétition régionale. Les épreuves regroupent sur le même week-end les catégories poussins à minimes, en simples, doubles et mixte.
Cette année, seuls deux TIFs sur les trois mis au calendrier ont pu être maintenus : le premier les 3 et 4 Novembre 2018 à La Rochette (77) et le dernier, prévu à Écouen-Ezanville (95) les 11 et 12 mai 2019. La deuxième épreuve a malheureusement été annulée, faute de club hôte.

F. LES TOURNOIS JEUNES LABELLISÉS

La ligue a constaté qu'à l'occasion des CEJ (étapes du circuit national jeunes) il n'y avait pas d'offres compétitives pour les jeunes qui n'étaient pas sélectionnés sur le circuit national. Cette absence d'offres creusait encore davantage l'écart de points entre les participants à l'étape nationale et les prétendants. C'est pourquoi, avec l'aide de ses clubs, la ligue offre une labellisation de trois tournois jeunes sur les mêmes week-ends que les trois CEJ permettant aux joueurs franciliens de s'affronter sur un tournoi jeunes de niveau homogène et de qualité.
Cette année les trois étapes ont eu lieu à
– Gif-sur-Yvette
– Ermont
– Saint-Maur-des-Fossés

4. L'OFFRE DE COMPÉTITIONS POUR LES ADULTES ET LES VÉTÉRANS

A. LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL SÉNIORS ANDRÉ GUILLIER

Le Régional Séniors affiche aujourd'hui plus de 547 joueurs inscrits, un chiffre stable par rapport à la précédente édition. La présence de nombreux joueurs N1 dans la série S-R1 confirme l'intérêt des meilleurs joueurs franciliens pour le Régional Séniors. Tout comme le Régional Vétérans, le nombre de participants devient aussi source d'inquiétude, car il est aujourd'hui difficile de trouver des clubs hôtes pouvant accueillir avec les moyens nécessaires autant de joueurs. Nous remercions encore une fois le club de l'Union Sportive d'Ezanville-Ecouen (USEE), ses bénévoles ainsi que son président, Dominique CHARLEUX, pour l'accueil qu'ils ont su réserver à ce championnat.
Palmarès

B. LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL VÉTÉRANS JEAN-PIERRE JACOT

Organisé sur la deuxième partie de saison après avoir vu sa date d'organisation être décalée, le Championnat Régional Vétérans s'est déroulé les 23 et 24 février derniers. Près de 520 joueurs étaient au rendez-vous en ce mois de février pour cette édition. Un grand merci donc au club de Saint-Maur-des-Fossés, à sa présidente, Patricia LEFEBVRE, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui se sont impliqués dans le bon déroulement de cette compétition devenue aujourd'hui incontournable auprès nos vétérans d'Île-de-France.

C. LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL INTERCLUBS

La commission sportive régionale met en place le championnat Interclubs Régional (ICR) composé de trois divisions que sont le Top 12 Régional, l'Honneur Régional ainsi que la Promotion Régionale. Lors de cette saison 2018-2019, l'Interclubs régional a débuté lors du week-end des 13 et 14 octobre 2018 et a pu trouver son point d'orgue le dimanche 17 mars à l'occasion de la journée dédiée aux play-offs et aux barrages. Le titre de champion régional a donc été décerné au club d'Aulnay-Sous-Bois (CBAB) qui accueillait cette année la finale des play-offs avec comme second le Racing Club de France (RCF). Les deux équipes joueront la saison prochaine en Nationale 3 tandis que les clubs de Carrières-

LES CHAMPIONS RÉGIONAUX 2018/2019

CHAMPIONNAT RÉGIONAL SÉNIORS « ANDRÉ GUILLIER » (13 ET 14 AVRIL À ÉCOUEN-EZANVILLE - CD 95)

SÉRIE 1	SÉRIE 2	SÉRIE 3
SIMPLE HOMME Yoann TURLAN IMBC - CD 92	**SIMPLE HOMME** Sacha LE PIPE RAC - CD 92	**SIMPLE HOMME** Bruno CAZAU SBQ - CD 77
SIMPLE DAME Emilie DROUIN EBC - CD 95	**SIMPLE DAME** Mélissa HILL IMBC - CD 92	**SIMPLE DAME** Eléna PHAN VEBAD - CD 77
DOUBLE HOMMES Yanis THIANT SB - CD 77 Aymeric TORES SB - CD 77	**DOUBLE HOMMES** Aurélien BELLATON RAC - CD 92 Sacha LE PIPE RAC - CD 92	**DOUBLE HOMMES** Florian COTTEREAU CSMG - CD 92 Pacôme VALENTIN CSMG - CD 92
DOUBLE DAMES Alison DROUARD ACBB - CD 92 Laeticia JAFFRENNOU SMM - CD 92	**DOUBLE DAMES** Marion BENEVENT NBC - CD 91 Lise DENEUVILLE NBC - CD 91	**DOUBLE DAMES** Camille CROCHET CBSE - CD 91 Emma GASSAMA CBSE - CD 91
DOUBLE MIXTE Paul GRIVEAU SB - CD 77 Marie-anne BRUNEL SB - CD 77	**DOUBLE MIXTE** Romain MEYNIEL BCV - CD 78 Margaux LANDAIS BCV - CD 78	**DOUBLE MIXTE** Christophe PALLET USCS - CD 78 Elodie DUMAS USCS - CD 78

SÉRIE 4	SÉRIE 5	SÉRIE 6
SIMPLE HOMME Boris SCHICK RAC - CD 92	**SIMPLE HOMME** Théo MARIOU USMG - CD 93	**SIMPLE HOMME** Jonathan SALVADORI BAD18 - CD 75
SIMPLE DAME Bertille MORIN GB - CD 94	**SIMPLE DAME** Emy LEOU LINNAM - CD 75	**SIMPLE DAME** Leonore DUPUY CSME - CD 95
DOUBLE HOMMES Jean-françois AUBERT CSMG - CD 92 Bastien VILLIERS CSMG - CD 92	**DOUBLE HOMMES** Julien JOUANDEAU USEE - CD 95 Bernardo MARQUES USEE - CD 95	**DOUBLE HOMMES** Florian GUINANDIE ASSGABAD - CD 91 Romain OSVATH ASSGABAD - CD 91
DOUBLE DAMES Marianne HERITIER-TEXIER BAC - CD 91 Alizé WACHS BAC - CD 91	**DOUBLE DAMES** Clémence BUSSON CPS10 - CD 75 Mélodie DHONDT CPS10 - CD 75	**DOUBLE DAMES** Delphine CANDAU WHOSBAD - CD 75 Marie DELVILLE WHOSBAD - CD 75
DOUBLE MIXTE Nam LABEJOF SBQV - CD 77 Camille MARTEL SBQV - CD 77	**DOUBLE MIXTE** Stephen JAHN LVC - CD 92 Alice VUONG LVC - CD 92	**DOUBLE MIXTE** Pierre CARPENTIER FRJM - CD 75 Valérie PHILIBERT FRJM - CD 75

LES CHAMPIONS RÉGIONAUX 2018/2019

CHAMPIONNAT RÉGIONAL VÉTÉRANS « JEAN-PIERRE JACOT » (23 ET 24 FÉVRIER 2019 À SAINT-MAUR - CD 94)

V1-V2 Série D9 - P

SIMPLE HOMME
Laurent COCRIAMONT AASF - CD 94

SIMPLE DAME
Sandrine CORBEL USMG - CD 93

DOUBLE HOMMES
Mathieu CHOQUET SBCS - CD 77
Sylvain GASPARI SBCS - CD 77

DOUBLE DAMES
Nicole DABEL ALV - CD 94
Nadine MICHALLAT ALV - CD 94

DOUBLE MIXTE
Johan COURMARCEL USP - CD 78
Béatrice LASQUELLEC COMB - CD 92

V1-V2 Série N1- R5

SIMPLE HOMME
DELILLE Mickaël CSCB - CD 77

SIMPLE DAME
non disputé

DOUBLE HOMMES
Emmanuel DIJOUX ASM - CD 78
Mathieu LAMOLIE ASM - CD 78

DOUBLE DAMES
Magali LEDOUX CSCB - CD 78
Julie PUIGRENIER BCP - CD 95

DOUBLE MIXTE
Eric WASYLYK NBA - CD 91
Céline GOMES NBA - CD 91

V1-V2 Série R6 - D8

SIMPLE HOMME
Anh-tai HUYNH SMM - CD 92

SIMPLE DAME
Lucie MORIN SBCS - CD 77

DOUBLE HOMMES
Julien COHEN USP - CD 91
Yoann MORILLO USP - CD 91

DOUBLE DAMES
Aurélie CARANTON CBSE - CD 91
Agnès DALLEAU CBSE - CD 91

DOUBLE MIXTE
Vincent DELVALLEE CSCB - CD 77
Victoria OZORIO BAD18 - CD 75

V3-V4 Série D9 - P

SIMPLE HOMME
Jean-philippe JUPRELLE GF - CD 75

SIMPLE DAME
Nathalie EYMARD NBA - CD 91

DOUBLE HOMMES
Alberto BENEITEZ TEJON CSBA - CD 92
Bruno FAURIE ABCDV - CD 91

DOUBLE DAMES
Véronique HOUEIX OACS - CD 78
Sophie STANIC OACS - CD 78

DOUBLE MIXTE
Christophe ITTELET ASM - CD 92
Christelle MARILLIER ASM - CD 92

V3-V4 Série N2 - R5

SIMPLE HOMME
David COCAGNE IMBC - CD 92

SIMPLE DAME
non disputé

DOUBLE HOMMES
Richard DIDIER RSCM - CD 93
Arnaud POITEVIN RSCM - CD 93

DOUBLE DAMES
Cécilia BRUN MB - CD 91
Karline GESREL RAC - CD 92

DOUBLE MIXTE
Arnaud POITEVIN RSCM - CD 93
Karline GESREL RAC - CD 92

V3-V4 Série R6 - D8

SIMPLE HOMME
Franck ROSELLO CSME - CD 95

SIMPLE DAME
Cécile DENEAU CPS10 - CD 75

DOUBLE HOMMES
Fabien BOYER MJCBLV - CD 91
Christophe CHEVEAU BSLC - CD 91

DOUBLE DAMES
Gladys BUET-CUNY LVC - CD 92
Pascale DEPARIS BACV - CD 92

DOUBLE MIXTE
Guy LEFAUX TACB - CD 93
Cécile DENEAU CPS10 - CD 75

V5+ Série D9 - P

SIMPLE HOMME
Serge WIERING SBCS - CD 77

SIMPLE DAME
non disputé

DOUBLE HOMMES
Christian OLLIVIER ESCXV - CD 75
Christophe QUIQUAND ESCXV - CD 75

DOUBLE DAMES
non disputé

DOUBLE MIXTE
Christian OLLIVIER ESCXV - CD 75
Florence ROBERT ESCXV - CD 75

V5+ Série R4 - D8

SIMPLE HOMME
Pascal JORSSEN IMBC - CD 92

SIMPLE DAME
non disputé

DOUBLE HOMMES
Arnold AKPLOGAN LIFB
Thierry BRUNEL CBSE - CD 91

DOUBLE DAMES
non disputé

DOUBLE MIXTE
Arnold AKPLOGAN LIFB
Béatrice LEGUERINEL CSME - CD 95

LES CHAMPIONS ET VICE-CHAMPIONS VÉTÉRANS

CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRANS (19-20-21 MAI 2018 À QUIMPERLÉ)

Le Champions et Vice-Champions Franciliens

+35 - V1

SD	Perrine LE BUHANIC	IMBC - CD 92
SH	Bastien DELAVAL	BBC - CD 93

+ 45 - V3

DH	David COCAGNE	IMBC - CD 92
	Éric SIECA	USEE - CD 95

+ 55 - V5

DD	Cécilia BRUN	MB - CD 91
DH	Pascal JORSSEN	IMBC - CD 92

+65 - V7

SD DM	Michèle BONTEMPS	LSC - CD 92
SH	Jean-louis GHENASSIA	TAC - CD 93

+40 - V2

SD DM	Céline GOMES	NBA - CD 91
DD	Julie PUIGRENIER	BCP - CD 95
DM	Elise WILL	USEE - CD 95

+ 50 - V4

DH	François ARSENE	BADAGIF - CD 91
DD DM	Pernille GIRAUD-SAUVEUR	ASM - CD 78
SH	Frédéric QUETON	VSSM - CD 94

+ 60 - V6

DM	Thierry BRUNEL	CBSE - CD 91
	Sylvia LEVERDEZ	CBM - CD 78
DD	Sylvia LEVERDEZ	CBM - CD 78

+70 - V8

SH DH	Max VARIN	SH - CD 95

CHAMPIONS RÉGIONAL D'INTERCLUBS 2018/2019

CHAMPIONNAT D'INTERCLUBS RÉGIONAL - FINAL FOUR (17 MARS 2019 À AULNAY-SOUS-BOIS)

Le club d'Aulnay-sous-Bois est le nouveau **champion régional.** Avec le club du Racing Club de France, ils évolueront la saison prochaine en nationale 3. Félicitations aux deux clubs pour leur saison. Le classement du Final Four :

1- Club de Badminton d'Aulnay-sous-Bois - CBAB 2 (95)
2- Racing Club de France - RCF 2 (75)
3- Union Sportive de Carrières-sur-Seine - USC 1 (78)
4- Section Badminton Claye-Souilly - SBCS 1 (77)

Équipe du CBAB 2

Équipe du RCF 2

Équipe de USC 1

Équipe de SBCS 1

CHAMPIONS RÉGIONAL D'INTERCLUBS 2019/2020

CHAMPIONNAT D'INTERCLUBS RÉGIONAL - COMPOSITION DES CHAPEAUX SAISON 2019-2020

LIGUE BADMINTON ILE DE FRANCE

COMMISSION REGIONALE INTERCLUBS - Saison 2019-2020

Tirage au sort par chapeau | le 24 Juin 2019 à la FIAP (Paris 14ème) de 20h00 à 23h00 *(version 01 du 01/05/2019)*

Top 12 Régional

*2 poules x 6 (**12 places**)*

1er Chapeau

Play-Off

1. CARRIERRES - 1
2. CLAYE-SOUILLY - 1

Descentes N3 +Barragistes TDR-HR

3. COURTRY - 1
4. SENART - 2
5. MONTROUGE - 2
6. WHO'S BAD - 1

2ème Chapeau

Equipes maintenues

7. NOZAY - 2
8. VOISINS - 1

Montée directe

9. AVANTI - 1
10. BOULOGNE - 3
11. CSM20 - 2
12. SAINT-MAUR - 2

REPECHABLES

Barragistes TDR-HR

1. EZANVILLE - 2
2. VAL D'EUROPE - 1
3. SENART - 3
4. PONTAULT - 1

Honneur Régional

*4 poules x 6 (**24 places**)*

1er Chapeau

Equipes maintenues

1. BONDOUFLE - 1
2. FRESNES - 1
3. BOURG LA R. - 1
4. CRETEIL - 2

+ Barragistes TDR-HR & repéchées

5. EZANVILLE - 2
6. VAL D'EUROPE - 1
7. SENART - 3
8. PONTAULT - 1

2ème Chapeau

Montée directe

9. L'HAY LES ROSES - 1
10. CHAVILLE - 2
11. COURTRY - 2
12. ELANCOURT - 1
13. RUEIL - 2
14. CPS10 - 1
15. CERGY - 1
16. IMBC - 2

3ème Chapeau

Descentes TDR

17. ERMONT - 2
18. CHOISY - 1
19. NOISIEL - 1
20. MONTROUGE - 2

+ Barragistes HR-PR

21. SAVIGNY - 1
22. GENEVILLIERS - 1
23. NOZAY - 3
24. BOULOGNE - 4

REPECHABLES

Barragistes HR-PR

1. EZANVILLE - 3
2. GARGENVILLE - 1
3. BONDY - 1
4. PONTOISE - 1
5. FONTENAY - 1
6. CSM20 - 3
7. NOZAY - 4
8. MONTROUGE - 3

Promotion Régionale

*8 poules x 6 (**48 places**)*

1er Chapeau

Equipes maintenues

1. CARRIERES - 2
2. GENTILLY - 1
3. SEINE ESSONNE - 1
4. BOBIGNY - 1
5. MAISONS-LAFFITTE - 2
6. SAVIGNY - 2
7. PALAISEAU - 1
8. GIF - 2
9. MONTROUGE - 4
10. BRY / MARNE - 1
11. BONDOUFLE - 2
12. AULNAY - 4
13. GIF - 3
14. SENART - 4
15. WHO'S BAD - 2
16. SURESNES - 1

2ème Chapeau

Montée directe

17. APSAP - 1
18. QUINCY-VOISINS - 1
19. CARRIERES - 3
20. CHILY-MAZARIN - 1
21. RUEIL - 3
22. BOBIGNY - 2
23. VILLEJUIF - 1
24. EZANVILLE - 4

+ Barragistes PR + D1

25. LONGJUMEAU - 1
26. BAD' A PANAME - 1
27. AULNAY - 3
28. EAUBONNE - 2
29. SAINT-MAUR - 3
30. TREMBLAY - 1
31. IMBC - 3
32. CPS10 - 2

3ème Chapeau

Descentes HR

33. ERMONT - 3
34. EAUBONNE - 1
35. MONTIGNY - 1
36. VITRY - 1
37. MANTES - 1
38. LEVALLOIS - 1
39. VILLEPARISIS - 1
40. CHATILLON - 1

+ Barragistes HR-PR

41. EZANVILLE - 3
42. GARGENVILLE - 1
43. BONDY - 1
44. PONTOISE - 1
45. FONTENAY - 1
46. CSM20 - 3
47. NOZAY - 4
48. MONTROUGE - 3

REPECHABLES

Barragistes en PR & D1

1. CHELLES - 1
2. BOULOGNE - 5
3. PONTOISE - 2
4. VITRY - 2
5. MAISONS-LAFFITTE - 2
6. MORSANG - 1
7. NOISIEL - 2
8. ERMONT - 4

LES SUPPRIMEES

1.
2.
3.
4.
5.

Sur-Seine et Claye-Souilly resteront en Top 12 Régional pour la saison 2019-2020.

5. LA COMMISSION LIGUE DES OFFICIELS TECHNIQUES

Présidente : Adeline SERGENT jusqu'au 09/02/2019
Membres : Arnold AKPLOGAN, Christine MACHAVOINE, Rachel BRU, Laurent SCHWIZGEBEL, Wolfgang LUND, Laurent BAYLE, Muriel HUET, Marie-Jeanne BOULANGER

La commission ligue des officiels techniques a la charge d'organiser et de réguler l'activité des officiels techniques sur le territoire francilien. Elle essaie d'assurer le maillage des territoires par une offre de formations complète et s'occupe du suivi des officiels. Elle a également pour mission de préparer les arbitres dans le cadre de la formation des arbitres nationaux (FAN) pour promouvoir l'arbitrage francilien au plus haut niveau.

La commission a également travaillé sur un document de promotion des filières d'officiels que vous pouvez retrouver ICI.

LES PROCHAINS CHAMPIONNATS DE FRANCE EN 2019

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (30 MAI AU 2 JUIN 2019 AUX PONTS-DE-CÉ)

CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRANS (8 AU 10 JUIN 2019 À CHALLANS)

L'OFFRE COMPÉTITIVE

A. FORMATIONS GEO-ULC : 61 STAGIAIRES

29-30 septembre 2018 – Noisy-le-Grand (organisée par le comité 93)
Formateur : Pascal CANDEILLE
9 personnes formées.

6-7 octobre 2018 – Savigny-le-Temple (organisée par le comité 77)
Formateurs : Gilles VIOLLETTE, Maximilien VIOUX
15 personnes formées.

3-4 novembre 2018 – Paris (organisée par le comité 75)
Formateurs : Maximilien VIOUX, Pascal CANDEILLE
11 personnes formées.

17-18 novembre 2018 – Nanterre (organisée par le comité 92)
Formateurs : Christine MACHAVOINE, Yohan PENEL
16 personnes formées.

8-9 décembre 2018 – Élancourt (organisée par le comité 78)
Formateurs : Stéphane DECOOL, Guillaume LE PENNEC
10 personnes formées.

B. FORMATIONS JUGE DE LIGNE FÉDÉRALE ACCREDITE : 33 STAGIAIRES

22 septembre 2018 – Aulnay-sous-Bois
Formateurs : Rachel BRU, Laurent BAYLE et Franck WARIN
9 candidats ont participé et ont été reçus.

La formation de Juge de lignes Fédéral Accrédité comprend trois heures de théorie et deux heures de pratique sur une compétition fédérale ou un interclubs national. On y apprend notamment la tenue vestimentaire, les rôles et responsabilités, les règles et recommandations aux juges de ligne, les gestes, l'attitude sur la chaise, la relation avec le numéro 1 ou la chambre d'appel.

13 octobre 2018 – Ezanville
Formateurs : Rachel BRU, Hugues JOBARD, Jean-Jacques COLOMBIES, Bilitis PENDIC
21 candidats étaient présents et 20 ont été admis.

C. FORMATION ARBITRE DE LIGUE ACCRÉDITÉE : 24 STAGIAIRES

20-21 octobre 2018 – Carrières-sur-Seine (organisée par le comité 78)
Formateurs : Adeline SERGENT, Muriel HUET, Lucien DURAND
7 personnes formées.

12-13 janvier 2019 – Chessy (organisée par le comité 77)
Formateurs : Gilles VIOLLETTE, Antoine BATARD, Guillaume LE PENNEC
9 personnes formées.

2-3 février 2019 – Herblay (organisée par le comité 95)
Formateurs : Rachel BRU, Véronique BERTIN
8 personnes formées.

D. FORMATION ARBITRE DE LIGUE CERTIFIÉE : 8 STAGIAIRES

08-09 décembre 2018 – Suresnes (organisée par la LIFB)
8 personnes formées.

E. EXAMEN ARBITRE DE LIGUE ACCRÉDITÉ : 10 STAGIAIRES

24-25 novembre 2018 – Bourg-la-Reine (organisée par le comité 92)
Formateurs : Rachel BRU, Adeline SERGENT
6 personnes formées.

13-14 avril 2019 – Ezanville (organisée par la LIFB)
Formateurs : Antoine BATARD, Gilles VIOLLETTE
4 personnes validées.

L'OFFRE COMPÉTITIVE

F. EXAMEN ARBITRE DE LIGUE CERTIFIÉ

13-14 avril 2019 – Ezanville (organisée par la LIFB)
Formateurs : Rachel BRU, Arnold AKPLOGAN
Aucune personne validée.

G. EXAMENS JUGE-ARBITRE DE LIGUE CERTIFIE : 2 STAGIAIRES

24-25 octobre 2018 – Stade Pierre de Coubertin
Formateur : Arnold Akplogan
1 personne validée.
Cette formation est ouverte aux arbitres qui sont à la fois arbitre et juge-arbitre de ligue accrédité. Il faut avoir justifié au minimum douze journées de Juge arbitrage en compétition dont au moins deux journées d'observation de juge-arbitrage en interclubs nationaux. Au préalable, il faut également avoir suivi une formation JA Ligue certifiée de 7h, organisée par la Ligue.
12-13 janvier 2019 – Gif-sur-Yvette
Formateur : Arnold Akplogan
1 personne validée.

H. FORMATION JUGE-ARBITRE DE LIGUE ACCREDITE : 12 STAGIAIRES

12-13 janvier 2019 – Siège de la LIFB
Formateurs : Christine MACHAVOINE, Pascal CANDEILLE, Philippe GOUTRY
12 personnes formées.

Cette formation est ouverte aux juges-arbitres stagiaires. Elle permet de participer à l'examen de juge-arbitre de ligue accrédité, qui permet d'accéder aux compétitions de niveau R maximum.

I. FORMATION JUGE DE LIGNE ACCREDITE : 29 STAGIAIRES

22 septembre 2018 – Aulnay-sous-Bois
Formateurs : Rachel BRU, Laurent BAYLE, Franck WARIN
9 personnes formées.

13 octobre 2018 – Ezanville
Formateurs : Rachel BRU, Hugues JOBARD, Jean-Jacques COLOMBIES, Bilitis PENDIC
20 personnes formées.

J. FORMATION DE FORMATEURS : 15 PERSONNES FORMÉES

23-24 mars – Gentilly (CROS Ile-de-France)
Dans le prolongement de la réforme de la filière arbitrage et afin d'harmoniser les filières de formation entre les éducateurs sportifs et les dirigeants, la FFBaD a décidé de mettre en place une formation de formateurs d'officiels.

YONEX

18
Babolat

L'EQUIPE
100 PLUS
20 minutes
EUROMEDIA
MAIRIE DE PARIS

L'OFFRE DE PRATIQUE

1. LE FIT'MINTON

A. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Il s'agit d'une activité intergénérationnelle, pouvant être pratiquée par les hommes et les femmes de tous âges. Elle combine le dynamisme du fitness et les orientations techniques du badminton.
Le format en quatre temps est adapté à des personnes en reprise d'activité ou sédentaires, qui permet de réfléchir à une optimisation des créneaux afin d'être en capacité d'accueillir plus d'adhérents tout en conservant un accueil de qualité.

La vidéo de présentation
https://www.youtube.com/watch?time_continue=6&v=iG25zs2gZgY

Initiation au Fit'Minton (2019)

2. LA FORMATION FIT'MINTON : 15 STAGIAIRES

En partenariat avec la ligue des Pays de la Loire, la ligue d'Ile-de-France de Badminton a pour la première fois décentralisé une de ses formations.

1 et 2 septembre et 6 octobre 2018 – Ligné (Nantes)
Formateurs : Julia HURIER – Vincent PINSON
8 personnes formées.

Une seconde formation Fit'minton a été organisée en partenariat avec le comité 77.

30-31 mars et 19 mai 2019 – Combs-la-Ville
Formateurs : Julia HURIER – Cléide HOUBIGUIAN
Sept personnes en cours de formation.

3. LA COUPE DES ENTREPRISES

Depuis 2014 la coupe corpo a changé de « formule » pour devenir la « Coupe de la Ligue des Entreprises » sous un format plus accessible à tous (limitation classement pour les joueur(es) classés) amical, ludique et convivial en mélangeant par équipe les licenciés et non-licenciés d'une même entreprise. La demande importante des participants, le succès, grandissant depuis deux ans, de cette animation, nous a amené cette année, à programmer deux dates pour cet événement devenu incontournable

18 et 19 mai 2018 sur le complexe sportif Marcel Bec à Meudon, a réuni une trentaine d'équipes d'entreprise.
6 et 7 octobre 2018 sur le Complexe sportif Marcel Dassault de Saint-Cloud (92) a réuni plus d'une quarantaine d'équipes franciliennes.

4. LE BADMINTON EN EXTÉRIEUR

Le développement de notre discipline ne doit plus passer exclusivement par une concentration de notre attention sur l'offre compétitive. Pour continuer à nous développer aussi bien quantitativement par l'accueil de nouveaux licenciés et qualitativement par l'amélioration de notre offre, nous sommes convaincus que nous avons nécessité d'investir tous les espaces possibles qu'ils soient occasionnels, pérennes ou semi-

pérennes.
C'est en étant visible partout et tout au long de l'année que nous pourrons convaincre de nouveaux pratiquants à s'investir dans une pratique durable au sein de nos clubs.
Le badminton francilien porte la volonté d'aménager avec ses clubs et les collectivités des espaces permettant d'implanter des terrains de badminton éphémères ou non. À charge pour nous d'arriver à faire vivre ces espaces de manière plus ou moins régulière pour inciter les pratiquants à nous rejoindre.
Cela avait été rappelé à l'assemblée générale de 2018 et venait conforter le renouveau des opérations en extérieur avec le Bad'tour à partir de 2013. La saison 2018/2019 a vu la fédération conforter cette approche.
La FFBaD est également convaincue de la nécessité d'ouvrir notre sport en dehors de nos gymnases. Avec la Badminton World Fédération et des entreprises privées, elle propose deux types de terrains pour pratiquer le badminton en extérieur qui ne sont toutefois pas exclusifs pour imaginer d'autres aménagements.

La commission badminton en extérieur travaille à déployer ce dispositif en Ile-de-France et à adapter les offres fédérales aux besoins réels des structures et des pratiquants. La commission travaillera autour de plusieurs axes :
- Un argumentaire pour expliquer les atouts du badminton en extérieur
- Un guide d'aménagement des espaces pour la pratique plus ou moins pérenne du badminton en extérieur
- La construction d'un plan d'animation
- Des préconisations sur le matériel à utiliser.

5. L'OFFRE DE STAGES

Une formation d'éducateur sportif a été organisée conjointement à un stage de joueur/joueuse cette saison. Vu le succès rencontré, il est envisagé de développer l'offre de stages de la ligue que ce soit au profit de joueurs/joueuses non compétiteurs ou compétiteurs.

ILE DE FRANCE DE BADMINTON

ffta

îledeFrance

LE SERVICE AUX CLUBS

Le premier service aux clubs s'exprime par les permanents du siège joignables très facilement pour accompagner le réseau. Le nombre de consultations pour la création de clubs, les conseils sur les contrats de travail des éducateurs sportifs, les façons de labelliser les écoles de badminton… constituent pour nous un signe d'encouragement à maintenir un haut degré de professionnalisation du siège de la ligue.

1. ACCOMPAGNEMENT CRÉATION NOUVEAUX CLUBS

La ligue a actualisé son pack affiliation pour 2018/2019. Suite à la création d'une entente entre les clubs d'Etrechy et d'Étampes une seule nouvelle structure s'est affiliée à la FFBaD cette saison : le badminton sud Essonne.

Il faut souligner que les deux clubs radiés la saison dernière n'ont pas souhaité se réaffilier.

2. LA LABELLISATION DES CLUBS

La ligue relaie la campagne nationale de labellisation des clubs.

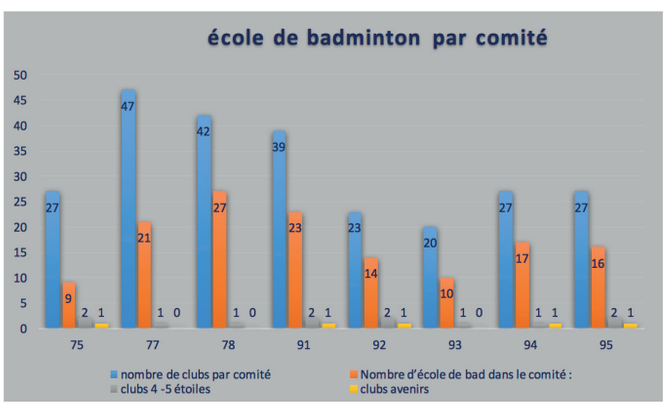

3. KIT PROMOBAD

Fort du constat de la méconnaissance du dispositif Promobad par les clubs, la ligue a créé un kit PromoBad pour inciter les clubs à organiser des rencontres sous format promobad. Ce kit est composé de différents matériels pour récompenser les participants/participantes.

Il est disponible la saison prochaine sur demande auprès de la ligue à Vincent VACHERAT (vincent.vacherat@lifb.org – 01.53.25.13.07). Le nombre de kits est limité en nombre et sera distribué en fonction des demandes pour récompenser le plus de clubs.

4. LE BAD'TOUR

A. LE BADTOUR 2018 EN CHIFFRES

Près de 15 500 participants sur plus de 100 jours d'animation, ont pu découvrir le badminton francilien l'été dernier par l'investissement de tous les départements franciliens dans ce dispositif de promotion.

En quelques chiffres, le Bad'Tour 2018 c'est :
- 8 départements
- 48 villes d'Île-de-France
- 53 évènements différents
+ de 100 journées d'action au total
+ 15 500 participants touchés sur l'ensemble du dispositif
- 112 réservations sur la période

B. LA RÉPARTITION DES ÉTAPES BADTOUR PAR TERRITOIRE

- Val d'Oise 7%
- Paris 16%
- Seine-et-Marne 10%
- Yvelines 16%
- Essonne 16%
- Hauts-de-Seine 7%
- Seine-Saint-Denis 19%
- Val-de- Marne 9%
-

C. LES GRANDS RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

- Famillathlon 75
- Sentez-vous sport
- Les Journées Olympiques et Paralympiques
- La Terrasse des Canaux
- Journée Evasion de Premiers de Cordée
- Téléthon
- Fête du sport
- 100 ans de la Ligue contre le Cancer
- Sport en Filles

D. DES PISTES D'AMÉLIORATION

Cette année, neuf évènements n'ont pas pu être couverts par manque de structures, soit un total de 13 journées de Bad' Tour.

LE SERVICE AUX CLUBS

Quelques manifestations programmées (six) n'ont pu se tenir, pour des raisons diverses, pénalisant ainsi le fonctionnement des réservations.

La LIFB remercie l'ensemble des Comités et des clubs, qui ont accueilli les étapes en 2018, et ainsi contribué à la promotion du Badminton Francilien. De nombreuses dates restent disponibles pour 2019, alors, n'hésitez pas à réserver directement sur le site internet de la ligue !

Pour 2019, plusieurs pistes d'amélioration sont actuellement à l'étude :
- Tout d'abord, la création d'un guide d'animation pour accompagner les bénévoles des clubs dans l'animation des journées afin d'initier au mieux le public au badminton et lui donner envie de rejoindre un club.
- Il est également prévu de créer un jeu-concours à destination des clubs. L'objectif sera de récupérer un maximum d'adresses courriels de personnes passées par les animations. Les clubs ayant fait remonter le plus d'adresses recevront une récompense. Une stagiaire a été recrutée afin de mener ces projets pour les lancer dès cette saison.

5. LA FORMATION

L'offre de formation développée en direction de l'ensemble des familles constitue un appui au développement de notre discipline et à la qualité d'accueil et d'encadrement dans les clubs.

Nous avons formé sur le territoire francilien pour la saison 2018-2019 :

- 78 personnes sur le Module d'entrée en formation de la filière fédérale (MODEF)
- 32 personnes sur l'Animateur Bénévole 1 (AB 1) et une formation encore en cours (organisée par le comité 92)
- 5 personnes sur l'Animateur Bénévole 2 Jeunes (AB2J)
- 5 personnes sur l'Animateur Bénévole 2 Adultes (AB2A)
- 7 personnes sur l'Entraineur Bénévole 1 (EB1)
- 61 personnes sur Gestionnaire et Organisateur de compétition
- 24 personnes à la formation arbitre de ligue accrédité et 10 validées
- 8 personnes à la formation arbitre de ligue certifié et aucune validée
- 2 personnes ont validé l'examen de juge-arbitre de ligue certifié
- 12 personnes à la formation juge-arbitre de ligue accrédité
- 29 personnes à la formation juge de ligne accrédité
- 24 personnes au Certificat Qualification Professionnelle (CQP)
- 11 personnes au Diplôme d'État « Mention Badminton »

F. UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA FORMATION

Le nombre de personnes engagées dans une formation (techniciens, officiels ou dirigeants) est important et en croissance. C'est bon signe mais il reste en retrait par rapport :
- Au nombre de clubs (254) avec un objectif d'une personne formée par saison et par club,
- Au nombre d'encadrants nécessaire pour soutenir l'activité de nos clubs
- A l'augmentation du nombre de compétitions plus importante que l'augmentation du nombre d'officiels en activité.

Dans ce cadre, la ligue a créé au début de la saison 2018/2019 une campagne de promotion pour l'accès à la formation sous la forme :
- D'un lot de trois affiches distribuées dans chaque club

- D'une communication digitale avec les trois affiches
- D'un guide des formations à retrouver ICI.

G. PROJETS POUR 2019/2020

1- Séminaire des nouveaux dirigeants en début de saison
2- Mise en place d'une formation jeunes dirigeants
3- Mise en place d'un pack MODEF-AB1 et MODEF-EB1 avec l'accord des comités
4 – Préservation de la formule longue du CQP et allègements de formation pour les personnes intéressées justifiant déjà de certains diplômes fédéraux ou d'une validation de certains acquis (par la VAE).

H. LA FORMATION DES ÉDUCATEURS SPORTIFS

Le module d'entrée en formation (MODEF) : 78 stagiaires
Il s'agit du premier niveau de formation, nécessaire pour passer tous les autres diplômes d'encadrement.
Compétences acquises :
- être capable de définir les caractéristiques du badminton
- connaître le vocabulaire tactico-technique
- connaître les fondamentaux tactico-techniques

15-16 septembre 2018 – CREPS (organisée par la LIFB)
Formateurs : Hervé SOUILLARD et Hervé GOULIN
13 personnes formées, dont une de la ligue AURA.

15-16 septembre – Boulogne-Billancourt (organisée par le comité 92)
Formateur : Benjamin SLANKA
8 personnes formées.

15-16 septembre 2018 – Aulnay-sous-Bois (organisée par le comité 93)
Formateurs : Michaël Bouton, Valentin GARIE
5 personnes formées.

22-23 septembre 2018 – Eaubonne / Herblay (organisée par le comité 95)
Formateurs : Jonathan CASSIER et Jérémy LAOUT
8 personnes formées.

29-30 septembre 2018 – Thiais (organisée par le comité 94)
Formateurs : Christophe BESCOND, Eric WASYLYK et Rémi LAMPACH
5 personnes formées.

6-7 octobre 2018 – Paris (organisée par le comité 75)
Formateur : Sofian SLIMANI
8 personnes formées.

24-25 novembre 2018 – Lieusaint (organisée par le comité 77)
Formateurs : Jean-Michel LEFORT, Olivier FOSSY
12 personnes formées.

17-18 novembre 2018 – Mennecy (organisée par le comité 91)
Formateur : Julien HENIN
11 personnes formées.

17-18 novembre 2018 – Créteil (organisée par le comité 94)
Formateurs : Christophe BESCOND, Eric WASYLYK et Rémi LAMPACH
8 personnes formées.

Formation Animateur Bénévole 1 : 32 stagiaires
Il s'agit du deuxième niveau de formation à l'encadrement.

Compétences acquises :
- Donner les bases de l'accueil et de la mise en activité d'un groupe de non-compétiteurs
- Être capable de définir les caractéristiques des publics du badminton et de son club
- Être capable de mettre les joueurs en activité
- Être capable de conduire une séance d'animation
- Être capable de présenter le profil de son club et le resituer dans son environnement

LE SERVICE AUX CLUBS

22-23 septembre et 6-7 octobre 2018 (organisée par la LIFB)
Formateur : Hervé SOUILLARD.
1 personne formée.

13-14 octobre 2018 puis 10-11 novembre – (organisée par le comité 95)
Formateurs : Jérémy LAOUT, Jonathan CASSIER
9 personnes formées.

8-9 décembre 2018 et 26-27 janvier – Mennecy et Nozay (organisée par le comité 91)
Formateurs : Julien HENIN, Fabien MAGNOL.
9 personnes formées.

2-3 février 2019 – (organisée par le comité 77)
Formateur : Jean-Michel LEFORT
8 personnes formées.

13-14 avril et 25-26 mai 2019 – Boulogne-Billancourt (organisée par le comité 92)
Formateur : Benjamin SLANKA
En cours

16-17 mars puis 30-31 mars – Paris XII (organisée par le comité 75)
Formateurs : Sofian Slimani
5 Personnes formées.

Formation Animateur Bénévole 2 Jeunes : 5 stagiaires

Cette formation est destinée aux personnes ayant le MODEF et l'Animateur Bénévole 1.
Compétences acquises :
- appréhender les caractéristiques d'un public jeunes
- construire un cycle de badminton pour des jeunes débutants
- conduire un cycle de badminton pour des jeunes débutants
- convertir la méthodologie de projet d'un cycle d'entrainement en une méthodologie de projet de développement.

24-25 novembre 2018 et 19-20 janvier 2019 – CREPS (organisée par la LIFB)
Formateur : Clément GILLOT
5 personnes reçues.

Formation Animateur Bénévole 2 Adultes : 5 stagiaires

Cette formation est ouverte aux titulaires de l'AB1.
Compétences acquises :
- appréhender les caractéristiques du public adulte non compétiteurs
- construire un cycle de badminton pour les adultes non compétiteurs
- conduire un cycle d'animation avec des adultes non compétiteurs
- convertir la méthodologie de projet d'un cycle d'entrainement en une méthodologie de projet de développement.

8-9 décembre 2018 et 2-3 février 2019 - CREPS
Formateur : Hervé GOULIN
Formation destinée aux personnes titulaires du MODEF et de l'Animateur Bénévole 1.
6 personnes inscrites, 5 personnes formées.

Formation entraîneur bénévole 1 : 7 stagiaires
Cette formation est ouverte aux titulaires du MODEF souhaitant s'orienter vers la filière entraînement. L'objectif est de donner les bases d'entraînement des jeunes et des adultes compétiteurs.
Compétences acquises :
– être capable d'appréhender les caractéristiques du public compétiteur
– être capable de construire une séance d'entraînement
– être capable de conduire une séance d'entraînement
– connaître l'organisation de la compétition en France

22-23 septembre puis 20-21-22 octobre puis 8 décembre 2018 – CREPS (organisée par la LIFB)
Formateurs : Clément GILLOT, Hervé GOULIN
2 personnes formées.

27-28 octobre 2018, 22-23 décembre 2018 et 9-10 février 2019 (organisée par le comité 95)
Formateurs : Jonathan CASSIER, Carl

LE SERVICE AUX CLUBS

SAINTON et Nicolas SÉJOURNANT
5 personnes formées.

Formation entraîneur bénévole 2 : annulée

Elle est ouverte aux titulaires de l'EB1. L'objectif est de renforcer les bases de l'entraînement collectif de compétiteurs et d'individualiser l'action des entraîneurs.
Compétences acquises :
– être capable de prendre en compte l'individu dans le groupe
– être capable de construire un cycle d'entraînement
– être capable de proposer une séance individuelle
– être capable de coacher en compétition
– être capable de convertir la méthodologie de projet d'entraînement en une méthodologie de projet de développement

Pas de formation organisée cette saison, faute de participants.

Le DE.JEPS : 11 stagiaires

Le diplôme du DEJEPS vise à former des techniciens «expert de leur pratique», ayant les compétences pour encadrer des publics sur des tâches d'initiation, de perfectionnement sportif, d'entrainement, et de formation de cadres. Cette qualification vise également à développer des compétences « d'agent de développement » du badminton dans les territoires. Les connaissances relatives aux milieux et aux différentes pratiques doivent lui permettre d'être capable de développer des projets que ce soit dans une structure associative ou privée ou auprès d'une collectivité territoriale.
La formation est portée par le CREPS d'Ile-de-France en partie.
La septième promotion DE.JEPS mention Badminton était composée de :

- Raphael BENGUIGUI (Saint-Maurice)
- Maxime ALBRECHT (Comité 37)
- Léa PALASSE (Comité 92)
- Lucas SOTO (Eaubonne)
- Valentin CROCHET-MOULIN (Centre Val-de-Loire)
- Johan PROUVOST (Centre Val-de-Loire)
- Arnaud DUPUIS (Marne)
- Thibault CELIGNY (Écouen-Ezanville)
- Hugo BARAN (Normandie)
- Frédéric LE CALVEZ (Comité 93)
- Calvin CHANOUX (Aix-en-Provence)

Le CQP long : 19 Stagiaires

Qualification professionnelle de la branche Sport, le CQP Animateur de Badminton est le premier niveau de qualification professionnelle pour l'encadrement des badistes. Il permet d'être rémunéré « pour l'encadrement en autonomie de séances collectives de badminton, de l'initiation au premier niveau de compétition »

Cette formation est construite autour de deux blocs de compétence :

– Bloc de compétences 1 (BC1) : Accueil des publics enfants et adultes avant et après la séance afin d'expliciter, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité
– Bloc de compétences 2 (BC2) : Encadrement de séances en s'appuyant sur les références fédérales en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation fédérale
– Bloc de compétences 3 (BC3) : Dynamisation dans et autour de l'activité
– Bloc de compétences 4 (BC4) : Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure
– Bloc de compétences 5 (BC5) : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

La version longue de la formation au CQP

inclut la formation aux diplômes fédéraux du MODEF, de l'AB1, de l'AB2J et de l'AB2A. La durée de la formation s'élève ainsi à 185 heures, comprenant 125 heures en centre et 60 heures en situation professionnelle.
Les stagiaires sont actuellement en période de certifications. Ils devront présenter leur dossier devant un jury de deux personnes agréées par la FFBaD le 24 mai prochain, puis ils passeront la certification pour la partie terrain entre mai et fin juin pendant un créneau qu'ils encadrent dans leur structure d'alternance.
Formateurs : Hervé SOUILLARD, Hervé GOULIN, Benoit RAVIER, Vincent VACHERAT, Jacques VIEILLARD, Julia HURIER

Le CQP court : 5 stagiaires

La version courte de la formation au CQP est ouverte aux titulaires de l'AB2A et de l'AB2J. La durée de la formation s'élève à 35 heures réparties sur cinq jours de formation.

Les stagiaires présenteront leur dossier au plus tard fin juin. Ils auront jusqu'au 30 septembre pour passer la certification terrain dans leur structure d'alternance.
Formateurs : Hervé SOUILLARD, Hervé GOULIN, Benoit RAVIER, Vincent VACHERAT, Julia HURIER, Hugo ANEST

I. LA FORMATION DES DIRIGEANTS

Rentrée des dirigeants – 01.09.2018 – CROS Ile de France

Animateurs : Benoit LEHUEDE, Benoit RAVIER, Matthieu SOUCHOIS.

40 personnes présentes.

Thèmes abordés :
– Les missions de la Ligue et offre de services
– L'emploi
– Le contexte institutionnel d'un club de badminton
– L'utilisation du logiciel Poona
– La licence
– Les assurances
– Le panel des compétitions
– Les subventions
– La formation

J. LA FORMATION DES JEUNES DIRIGEANTS

La Ligue Ile-de-France de Badminton a lancé une offre pour la formation des jeunes dirigeants de nos structures. Organisés sous forme de modules, ces derniers seront élargis l'année prochaine à l'ensemble des dirigeants. De la présentation du réseau fédéral au mouvement sportif, de la gestion de projet au management de salariés, de la gestion de la trésorerie à la gestion administrative de son association seront autant de thèmes abordés pour former nos dirigeants. Nous essaierons de faire reconnaitre cette formation en tant que certificat de formation à la gestion administrative.

K. LE FUNBAD

Funbad est un jeu de cartes qui permet d'animer des séances d'entraînement en club, en lançant des défis grâce aux cartes. Le jeu comporte une cinquantaine de défis par exemple, jouer sans smasher, ou encore avec l'obligation de finir le point en un minimum d'échanges. Il existe également d'autres types de cartes : "Duel", "Pouvoir", "Sort" ou encore "Joker".
Si le principe des défis est largement répandu dans le domaine des entraînements, Clément GILLOT et Michel TAALBA (éducateurs sportifs et développeurs du jeu) l'ont formalisé sous forme d'un jeu de cartes très facilement accessible, même pour des animateurs novices. FUNBAD apporte un côté ludique au sérieux d'une séance traditionnelle. Il a été commercialisé pour la première fois à l'occasion des Yonex IFB en octobre 2018.

Lien vers la commande du jeu ICI

6. LE CHALLENGE DE L'INNOVATION

Le challenge de l'innovation est un dispositif créé par la ligue visant à mettre en avant chaque année au moment de l'assemblée générale un ou plusieurs projets des structures fédérales franciliennes ayant un caractère novateur.
Cette année nous avons le plaisir de vous communiquer deux projets ayant répondu à ce caractère innovant.

Le premier est celui du Badminton club de Maurecourt : « *Recycler ça cartonne* »

Présentation : L'objectif de l'action est de valoriser les tubes de volants dont le recyclage est compliqué en raison du film d'aluminium présent. L'ambition du club est de créer du mobilier à base de matériels sportifs transformés. Fauteuils, tabourets et autres tables vont nous permettre d'installer un espace détente lors de nos prochains tournois, pour les compétiteurs attendant leurs matchs. À terme l'ambition est de créer un podium !

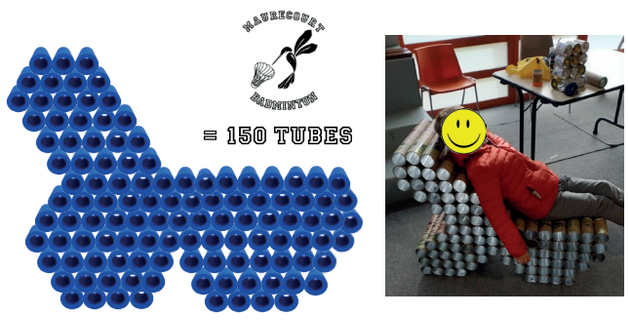

FAUTEUIL (PROJET ESPACE DETENTE)

Le second projet est à mettre au crédit de l'association Presloise de Badminton : « Mieux vivre son handicap par le sport ».
De la rencontre de Daniel BRISARD et de Laurent KERVENDAL, Président du club, a germé l'idée de développer l'accueil de joueurs handicapés. Afin de bénéficier de l'expérience de Daniel en tant qu'encadrant sportif au sein du club de football de Presles durant plusieurs années, et de lui permettre de progresser dans l'encadrement du badminton, Laurent KERVENDAL lui propose de suivre le parcours de formation d'encadrant fédéral. Daniel obtient son diplôme AB1. Depuis, il co-encadre un groupe de jeunes le lundi et s'occupe d'une personne hémiplégique le mardi.
Puis, une idée germe entre Daniel et Laurent : faire jouer ensemble des personnes handicapées et valides, non seulement pendant les mêmes créneaux, mais dans la même équipe en double, quand cela sera possible.
Afin de promouvoir cet événement et mettre en lien des acteurs du quotidien tels que les médecins, les associations, les entreprises, les sportifs, les bénévoles avec toute personne ayant besoin de ce soutien, il a été décidé d'organiser une journée de rencontres et d'échanges autour du handicap, le dimanche 23 juin 2019, de 9H à 18H. La finalité de projet est de créer une véritable offre de pratique badminton pour les personnes à mobilité réduite dans le Val d'Oise.

7. BADDY

Le partenariat avec la société Baddy s'est poursuivi cette saison. Il est projeté de monter une formation à destination des personnes ayant acheté un Baddy ainsi qu'aux bénévoles des clubs utilisant la machine notamment lors des étapes Bad'Tour.

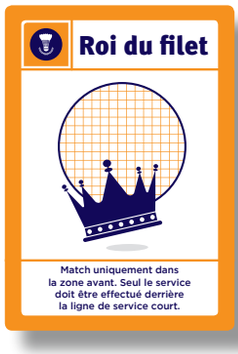

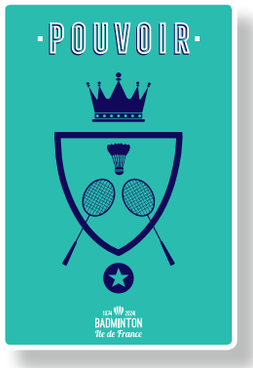

LIGUE BADMINTON ILE DE FRANCE

GUIDE DU DIRIGEANT

Manuel Technique

POUR LA CRÉATION DE PROJET D'INCLUSION SOCIALE DES RÉFUGIÉ(E)S PAR LE SPORT

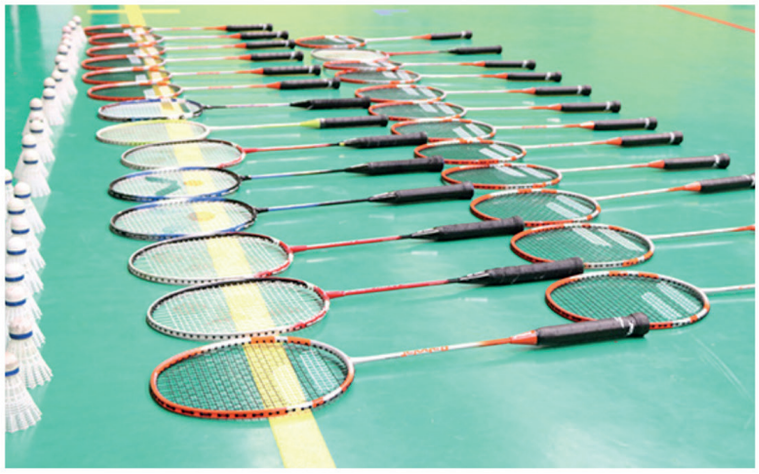

IRIS Institut de Relations Internationales et Stratégiques
1974 2024 BADMINTON Ile de France
France Terre d'Asile
Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

COMMUNIQUER SUR NOS ACTIONS

1. LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

La communication est un vecteur important, en interne et externe, dans le fonctionnement de notre réseau en diffusant et en échangeant sur les divers sujets d'actualités et les dispositifs fédéraux. La stratégie définie, a permis d'entreprendre, de réaliser et, de consolider la visibilité des actions de la LIFB.

L'investissement de chacun a permis l'amélioration des outils de communication. La mutualisation des ressources des délégations ligue, le partage des informations avec les clubs et les comités ont contribué à une présence plus importante sur nos réseaux sociaux. La diffusion irrégulière d'informations « d'actualités spécifiques» sous la forme de newsletter n'étant pas satisfaisante, nous avons décidé d'opter pour une diffusion hebdomadaire plus ergonomique et envoyé-es à l'ensemble des licencié-es franciliennes. La recherche constante de moyens de communication plus adaptés pour répondre à l'attente de nos licenciés a pour objectif de faciliter la recherche d'informations, la fidélisation de nos pratiquants et de promouvoir la pratique. La communication se doit de participer à l'évolution et au bon fonctionnement de la ligue en diffusant des informations sur la pratique et en créant des outils et supports qui permettent de véhiculer des messages « forts » auprès des publics cibles.

Cette saison, la délégation a entrepris ou consolidé de nombreux projets en partenariat avec les Délégations de la LIFB ; je pense à la mise en image du FunBad, d'une campagne de communication sur le panel des formations proposées par la ligue (en partenariat avec la délégation formation), au lancement de la newsletter hebdomadaire, à une campagne incitant à l'engagement associatif au travers des différentes missions que nous connaissons dans notre réseau (dirigeant, éducateur et officiels).

L'objectif prioritaire 2019 est de continuer à transformer nos outils de communication et en particulier la refonte de notre site internet, devenu obsolète à travers les années et ne répondant plus forcément aux besoins des utilisateurs.

2. LES CHIFFRES CLÉS DES OUTILS COMMUNICATION

A. FACEBOOK

On constatera encore, lors de cette année 2019, l'augmentation du taux de fréquentation de cet outil qui reste le plus consulté par les internautes.
2018 : 1 866 abonnés à la page
2019 : 2 081 abonnés à la page (+11,5% en 1 an).
Certaines publications ont été vues par près de 6 800 utilisateurs du réseau social. Les publications d'albums photo de nos compétitions et les présentations/interviews d'acteurs du badminton sont celles qui ont le plus d'influence.
Lien Facebook

B. FLICKR

Créé en mars 2018, cet outil destiné à centraliser l'ensemble des photographies prises par la LIFB lors de compétitions et d'événements comporte au total 3 016 éléments répartis en 10 albums.

Le compte comporte peu d'abonnés (18 abonnés - 12 abonnements) car c'est plus une plateforme de stockage qu'un réseau social, à contrario, le nombre de vues des albums est important. À titre d'exemple, l'album photo des « Championnats de France Jeunes 2018 » a été consulté 2 309 fois pour 423 photos, l'album du « Championnat Régional Vétérans Jean-Pierre JACOT 2019 » 3 305 vues pour 511 photos. La plateforme photo cumule 1 013 351 Vues au total. Depuis 2019, nous disposons d'un compte Pro nous permettant de stocker en illimité les plus belles photos de nos licenciés.
Lien Flickr

C. TWITTER

2018 : 1400 Tweets sur l'année écoulée – 320

COMMUNIQUER SUR NOS ACTIONS

abonnés.
2019 : 2927 tweets sur l'année en cours – 455 abonnés. Une augmentation importante des informations diffusées
Lien Twitter

D. SITE INTERNET

Depuis le « rustinage » du site en 2015, le site n'a pas été réactualisé et est devenu obsolète techniquement. Il reste, malgré tout l'outil incontournable dans la stratégie de communication de LIFB, à destination de l'ensemble des familles du badminton francilien.
Le site se doit d'être plus ergonomique et aéré pour permettre à chacun un accès direct aux informations qui l'intéressent. L'objectif pour l'année 2019 est de réorganiser le site autour de trois grandes thématiques :

- Les pratiquants
- Les licenciés
- Les clubs et les comités

Chacun, en fonction de son implication (dirigeants, pratiquants, encadrants…), devra trouver une réponse en fonction de ses besoins.
Le trafic du site Internet du 1er janvier 2018 au 1er janvier 2019 :
61 881 sessions, 28 338 utilisateurs, 130 318 pages vues.
La durée moyenne de connexion est de

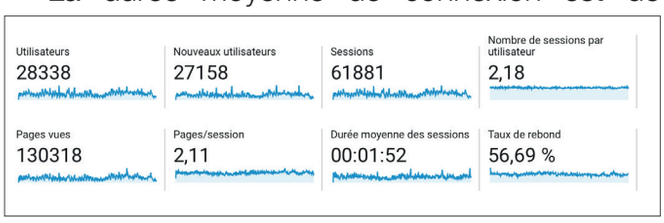

1m52s.
La fréquentation du site est variable en fonction des périodes de l'année :
De début septembre à mi-novembre nous constatons une fréquentation supérieure à 1 000 connexions par semaine.
Les semaines en dessous de 1 000 connexions se situent durant les vacances d'été et la

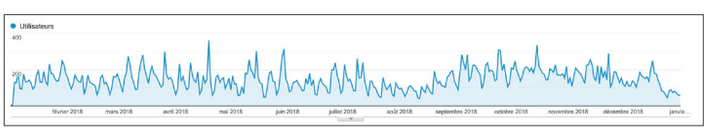

semaine entre Noël et le jour de l'an.
On distingue 5 pics de fréquentations (> à 500 visites par jour) qui correspondent par ordre d'importance à :

- Suivi des compétitions BadNet
- Interclubs Régionaux 2018 - 2019
- Championnat Régional Séniors André GUILLIER
- Tournois : Forfaits : Procédures et Justificatif
- Régional Vétérans Jean-Pierre JACOT
- Calendrier de la Ligue

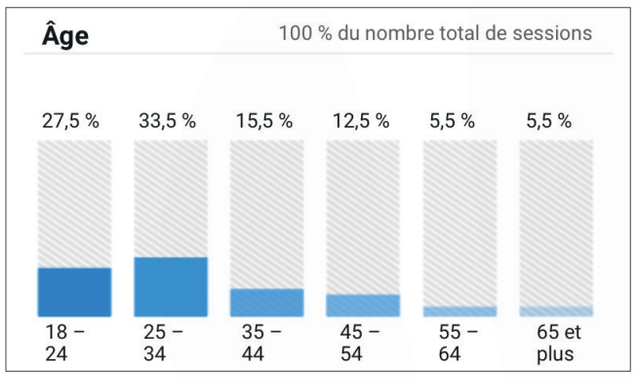

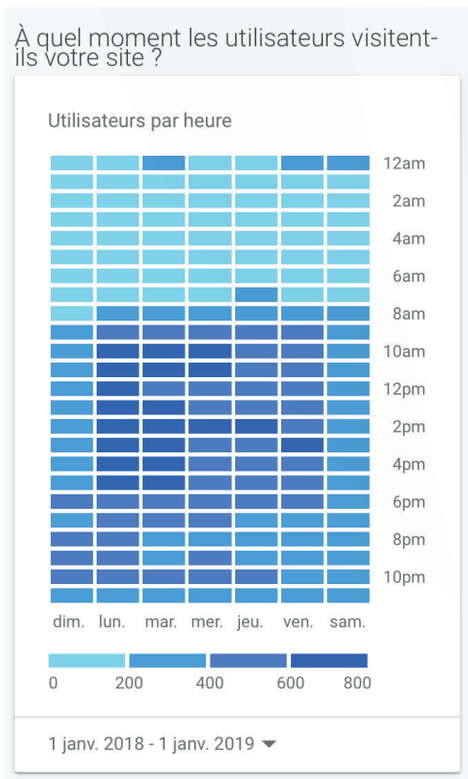

Lien site internet

E. NEWSLETTER

La newsletter hebdomadaire remplace le magazine « Plum'idf » et l'ancien format de

COMMUNIQUER SUR NOS ACTIONS

newsletters

Chaque semaine, via la plateforme d'envoi « Sendinblue » la newsletter des actualités de la LIFB est transmise à l'ensemble des licenciés, des organes et des institutions. En janvier 2019, la newsletter numéro 1 a été créée et depuis chaque jeudi après-midi chaque licencié francilien reçoit les informations, on y retrouve : les résultats des compétitions régionales, les actualités et événements de la ligue, les événements du mois, les formations...

Ce format a donc évolué avec une diffusion hebdomadaire. Le but étant de condenser l'information et fidéliser les licenciés franciliens pour éviter un envoi massif et nocif.

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles de la présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celle de l'exercice précédent.
Les comptes présentés sont chiffrés en euros (€).

Les faits marquants de 2018

- L'embauche d'une salariée : une comptable en juillet 2018
- Le départ d'une salariée du secteur sportif
- Le départ d'une salariée dans le secteur administratif
- Le départ de deux salariées du secteur comptabilité.
- Signature de trois ruptures conventionnelles en janvier, mars et juillet 2018

Synthèse financière de l'année

L'ensemble des opérations comptables et financières de l'année 2018 permet de clôturer l'exercice 2018 avec un déficit de -6014, 19 €.
L'écart entre le budget 2018 et le réalisé 2018 est répartit de la manière suivante :

Fonctionnement :	-236,59 € €
Commissions :	-8224,04 €
Fond associatif	14474,82 €

Évolution du bilan

BILAN SIMPLIFIE ACTIF	BRUT	AMORT	Dépréciations NET		Variation
			31/12/2018	31/12/2017	€
Immobilisations incorporelles	3 748	1 923	1 825	2 060	-235
Immobilisations corporelles	104 475	51 822	52 654	47 032	5 622
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	108 224	53 745	54 479	49 092	5 387
Usagers et comptes rattachés	11 150		11 150	11 704	-554
Marchandises	5 976		5 976		5 976
Avance et acomptes versés sur cde	3 561		3 561	4 017	-456
Autres créances	84 895		84 895	44 145	40 750
Disponibilités	915 545		915 545	1 123 778	-208 233
Charges constatées d'avance	811 893		811 893	794 114	17 779
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 833 020	0	1 833 020	1 977 758	-144 738
TOTAL ACTIF	**1 941 244**	**53 745**	**1 887 499**	**2 026 850**	**-139 351**
Fonds associatifs			347 041	308 923	38 118
Réserves réglementées			0	0	0
Autres réserves			265 000	265 000	0
Résultat de l'exercice			-6 014	38 118	-44 132
TOTAL FONDS PROPRES			606 027	612 041	-6 014
Provisions pour risques				10 825	-10 825
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			0	10 825	-10 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			82 333	197 796	-115 463
Dettes fiscales et sociales			69 281	102 161	-32 880
Dettes autres			118	12 454	-12 336
TOTAL DETTES			151 732	312 411	-160 679
Produits constatés d'avance			1 129 740	1 091 573	38 167
TOTAL PASSIF			**1 887 499**	**2 026 850**	**-139 351**

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Activité et résultats de la Ligue

Composition du Resultat
LIFB

LIBELLE	2018	2017	VARIATION
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 086 657	2 108 000	-21 343
CHARGES D'EXPLOITATION	2 091 351	2 076 886	14 465
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 694	31 114	-35 808
PRODUITS FINANCIERS	3 204	3 302	-98
CHARGES FINANCIERES			0
RESULTAT FINANCIER	3 204	3 302	-98
PRODUITS EXCEPTIONEL	1 074	4 766	-3 692
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 829	407	4 422
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 755	4 359	-8 114
IMPOT SUR LES BENEFICES	769	656,4	113
RESULTAT NET	-6 014	38 118	-44 132

EXPLOITATION :

Les produits d'exploitation ont baissé de -21,3 K€ par rapport à l'année dernière en raison notamment :

- De l'augmentation des licences et affiliations franciliennes de 4 K€
- D'une baisse des participations aux stages et compétitions de -9 k€ due au report du régional vétéran
- D'une baisse des subventions de –15,9 k€
- D'une augmentation des Aides fédérales de +2,5 K€
- Une reprise de provision et transfert de charge de -1,5 K€

Les charges d'exploitation ont augmenté de 14,5 K€.

- Une baisse de la masse salariale chargée de -17 K€
  - Deux ruptures conventionnelles signées
  - Une démission
  - Une période de recrutement longue pour le secteur sportif
- Autres achats non stockés une hausse de +44,5 k€
  - due à la période d'intérim du secteur comptable
  - deux polistes supplémentaires
  - maintenance et support informatique

Le résultat d'exploitation est négatif de -4.7 K€ contre un résultat positif de 31.1 K€ en 2017, soit une variation de -35.8 K€.

FINANCIER :

Le résultat financier reste stable.

EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel est en baisse de -8,1 K€ (-3.8 en 2017 contre +4,3 en 2017).

RÉSULTAT NET :

Après intégration des résultats financiers et exceptionnels, l'exercice 2018 dégage un déficit net

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

de 6014 € et peut être expliqué de la manière suivante :

CHARGES	2018	2017	variation	PRODUITS	2018	2017	variation
ACHATS & CHARGES EXTERNES	352 275	306 877	15%	AFFILIATIONS-LICENCES	1 726 090	1 722 044	0,2%
				RECETTES AUTRES	139 589	147 696	-5%
				SUBVENTIONS hors AIDES	157 132	173 008	-9%
IMPOTS ET TAXES	16 491	16 583	-1%				
FRAIS DE PERSONNEL	433 503	450 372	-4%				
CHARGES DIVERSES	1 277 952	1 279 481	0%				
CHARGES FINANCIERES				PRODUITS FINANCIERS	3 204	3 302	-3%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 829	407		PRODUITS EXCEPTIONNEL	1 074	4 766	-77%
AMORTISSEMENT ET PROVISION	11 899	24 229	-51%	REPRISE S/PROV TRANSFERTS DE CHARGES	63 847	65 253	-2%
TOTAL	2 096 949	2 077 949		TOTAL	2 090 935	2 116 067	

RESULTAT 2018	-6 014

Les recettes de la Ligue proviennent essentiellement des licences et affiliations (82,5%)

Etat des licences

	Saison 2018/2019 Arreté au 31.12.2018		Evolution		Saison 2017/2018 Arreté au 31.12.2017		Saison 2016/2017 Arreté au 31.12.2016		Evolution	
	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %
Adultes	23 024	67,09%	314	1,38%	22 710	66,18%	23 231	67,70%	-521	-2,24%
Jeunes	10 686	31,14%	-193	-1,77%	10 879	31,70%	11 094	32,33%	-215	-1,94%
-9 ans	702	2,05%	-26	-3,57%	728	2,12%	677	1,97%	51	7,53%
Total	34 412	100%	95	0,28%	34 317	100%	35 002	102%	-685	-1,96%

Licences

Le nombre de licenciés est stable (+0,28%) pour un total de 34 412 licenciés soit une augmentation de 95 licenciés du 31/12/2017 au 31/12/2018.
Concernant la répartition on constate une légère augmentation chez les adultes de 1,4% mais une diminution de -3,6% chez les moins de 9 ans et -1,8% chez les jeunes.
D'après les statistiques actuelles, la saison 2018/2019 s'oriente vers une légère augmentation de la masse de ses licenciés.

Synthèse financière de l'année par commission

Commissions	Budget 2018 ajusté	Résultat net 2018	Variation réalisé budget
FONCTIONNEMENT+LICENCES	127 928	114 779	-13 149
ACCES HAUT NIVEAU	-122 061	-118 879	3 182
BADMINTON 3.1	-4 590	-4 047	543
COMPETITIONS SPORTIVES	-2 580	11 459	14 039
FORMATIONS	11 390	7 830	-3 560
PROMOTION & COMMUNICATION	-24 562	-17 156	7 406
Fond associatif	14 475		-14 475
		-6 014	-6 014

L'année 2018 se clôture par un déficit de -6014,19 € soit 0,27% du budget. Ce résultat est constitué par les résultats des différentes commissions de la Ligue :

Budget

L'analyse des postes budgétaires selon le budget 2018 révisé lors de l'assemblée générale 2018. Répartitions des frais de fonctionnement (hors subvention): 529 k€

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

BUDGET 2018	2018 Ajusté voté AG 2018			Résultat année 2018			Variation	
Intitulé	Débit	Crédit	Total	Débit	Crédit	Total 31/12/2018	TOTAL	%
2018	2 241 664 €	2 241 664 €	- €	2 293 132 €	2 287 118 €	- 6 014 €	- 6 014 €	-0,27%
Exercices antérieurs						- €	- €	
FONCTIONNEMENT	650 281 €	302 913 €	- 347 369 €	686 150 €	339 018 €	- 347 132 €	237 €	0%
ACCES HAUT NIVEAU	218 111 €	96 050 €	- 122 061 €	221 431 €	102 552 €	- 118 879 €	3 182 €	-3%
BADMINTON 3.1	1 267 129 €	1 740 836 €	473 707 €	1 268 412 €	1 726 295 €	457 884 €	- 15 823 €	-3%
COMPETITIONS SPORTIVES	38 430 €	35 850 €	- 2 580 €	29 094 €	40 553 €	11 459 €	14 039 €	-544%
FORMATIONS	36 950 €	48 340 €	11 390 €	46 548 €	54 378 €	7 830 €	- 3 560 €	-31%
OBSERVATOIRE	3 000 €	- €	- 3 000 €	19 €	- €	- 19 €	2 981 €	-99%
PROMOTION & COMMUNICATION	27 762 €	3 200 €	- 24 562 €	41 479 €	24 323 €	- 17 156 €	7 406 €	-30%
Fond associatif	- €	14 475 €	- 14 475 €				- 14 475 €	

BUDGET 2018	2018 Ajusté voté AG 2018			Résultat année 2018			Variation	
Intitulé	Total	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Total 31/12/2018	TOTAL	%
BUDGET 2018	- €	2 241 664 €	2 241 664 €	2 293 132 €	2 287 118 €	6 014 €	6 014 €	0,3%
Exercices antérieurs							- €	
FONCTIONNEMENT	347 369 €	650 281 €	302 913 €	686 150 €	339 018 €	347 132 €	- 237 €	0%
Adhésion	17 597 €	17 597 €	- €	27 775 €	6 908 €	20 867 €	3 270 €	19%
Instance Statutaires	11 000 €	11 000 €	- €	11 582 €	500 €	11 082 €	82 €	1%
Juridique	300 €	300 €	- €	3 358 €	861 €	2 497 €	2 197 €	732%
Structure	51 930 €	59 330 €	7 400 €	79 337 €	18 439 €	60 898 €	8 968 €	17%
Subventions	- 182 000 €	12 000 €	194 000 €	37 173 €	242 241 €	- 205 067 €	- 23 067 €	13%
Le Personnel	448 542 €	550 054 €	101 513 €	526 925 €	70 069 €	456 856 €	8 314 €	2%
ACCES HAUT NIVEAU	122 061 €	218 111 €	96 050 €	221 431 €	102 552 €	118 879 €	- 3 182 €	-3%
Compétitions de Référence	46 906 €	77 206 €	30 300 €	70 093 €	27 082 €	43 012 €	- 3 894 €	-8%
Pôle Espoirs	39 850 €	66 850 €	27 000 €	98 962 €	48 288 €	50 675 €	10 825 €	27%
Pré-Filière Départemental	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
Schéma Entrainement Régional	29 410 €	40 660 €	11 250 €	37 865 €	17 007 €	20 858 €	- 8 552 €	-29%
Commision Rég. Haut Niveau	3 600 €	11 100 €	7 500 €	887 €	- €	887 €	- 2 713 €	-75%
Shéma Elite Francilien	2 295 €	22 295 €	20 000 €	13 623 €	10 175 €	3 448 €	1 153 €	50%
BADMINTON 3.1	-473 707 €	1 267 129 €	1 740 836 €	1 268 412 €	1 726 295 €	- 457 884 €	15 823 €	-3%
Création Clubs	580 €	2 044 €	1 464 €	16 €	- €	16 €	- 564 €	-97%
Développement Sport Féminin	620 €	1 100 €	480 €	- €	- €	- €	- 620 €	-100%
HandiBad	4 630 €	4 630 €	- €	3 649 €	12 €	3 637 €	- 993 €	-21%
Affiliations - Licences	- 478 297 €	1 255 595 €	1 733 892 €	1 254 567 €	1 716 498 €	- 461 931 €	16 366 €	-3%
Commission Rég. Bad 3.1	250 €	250 €	- €	8 617 €	2 186 €	6 430 €	6 180 €	2472%
Comité d'entreprise	300 €	300 €	- €	- €	- €	- €	- 300 €	-100%
Développement Scolaire	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
Badminton bien être	- 1 790 €	3 210 €	5 000 €	1 562 €	7 599 €	- 6 037 €	- 4 247 €	237%
Soutien au Réseau	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
COMPETITIONS SPORTIVES	2 580 €	38 430 €	35 850 €	29 094 €	40 553 €	- 11 459 €	- 14 039 €	-544%
Commission Sportive Rég.	1 650 €	1 650 €	- €	186 €	- €	186 €	- 1 464 €	-89%
Championnats par Equipe	- 7 450 €	2 050 €	9 500 €	3 526 €	18 860 €	- 15 334 €	- 7 884 €	106%
Championnats Régionaux	645 €	15 145 €	14 500 €	18 066 €	18 199 €	- 133 €	- 778 €	-121%
Compétitions Jeunes	785 €	12 635 €	11 850 €	6 284 €	3 066 €	3 218 €	2 433 €	310%
Commission Rég. Arbitrage	2 950 €	2 950 €	- €	1 032 €	428 €	604 €	- 2 346 €	-80%
Aides Championnats de France	4 000 €	4 000 €	- €					
FORMATIONS	- 11 390 €	36 950 €	48 340 €	46 548 €	54 378 €	- 7 830 €	3 560 €	-31%
Abonnements	900 €	900 €	- €	1 180 €	- €	1 180 €	280 €	31%
Dirigeants	1 900 €	2 500 €	600 €	581 €	120 €	461 €	- 1 439 €	-76%
Officiels	4 580 €	5 220 €	640 €	2 453 €	3 360 €	- 907 €	- 5 487 €	-120%
Personnels	1 840 €	1 840 €	- €	13 219 €	9 884 €	3 335 €	1 495 €	81%
Techniciens	- 20 960 €	26 140 €	47 100 €	28 814 €	41 014 €	- 12 200 €	8 760 €	-42%
Commission Rég. Formation	350 €	350 €	- €	301 €	- €	301 €	- 49 €	-14%
OBSERVATOIRE	3 000 €	3 000 €	- €	19 €	- €	19 €	- 2 981 €	-99%
Commission Rég. Observatoire	3 000 €	3 000 €	- €	19 €	- €	19 €	- 2 981 €	-99%
Assises du Badminton	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
PROMOTION & COMMUNICATION	24 562 €	27 762 €	3 200 €	41 479 €	24 323 €	17 156 €	- 7 406 €	-30%
Communication	2 100 €	2 100 €	- €	10 772 €	13 356 €	- 2 584 €	- 4 684 €	-223%
Manifestations Promotionnelles	18 100 €	20 600 €	2 500 €	20 985 €	2 367 €	18 618 €	518 €	3%
Promo Haut Niveau	1 507 €	1 507 €	- €	8 178 €	6 050 €	2 128 €	621 €	41%
Promo Scolaire	1 070 €	1 070 €	- €	- €	- €	- €	- 1 070 €	-100%
Promo Entreprise	725 €	1 425 €	700 €	1 261 €	2 550 €	- 1 289 €	- 2 014 €	-278%
Promo du Bénévolat et Innovation	500 €	500 €	- €	- €	- €	- €	- 500 €	-100%
Commission Rég. Promo & Com	560 €	560 €	- €	283 €	- €	283 €	- 277 €	-49%
Fond associatif	- 14 475 €		14 475 €				14 475 €	

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

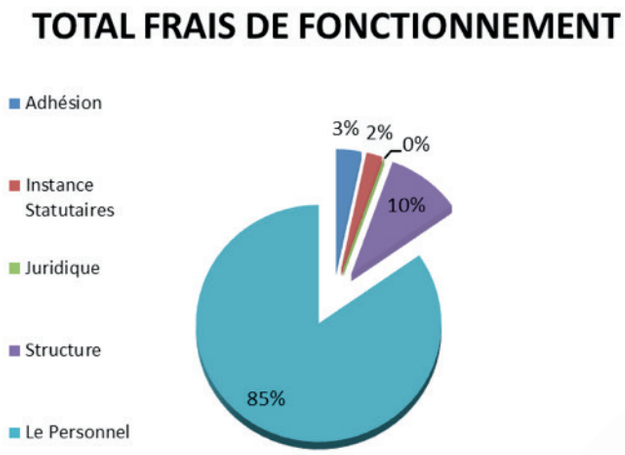

Répartitions des frais de fonctionnement (hors subvention): 529 k€

Perspectives d'avenir de la Ligue

L'année 2019 puis l'année 2020 seront progressivement marquées par l'application des dispositions de la nouvelle gouvernance du sport dont certaines impacteront la ligue ile de France avec notamment le choix de la fédération d'orienter dès cette année les fonds du désormais ex-CNDS. Cette situation conduira à une nouvelle relation avec la fédération.

La ligue devra toujours poursuivre son investissement au bénéfice du développement de la pratique. À cette fin, le projet de développement d'outils informatiques au service des pratiquants et des structures constituera un axe fort des dernières années du mandat. Une évolution de la gouvernance de la ligue, pour gagner en transversalité, se fera progressivement avec la création de la conférence du badminton francilien et d'un conseil territorial.

Sur le plan de l'accès au Haut Niveau, l'état des lieux réalisés avec les clubs et les comités permettra d'ajuster les actions de la politique sportive.

Enfin, en raison du retard pris dans le projet maison du badminton (pas d'informations de la part de la fédération depuis plusieurs mois), la ligue devra revoir ses options sur l'immobilier de la ligue. Le bail se terminera en octobre 2020 (le bail devant être dénoncé au plus tard en avril 2019). La ligue fera le choix entre un investissement immobilier ou reconduire une location.

Affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat négatif de -6 014,19 € de la manière suivante :

- Fonds associatif : -6 014,19 €

Le fonds associatif après affectation du résultat serait donc de 341 026,50 €

Les réserves pour projets associatifs seraient :

APRES affectation du resultat 2018		
	réserves Fin 2018	
Haut niveau	65 000	11%
Fond investissement structurant	70 000	12%
Fond Immobilier	130 000	21%
Fond associatif.	341 027	56%
	606 027	

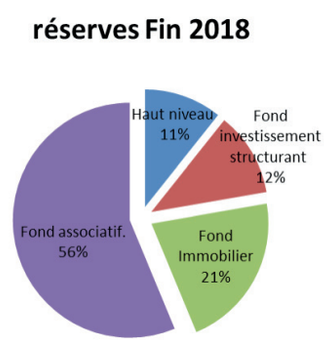

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE 2018

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
RAPHAËLE SABLAYROLLES-TERQUEM

LIGUE ILE-DE-FRANCE DE BADMINTON

64 RUE DU COUÉDIC
75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

SARL AUDIT'RS AU CAPITAL DE 100 000 €
3 RUE MORAINS– DAMPIERRE SUR LOIRE
49400 SAUMUR

COURRIEL : RAPHAELE.TERQUEM@WANADOO.FR
MOBILE : 06 82 29 04 35
SIRET : 50919308200021

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ANGERS

RAPPORT SPÉCIAL DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs les Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE ILE-DE-FRANCE DE BADMINTON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LIGUE ILE-DE-FRANCE de BADMINTON à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

RST

SARL AUDIT'RS AU CAPITAL DE 100 000 €
3 RUE MORAINS– DAMPIERRE SUR LOIRE
49400 SAUMUR

COURRIEL : RAPHAELE.TERQUEM@WANADOO.FR
MOBILE : 06 82 29 04 35
SIRET : 50919308200021

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ANGERS

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE 2018

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation financière de la Trésorière et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration le 17 avril 2019.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

RS

SARL AUDIT'RS AU CAPITAL DE 100 000 €
3 RUE MORAINS– DAMPIERRE SUR LOIRE
49400 SAUMUR

COURRIEL : RAPHAELE.TERQUEM@WANADOO.FR
MOBILE : 06 82 29 04 35
SIRET : 50919308200021

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ANGERS

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE 2018

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAUMUR, le 29 avril 2019

Le Commissaire aux comptes
Société AUDIT'RS
Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM

SARL AUDIT'RS AU CAPITAL DE 100 000 €
3 RUE MORAINS– DAMPIERRE SUR LOIRE
49400 SAUMUR

COURRIEL : RAPHAELE.TERQUEM@WANADOO.FR
MOBILE : 06 82 29 04 35
SIRET : 50919308200021

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ANGERS

COMPTES ANNUELS 2018

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LIGUE IDF DE BADMINTON

64 rue du Couédic
75014 PARIS

Siret :34772637400023

exponens

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75011 PARIS

Tel : 01.49.29.55.10 Fax. 01.48.05.19.32

SABLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS 2018

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Comptes annuels

exponens

SAS LAYROLLES-TERQUEM Rabatelle
Commissaire aux comptes

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LIGUE IDF DE BADMINTON | ETATS FINANCIERS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 748	1 923	1 825	2 060
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	92 515	51 822	40 694	35 072
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 960		11 960	11 960
ACTIF IMMOBILISE	108 224	53 745	54 479	49 092
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 976		5 976	
Avances et acomptes versés sur commandes	3 561		3 561	4 017
Créances				
Usagers et comptes rattachés	11 150		11 150	11 704
Autres créances	84 895		84 895	44 145
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	915 545		915 545	1 123 778
Charges constatées d'avance	811 893		811 893	794 114
ACTIF CIRCULANT	1 833 020		1 833 020	1 977 757
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 941 244	53 745	1 887 499	2 026 849

SARL LAYROLLES-TERQUEM Raphaele Commissaire aux comptes

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LIGUE IDF DE BADMINTON | ETATS FINANCIERS

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	347 041	308 923
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	265 000	265 000
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 014	38 118
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	606 027	612 041
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		10 825
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 825
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 333	197 796
Dettes fiscales et sociales	69 281	102 161
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	118	12 454
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 129 740	1 091 573
DETTES	1 281 472	1 403 983
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 887 499	2 026 849

SAFLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LIGUE IDF DE BADMINTON | ETATS FINANCIERS

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	2 424	0,13			2 424	
Production vendue	45 332	2,35	54 376	2,79	-9 044	-16,63
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	157 132	8,14	173 008	8,87	-15 876	-9,18
Reprises et Transferts de charge	63 847	3,31	65 253	3,35	-1 406	-2,15
Cotisations	1 726 090	89,39	1 722 044	88,34	4 046	0,23
Autres produits	91 832	4,76	93 320	4,79	-1 488	-1,59
Produits d'exploitation	**2 086 657**	**108,06**	**2 108 000**	**108,13**	**-21 343**	**-1,01**
Achats de marchandises	1 404	0,07			1 404	
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	350 871	18,17	306 877	15,74	43 994	14,34
Impôts et taxes	15 722	0,81	16 583	0,85	-861	-5,19
Salaires et Traitements	314 381	16,28	327 493	16,80	-13 112	-4,00
Charges sociales	119 122	6,17	122 879	6,30	-3 757	-3,06
Amortissements et provisions	11 899	0,62	24 229	1,24	-12 330	-50,89
Autres charges	1 277 952	66,18	1 278 825	65,60	-873	-0,07
Charges d'exploitation	**2 091 351**	**108,31**	**2 076 886**	**106,54**	**14 465**	**0,70**
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 694	-0,24	31 114	1,60	-35 808	-115,09
Opérations faites en commun						
Produits financiers	3 204	0,17	3 302	0,17	-98	-2,97
Charges financières						
Résultat financier	**3 204**	**0,17**	**3 302**	**0,17**	**-98**	**-2,97**
RESULTAT COURANT	-1 490	-0,08	34 416	1,77	-35 906	-104,33
Produits exceptionnels	1 074	0,06	4 766	0,24	-3 692	-77,46
Charges exceptionnelles	4 829	0,25	407	0,02	4 422	NS
Résultat exceptionnel	**-3 755**	**-0,19**	**4 358**	**0,22**	**-8 113**	**-186,16**
Impôts sur les bénéfices	769	0,04	656	0,03	113	17,23
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-6 014	-0,31	38 118	1,96	-44 132	-115,78

SARL AYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS 2018

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

exponens

SABLAYROLLES-TERQUEM Rabbaie
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LIGUE IDF DE BADMINTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 887 499 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 6 014 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
L'association a arrêté ses comptes en respectant également le réglement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

SAHLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 9 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions et fonds dédiés

Les subventions sont comptabilisées lors de leur attribution pour l'exercice en cours en créances.
Les subventions publiques sont accordées pour une année sportive, à l'exception de certains partenaires qui valorisent leurs engagements en année civile.
Les quote part de subventions accordées sur les exercices à venir sont inscrites en créances et ne font pas l'objet d'une comptabilisation en produits constatés d'avance.

Le plan comptable associatif prévoit d'enregistrer au passif du bilan, en fonds dédiés, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée. Les fonds dédiés sont repris en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements.

Les subvention perçues par la Ligue Ile de France de Badminton ont toutes été utilisées au cours de l'exercice. Aucun fonds dédié n'est constitué à la clôture de l'exercice.

Affiliations et licences

Les affiliations et licences sont constatées dans leur totalité en cotisations et en charges sont constatés les reversements aux Comités départementaux et à la Fédération Française de Badminton.
Sont comptabilisés un produit et une charge constatés d'avance eu égard au prorata temporis lié à la saison sportive.

Cette méthode de comptabilisation permet d'obtenir les licences et affiliations brutes encaissées ainsi que les reversements sur une année civile complète.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (Table INSEE TH-TF 00-02)

Le montant de la dette actuarielle est de 6 028 €
La valeur probable des indemnités à verser est de 24 646€

SABLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LIGUE IDF DE BADMINTON | ETATS FINANCIERS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 748			3 748
Immobilisations incorporelles	**3 748**			**3 748**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	38 127			38 127
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 763	17 286	17 660	54 388
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**92 890**	**17 286**	**17 660**	**92 515**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 960			11 960
Immobilisations financières	**11 960**			**11 960**
ACTIF IMMOBILISE	108 599	17 286	17 660	108 224

SARL AYROLLES-TERQUEM Raphaele Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 688	235		1 923
Immobilisations incorporelles	**1 688**	**235**		**1 923**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 553	4 293		16 845
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 265	7 371	17 660	34 976
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**57 818**	**11 664**	**17 660**	**51 822**
ACTIF IMMOBILISE	59 506	11 899	17 660	53 745

SAHLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LIGUE IDF DE BADMINTON | ETATS FINANCIERS

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 919 898 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 960		11 960
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 150	11 150	
Autres	84 895	84 895	
Charges constatées d'avance	811 893	811 893	
Total	919 898	907 938	11 960
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	9 592
Banque - intérêts courus à recevoir	3 204
Total	12 796

SABLAYROLLES-TERQUEM Rapsaie
Commissaire aux comptes

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LIGUE IDF DE BADMINTON | ETATS FINANCIERS

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	308 923	38 118		347 041
Total fonds sans droit reprise	**308 923**	**38 118**		**347 041**
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	265 000			265 000
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	38 118	-6 014	38 118	-6 014
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	612 041	32 104	38 118	606 027

Les réserves affectées à des projets associatifs, d'un montant de 265 000 €, se décomposent de la façon suivante :

- Projet sportif haut niveau pour 65 000 €
- Projet immobilier pour 130 000 €
- Fonds d'investissement structurant pour 70 000 €

SAFLAYROLLES-TERQUEM Raphaël Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 825		10 825		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	10 825		10 825		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			10 825		
Financières					
Exceptionnelles					

Un litige est en cours entre la ligue IDF de Badminton et Monsieur Mouliot.
- Monsieur Mouliot a fait appel du jugement du Tribunal des Prud'hommes en 2018.
- Un jugement est attendu en Octobre 2019.

Il n'y a eu aucune provision pour litige en raison de l'impossibilité d'évaluer le risque financier de façon suffisamment fiable.

SABLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 281 472 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 333	82 333		
Dettes fiscales et sociales	69 281	69 281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	118	118		
Produits constatés d'avance	1 129 740	1 129 740		
Total	1 281 472	1 281 472		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 432
Dettes provis. pr congés à payer	15 939
Personnel - autres charges à payer	3 140
Charges sociales s/congés à payer	8 183
Charges sociales - charges à payer	5 215
Total	53 909

SABLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	10 049		
Licences constatées d avance	780 970		
Affiliations constatées d avance	11 807		
Charges constatÚes d avance - Subve	9 067		
Total	811 893		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	14 910		
Psts constatés d avance - licences	1 082 849		
Pdts constatés d avance - affiliat.	24 368		
Pdts constatés Avance- Subventions	12 000		
Total	1 134 127		

SABLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

Autres informations

Honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au Code de Commerce (C.com;art R1233-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2018, figurant au compte de résultat, s'élève à 4 440 € toutes taxes comprises.

Rémunération des dirigeants

Les trois plus hauts dirigeants de l'association sont le Président, la Trésorière et le Secrétaire Général. Ils agissent à titre bénévole et ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais sur présentation de justificatifs.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association.
La valorisation des contributions volontaires en nature n'a aucune incidence sur le résultat mais à pour but de donner une image fidèle des activités et du patrimoine de l'association.

Le bénévolat de la ligue peut être quantifié de la façon suivante :

- présence de 11 membres à 2 conseils d'administration en 2018 ;
- présence de 15 membres à 1 conseil d'administration en 2018 ;
- présence de 14 membres à 1 conseil d'administration en 2018 ;
- présence de 9 membres à 1 conseil d'administration en 2018 ;
- présence de 9 membres sur 1 réunions de bureau en 2018 ;
- présence de 8 membres sur 5 réunions de bureau en 2018 ;
- présence de 40 bénévoles à l'Assemblée Générale Ordinaire ;

- 12 jours de présence du président au sein des bureaux en 2018 ;
- 44 jours de présence de la trésorière au sein des bureaux 2018 ;
- 22 jours de présence de la secrétaire au sein des bureaux en 2018 ;

SABLAYROLLES-TERQUEM Raphaele
Commissaire aux comptes

RAPPORT SPÉCIAL DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
RAPHAËLE SABLAYROLLES-TERQUEM

LIGUE ILE-DE-FRANCE DE BADMINTON

64 RUE DU COUÉDIC
75014 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

SARL AUDIT'RS AU CAPITAL DE 100 000 €
3 RUE MORAINS– DAMPIERRE SUR LOIRE
49400 SAUMUR

COURRIEL : RAPHAELE.TERQUEM@WANADOO.FR
MOBILE : 06 82 29 04 35
SIRET : 50919308200021

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ANGERS

RAPPORT SPÉCIAL DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Ligue, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à SAUMUR, le 29 avril 2019

Le Commissaire aux comptes
Société AUDIT'RS
Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM

SARL AUDIT'RS AU CAPITAL DE 100 000 €
3 RUE MORAINS– DAMPIERRE SUR LOIRE
49400 SAUMUR

COURRIEL : RAPHAELE.TERQUEM@WANADOO.FR
MOBILE : 06 82 29 04 35
SIRET : 50919308200021

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ANGERS

RÉALISÉS 2018 ET BUDGETS 2019 À 2022

Conformément à l'organisation comptable de la ligue, il est présenté à l'assemblée générale le budget pour l'année 2018 voté en 2017.
Il est également soumis à l'approbation de l'assemblée générale :

- le budget prévisionnel pour l'année 2019;
- le budget prévisionnel pour l'année 2020;
- le budget prévisionnel pour l'année 2021.

BUDGET	2018 Budget prévisionnel			REALISE 2018		
Intitulé	Estimé	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit
/// BUDGET ///	- €	2 241 663,93 €	2 241 663,93 €	6 014,19 €	2 293 132,42 €	2 287 118,23 €
Exercices antérieurs | Divers section d'attente						
/// FONCTIONNEMENT ///	347 368,79 €	650 281,44 €	302 912,65 €	347 132,20 €	686 150,18 €	339 017,98 €
=== Adhésion ===	17 597,00 €	17 597,00 €	- €	20 867,01 €	27 774,93 €	6 907,92 €
=== Instance Statutaires ===	11 000,00 €	11 000,00 €	- €	11 081,64 €	11 581,64 €	500,00 €
=== Juridique ===	300,00 €	300,00 €	- €	2 496,93 €	3 358,41 €	861,48 €
=== Structure ===	51 930,00 €	59 330,00 €	7 400,00 €	60 897,87 €	79 336,55 €	18 438,68 €
=== Subventions ===	- 182 000,00 €	12 000,00 €	194 000,00 €	- 205 067,46 €	37 173,20 €	242 240,66 €
=== Le Personnel ===	448 541,79 €	550 054,44 €	101 512,65 €	456 856,21 €	526 925,45 €	70 069,24 €
/// ACCES HAUT NIVEAU ///	122 061,00 €	218 111,00 €	96 050,00 €	118 879,04 €	221 430,59 €	102 551,55 €
=== Compétitions de Référence ===	46 906,00 €	77 206,00 €	30 300,00 €	43 011,59 €	70 093,44 €	27 081,85 €
=== Pôle Espoirs ===	39 850,00 €	66 850,00 €	27 000,00 €	50 674,58 €	98 962,28 €	48 287,70 €
=== Pré-Filière Départemental ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Schéma Entrainement Régional ===	29 410,00 €	40 660,00 €	11 250,00 €	20 858,42 €	37 865,42 €	17 007,00 €
=== Commision Rég. Haut Niveau ===	3 600,00 €	11 100,00 €	7 500,00 €	886,69 €	886,69 €	- €
=== Shéma Elite Francilien ===	2 295,00 €	22 295,00 €	20 000,00 €	3 447,76 €	13 622,76 €	10 175,00 €
/// BADMINTON 3.1 ///	- 473 706,97 €	1 267 129,49 €	1 740 836,46 €	- 457 883,62 €	1 268 411,63 €	1 726 295,25 €
=== Création Clubs ===	580,00 €	2 044,00 €	1 464,00 €	16,22 €	16,22 €	- €
=== Développement Sport Féminin ===	620,00 €	1 100,00 €	480,00 €	- €	- €	- €
=== HandiBad ===	4 630,00 €	4 630,00 €	- €	3 637,26 €	3 649,36 €	12,10 €
=== Affiliations - Licences ===	- 478 296,97 €	1 255 595,49 €	1 733 892,46 €	- 461 930,99 €	1 254 566,68 €	1 716 497,67 €
=== Commission Rég. Bad 3.1 ===	250,00 €	250,00 €	- €	6 430,45 €	8 616,93 €	2 186,48 €
=== Comité d'entreprise ===	300,00 €	300,00 €	- €	- €	- €	- €
=== Développement Scolaire ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Badminton bien être ===	- 1 790,00 €	3 210,00 €	5 000,00 €	- 6 036,56 €	1 562,44 €	7 599,00 €
=== Soutien au Réseau ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
/// COMPETITIONS SPORTIVES ///	2 580,00 €	38 430,00 €	35 850,00 €	- 11 459,05 €	29 093,95 €	40 553,00 €
=== Commission Sportive Rég. ===	1 650,00 €	1 650,00 €	- €	186,19 €	186,19 €	- €
=== Championnats par Equipe ===	- 7 450,00 €	2 050,00 €	9 500,00 €	- 15 333,53 €	3 526,47 €	18 860,00 €
=== Championnats Régionaux ===	645,00 €	15 145,00 €	14 500,00 €	- 133,43 €	18 065,57 €	18 199,00 €
=== Compétitions Jeunes ===	785,00 €	12 635,00 €	11 850,00 €	3 217,64 €	6 283,64 €	3 066,00 €
=== Commission Rég. Arbitrage ===	2 950,00 €	2 950,00 €	- €	604,08 €	1 032,08 €	428,00 €
Aides Championnats de France	4 000,00 €	4 000,00 €	- €			
/// FORMATIONS ///	- 11 390,00 €	36 950,00 €	48 340,00 €	- 7 829,90 €	46 547,60 €	54 377,50 €
=== Abonnements ===	900,00 €	900,00 €	- €	1 179,58 €	1 179,58 €	- €
=== Dirigeants ===	1 900,00 €	2 500,00 €	600,00 €	461,14 €	581,14 €	120,00 €
=== Officiels ===	4 580,00 €	5 220,00 €	640,00 €	- 906,68 €	2 453,28 €	3 359,96 €
=== Personnels ===	1 840,00 €	1 840,00 €	- €	3 335,19 €	13 219,19 €	9 884,00 €
=== Techniciens ===	- 20 960,00 €	26 140,00 €	47 100,00 €	- 12 199,87 €	28 813,67 €	41 013,54 €
=== Commission Rég. Formation ===	350,00 €	350,00 €	- €	300,74 €	300,74 €	- €
/// OBSERVATOIRE ///	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	19,49 €	19,49 €	- €
=== Commission Rég. Observatoire ===	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	19,49 €	19,49 €	- €
=== Assises du Badminton ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
/// PROMOTION & COMMUNICATION ///	24 562,00 €	27 762,00 €	3 200,00 €	17 156,03 €	41 478,98 €	24 322,95 €
=== Communication ===	2 100,00 €	2 100,00 €	- €	- 2 583,67 €	10 772,33 €	13 356,00 €
=== Manifestations Promotionnelles ===	18 100,00 €	20 600,00 €	2 500,00 €	18 617,76 €	20 984,71 €	2 366,95 €
=== Promo Haut Niveau ===	1 507,00 €	1 507,00 €	- €	2 128,32 €	8 178,32 €	6 050,00 €
=== Promo Scolaire ===	1 070,00 €	1 070,00 €	- €	- €	- €	- €
=== Promo Entreptise ===	725,00 €	1 425,00 €	700,00 €	- 1 289,48 €	1 260,52 €	2 550,00 €
=== Promo du Bénévolat et Innovation ===	500,00 €	500,00 €	- €	- €	- €	- €
=== Promo Dispositifs Jeunes ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Commission Rég. Promo & Com ===	560,00 €	560,00 €	- €	283,10 €	283,10 €	- €
INVESTISSEMENT A VENIR : PLATEFORME DIGITALE				20 000,00 €	20 000,00 €	
Fond associatif	- 20 473,58 €		20 473,58 €	- 33 747,64 €		33 747,64 €

RÉALISÉS 2018 ET BUDGETS 2019 À 2022

BUDGET	2019 Budget prévisionnel			2019 Budget prévisionnel corrigé		
Intitulé	Estimé	Débit	Crédit	Estimé	Débit	Crédit
/// BUDGET ///	- €	2 271 608,26 €	2 271 608,26 €	0,00 €	2 343 275,89 €	2 343 275,89 €
Exercices antérieurs | Divers section d'attente						
/// FONCTIONNEMENT ///	362 804,21 €	655 731,98 €	292 927,77 €	366 727,94 €	639 726,51 €	272 998,57 €
=== Adhésion ===	17 597,00 €	17 597,00 €	- €	18 691,00 €	18 691,00 €	- €
=== Instance Statutaires ===	11 000,00 €	11 000,00 €	- €	15 400,00 €	15 400,00 €	- €
=== Juridique ===	300,00 €	300,00 €	- €	3 600,00 €	3 600,00 €	- €
=== Structure ===	51 930,00 €	59 330,00 €	7 400,00 €	58 050,00 €	65 450,00 €	7 400,00 €
=== Subventions ===	- 171 000,00 €	12 000,00 €	183 000,00 €	- 191 260,00 €	12 000,00 €	203 260,00 €
=== Le Personnel ===	452 977,21 €	555 504,98 €	102 527,77 €	462 246,94 €	524 585,51 €	62 338,57 €
/// ACCES HAUT NIVEAU ///	122 061,00 €	218 111,00 €	96 050,00 €	135 089,00 €	256 867,00 €	121 778,00 €
=== Compétitions de Référence ===	46 906,00 €	77 206,00 €	30 300,00 €	47 506,00 €	78 806,00 €	31 300,00 €
=== Pôle Espoirs ===	39 850,00 €	66 850,00 €	27 000,00 €	59 078,00 €	118 306,00 €	59 228,00 €
=== Pré-Filière Départemental ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Schéma Entrainement Régional ===	29 410,00 €	40 660,00 €	11 250,00 €	25 210,00 €	36 460,00 €	11 250,00 €
=== Commision Rég. Haut Niveau ===	3 600,00 €	11 100,00 €	7 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
=== Shéma Elite Francilien ===	2 295,00 €	22 295,00 €	20 000,00 €	2 295,00 €	22 295,00 €	20 000,00 €
/// BADMINTON 3.1 ///	- 483 143,63 €	1 291 623,28 €	1 774 766,91 €	- 489 041,30 €	1 324 960,38 €	1 814 001,68 €
=== Création Clubs ===	580,00 €	2 044,00 €	1 464,00 €	580,00 €	2 044,00 €	1 464,00 €
=== Développement Sport Féminin ===	620,00 €	1 100,00 €	480,00 €	620,00 €	1 100,00 €	480,00 €
=== HandiBad ===	4 630,00 €	4 630,00 €	- €	4 630,00 €	4 630,00 €	- €
=== Affiliations - Licences ===	- 487 733,63 €	1 280 089,28 €	1 767 822,91 €	- 492 621,30 €	1 311 936,38 €	1 804 557,68 €
=== Commission Rég. Bad 3.1 ===	250,00 €	250,00 €	- €	250,00 €	250,00 €	- €
=== Comité d'entreprise ===	300,00 €	300,00 €	- €	300,00 €	300,00 €	- €
=== Développement Scolaire ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Badminton bien être ===	- 1 790,00 €	3 210,00 €	5 000,00 €	- 5 800,00 €	1 700,00 €	7 500,00 €
=== Soutien au Réseau ===	- €	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	- €
/// COMPETITIONS SPORTIVES ///	2 580,00 €	38 430,00 €	35 850,00 €	- 7 970,00 €	39 780,00 €	47 750,00 €
=== Commission Sportive Rég. ===	1 650,00 €	1 650,00 €	- €	1 650,00 €	1 650,00 €	- €
=== Championnats par Equipe ===	- 7 450,00 €	2 050,00 €	9 500,00 €	- 14 950,00 €	3 050,00 €	18 000,00 €
=== Championnats Régionaux ===	645,00 €	15 145,00 €	14 500,00 €	445,00 €	17 945,00 €	17 500,00 €
=== Compétitions Jeunes ===	785,00 €	12 635,00 €	11 850,00 €	1 585,00 €	13 435,00 €	11 850,00 €
=== Commission Rég. Arbitrage ===	2 950,00 €	2 950,00 €	- €	1 800,00 €	2 200,00 €	400,00 €
Aides Championnats de France	4 000,00 €	4 000,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	
/// FORMATIONS ///	- 11 390,00 €	36 950,00 €	48 340,00 €	- 14 400,00 €	34 100,00 €	48 500,00 €
=== Abonnements ===	900,00 €	900,00 €	- €	900,00 €	900,00 €	- €
=== Dirigeants ===	1 900,00 €	2 500,00 €	600,00 €	900,00 €	1 100,00 €	200,00 €
=== Officiels ===	4 580,00 €	5 220,00 €	640,00 €	3 320,00 €	4 520,00 €	1 200,00 €
=== Personnels ===	1 840,00 €	1 840,00 €	- €	1 840,00 €	1 840,00 €	- €
=== Techniciens ===	- 20 960,00 €	26 140,00 €	47 100,00 €	- 21 710,00 €	25 390,00 €	47 100,00 €
=== Commission Rég. Formation ===	350,00 €	350,00 €	- €	350,00 €	350,00 €	- €
/// OBSERVATOIRE ///	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €
=== Commission Rég. Observatoire ===	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €
=== Assises du Badminton ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
/// PROMOTION & COMMUNICATION ///	24 562,00 €	27 762,00 €	3 200,00 €	23 342,00 €	27 842,00 €	4 500,00 €
=== Communication ===	2 100,00 €	2 100,00 €	- €	2 100,00 €	2 100,00 €	- €
=== Manifestations Promotionnelles ===	18 100,00 €	20 600,00 €	2 500,00 €	18 500,00 €	21 000,00 €	2 500,00 €
=== Promo Haut Niveau ===	1 507,00 €	1 507,00 €	- €	1 507,00 €	1 507,00 €	- €
=== Promo Scolaire ===	1 070,00 €	1 070,00 €	- €	800,00 €	800,00 €	- €
=== Promo Entreptise ===	725,00 €	1 425,00 €	700,00 €	- 575,00 €	1 425,00 €	2 000,00 €
=== Promo du Bénévolat et Innovation ===	500,00 €	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €	- €
=== Promo Dispositifs Jeunes ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Commission Rég. Promo & Com ===	560,00 €	560,00 €	- €	510,00 €	510,00 €	- €
				50 000,00 €	50 000,00 €	
	- 29 158,58 €		29 158,58 €	- 82 835,60 €		82 835,60 €

RÉALISÉS 2018 ET BUDGETS 2019 À 2022

BUDGET	2020 Budget prévisionnel			2020 Budget prévisionnel corrigé		
Intitulé	Estimé	Débit	Crédit	Estimé	Débit	Crédit
/// BUDGET ///	- €	2 275 251,06 €	2 275 251,06 €	- €	2 321 672,11 €	2 321 672,11 €
Exercices antérieurs | Divers section d'attente						
/// FONCTIONNEMENT ///	379 308,25 €	661 237,03 €	281 928,78 €	383 075,41 €	641 947,36 €	258 871,95 €
=== Adhésion ===	17 597,00 €	17 597,00 €	- €	18 691,00 €	18 691,00 €	- €
=== Instance Statutaires ===	11 000,00 €	11 000,00 €	- €	15 400,00 €	15 400,00 €	- €
=== Juridique ===	300,00 €	300,00 €	- €	600,00 €	600,00 €	- €
=== Structure ===	51 930,00 €	59 330,00 €	7 400,00 €	58 050,00 €	65 450,00 €	7 400,00 €
=== Subventions ===	- 160 000,00 €	12 000,00 €	172 000,00 €	- 176 510,00 €	12 000,00 €	188 510,00 €
=== Le Personnel ===	458 481,25 €	561 010,03 €	102 528,78 €	466 844,41 €	529 806,36 €	62 961,95 €
/// ACCES HAUT NIVEAU ///	122 061,00 €	198 111,00 €	76 050,00 €	131 089,00 €	232 867,00 €	101 778,00 €
=== Compétitions de Référence ===	46 906,00 €	77 206,00 €	30 300,00 €	47 506,00 €	78 806,00 €	31 300,00 €
=== Pôle Espoirs ===	39 850,00 €	66 850,00 €	27 000,00 €	55 078,00 €	114 306,00 €	59 228,00 €
=== Pré-Filière Départemental ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Schéma Entrainement Régional ===	29 410,00 €	40 660,00 €	11 250,00 €	25 210,00 €	36 460,00 €	11 250,00 €
=== Commision Rég. Haut Niveau ===	3 600,00 €	11 100,00 €	7 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
=== Shéma Elite Francilien ===	2 295,00 €	2 295,00 €	- €	2 295,00 €	2 295,00 €	- €
/// BADMINTON 3.1 ///	- 490 362,67 €	1 310 361,03 €	1 800 723,70 €	- 484 200,81 €	1 293 235,75 €	1 777 436,56 €
=== Création Clubs ===	580,00 €	2 044,00 €	1 464,00 €	580,00 €	2 044,00 €	1 464,00 €
=== Développement Sport Féminin ===	620,00 €	1 100,00 €	480,00 €	620,00 €	1 100,00 €	480,00 €
=== HandiBad ===	4 630,00 €	4 630,00 €	- €	4 630,00 €	4 630,00 €	- €
=== Affiliations - Licences ===	- 494 952,67 €	1 298 827,03 €	1 793 779,70 €	- 487 780,81 €	1 280 211,75 €	1 767 992,56 €
=== Commission Rég. Bad 3.1 ===	250,00 €	250,00 €	- €	250,00 €	250,00 €	- €
=== Comité d'entreprise ===	300,00 €	300,00 €	- €	300,00 €	300,00 €	- €
=== Développement Scolaire ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Badminton bien être ===	- 1 790,00 €	3 210,00 €	5 000,00 €	- 5 800,00 €	1 700,00 €	7 500,00 €
=== Soutien au Réseau ===	- €	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	- €
/// COMPETITIONS SPORTIVES ///	1 980,00 €	37 830,00 €	35 850,00 €	- 6 070,00 €	41 680,00 €	47 750,00 €
=== Commission Sportive Rég. ===	1 050,00 €	1 050,00 €	- €	1 050,00 €	1 050,00 €	- €
=== Championnats par Equipe ===	- 7 450,00 €	2 050,00 €	9 500,00 €	- 14 950,00 €	3 050,00 €	18 000,00 €
=== Championnats Régionaux ===	645,00 €	15 145,00 €	14 500,00 €	445,00 €	17 945,00 €	17 500,00 €
=== Compétitions Jeunes ===	785,00 €	12 635,00 €	11 850,00 €	1 585,00 €	13 435,00 €	11 850,00 €
=== Commission Rég. Arbitrage ===	2 950,00 €	2 950,00 €	- €	1 800,00 €	2 200,00 €	400,00 €
Aides Championnats de France	4 000,00 €	4 000,00 €		4 000,00 €	4 000,00 €	
/// FORMATIONS ///	- 11 390,00 €	36 950,00 €	48 340,00 €	- 14 400,00 €	34 100,00 €	48 500,00 €
=== Abonnements ===	900,00 €	900,00 €	- €	900,00 €	900,00 €	- €
=== Dirigeants ===	1 900,00 €	2 500,00 €	600,00 €	900,00 €	1 100,00 €	200,00 €
=== Officiels ===	4 580,00 €	5 220,00 €	640,00 €	3 320,00 €	4 520,00 €	1 200,00 €
=== Personnels ===	1 840,00 €	1 840,00 €	- €	1 840,00 €	1 840,00 €	- €
=== Techniciens ===	- 20 960,00 €	26 140,00 €	47 100,00 €	- 21 710,00 €	25 390,00 €	47 100,00 €
=== Commission Rég. Formation ===	350,00 €	350,00 €	- €	350,00 €	350,00 €	- €
/// OBSERVATOIRE ///	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €
=== Commission Rég. Observatoire ===	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €
=== Assises du Badminton ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
/// PROMOTION & COMMUNICATION ///	24 562,00 €	27 762,00 €	3 200,00 €	23 342,00 €	27 842,00 €	4 500,00 €
=== Communication ===	2 100,00 €	2 100,00 €	- €	2 100,00 €	2 100,00 €	- €
=== Manifestations Promotionnelles ===	18 100,00 €	20 600,00 €	2 500,00 €	18 500,00 €	21 000,00 €	2 500,00 €
=== Promo Haut Niveau ===	1 507,00 €	1 507,00 €	- €	1 507,00 €	1 507,00 €	- €
=== Promo Scolaire ===	1 070,00 €	1 070,00 €	- €	800,00 €	800,00 €	- €
=== Promo Entreptise ===	725,00 €	1 425,00 €	700,00 €	- 575,00 €	1 425,00 €	2 000,00 €
=== Promo du Bénévolat et Innovation ===	500,00 €	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €	- €
=== Promo Dispositifs Jeunes ===	- €	- €	- €	- €	- €	- €
=== Commission Rég. Promo & Com ===	560,00 €	560,00 €	- €	510,00 €	510,00 €	- €
				50 000,00 €	50 000,00 €	
	- 29 158,58 €		29 158,58 €	- 82 835,60 €		82 835,60 €

LIGUE BADMINTON ILE DE FRANCE

64 rue du Couëdic 75014 PARIS
Téléphone : 01.53.25.11.61
contact@lifb.org - www.lifb.org

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mai 2018
FIAP Jean MONNET – 30 rue Cabanis – 75014 – Paris

Quorum requis : (1/4 des délégués et des voix)

A l'issue de la vérification des pouvoirs, le quorum est atteint.
34 délégués présents sur 90 délégués représentant 101 voix sur 251voix.
Le quorum est atteint à l'ouverture de l'assemblée générale.

:!:!:!:!:!:!:

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017
- Election partielle au conseil d'administration (présentation des candidats et 1er tour)
- Rapport sur la gestion du conseil d'administration et rapport moral du Président
- Rapports d'activités de la ligue saison 2017/2018
- Résultat de l'élection partielle au conseil d'administration
- Intervention des personnalités
- Rapport financier
- Votes financiers partie 1
- Rapport de la Commissaire aux Comptes
- Votes financiers partie 2
- Remise du mérite fédéral

M. Matthieu SOUCHOIS, Président, souhaite la bienvenue à tous les délégués des comités et les remercie de leur présence.

Il rappelle que l'assemblée générale est l'organe statutairement le plus important de notre association. Il définit, oriente et contrôle la politique générale de la ligue. C'est dans ce cadre que les délégués sont réunis. Un rapport de gestion et un rapport d'activités seront présentés ainsi qu'un certain nombre de décisions qui peuvent engager durablement la ligue sur plusieurs années.

Le Président excuse les absents :
- M. Patrick KARAM, Vice-Président de la Région Ile-de-France en charge des sports,
- Michel GODARD, directeur du CREPS Ile-de-France,
- M. Philippe OMNES, directeur adjoint du CREPS d'Ile-de-France ;
- Mme Christèle GAUTIER, Chef du Pôle Sport de la DRJSCS,
- M. Philippe LIMOUZIN, Directeur technique national de la FFBaD
- Mme Hélène BUSSOLINO, Présidente d'honneur de la Ligue,

Madame Nadine MALEYRIE présente l'ordre du jour et indique que le quorum est atteint.

:!:!:!:!:!:!:!:

☛ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 mai 2017

Mme. Nadine MALEYRIE indique que le procès-verbal a été communiqué par courriel. Il est demandé à l'assemblée s'il y a des questions ou des observations à ce dernier.

Le vote est proposé à main levée.

Nombre de votants : 34 délégués
Nombre de voix : 101 voix

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 101 voix.
Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

La secrétaire générale propose de passer à l'élection partielle au conseil d'administration.

☞ **ELECTION PARTIELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE**

Différents rappels liés aux opérations de vote :
- 3 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Ligue (11 masculins et 8 féminins)
- 2 candidatures ont été enregistrées, 1 féminine et 1 masculine
- Aucune candidature sur le poste de médecin n'a été déposée. Ce poste restera donc vacant.
- Il s'agit d'un scrutin uninominal

La secrétaire générale demande à l'assemblée si une personne souhaite le vote à bulletin secret.

Personne ne s'étant opposée, le vote se déroulera à main levée.

Avant de procéder aux élections chaque candidat se présente.

Présentation des candidats :
1 - **CASSAGNE Cécile**
2 - **NGUYEN DINH Long**

Le vote sur les deux candidatures est proposé à main levée.

Nombre de votants : 34 délégués
Nombre de voix : 101 voix

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 101 voix.

Madame Cécile CASSAGNE intègre le conseil d'administration de la ligue.
Monsieur Long NGUYEN DINH intègre le conseil d'administration de la ligue.

La secrétaire générale souhaite la bienvenue à la ligue aux deux nouveaux administrateurs et laisse la parole au Président de la ligue pour son rapport moral.

☞ **RAPPORT MORAL (M. Matthieu SOUCHOIS)**

« Le rapport moral et de gestion vise à informer les délégués des évènements qui se sont déroulés depuis la dernière assemblée générale, dresser un constat de situation de la ligue et donner quelques éléments de perspectives.
Le contexte global pour le sport est caractérisé par des signaux contradictoires. Septembre 2017, la France était à l'unisson à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024. Chacun espérait des jours meilleurs et un héritage ost 2024 qui allait être très intéressant. L'union qui avait prévalu dans le cadre de la candidature s'est quelque peu étiolée dans les semaines où les jours qui ont suivi la décision du CIO. D'abord par la décision de mettre fin aux contrats aidés. Le secteur associatif dont le sport en souffre tout particulièrement. Ensuite par la baisse des crédits du CNDS et la difficulté pour nos structures de rentrer dans les orientations fixées l'établissement public. En parallèle, les travaux sur la gouvernance du sport, sur le rôle de l'Etat, des collectivités territoriales, sur le rôle du comité d'organisation des jeux olympiques, sur le rôle du mouvement sportif représenté par le CNOSF et les CROS et CDOS sont venus jetés un peu plus le trouble dans une organisation dont on avait longtemps l'habitude de fonctionner avec. C'est le contexte actuel et il nous faut trouver des solutions et des innovations pour répondre à nos problématiques dans notre discipline. Actuellement nous sommes un peu plus de 36200 licenciés, en légère baisse par rapport à l'année dernière, une baisse de 2% qui est malheureusement une tendance nationale. Ce n'est pas parce que nous avons encore quelques demandes de licences en attente que l'on arrivera à pallier cette baisse d'ici la fin de saison sportive. Notre activité est également marquée par une stagnation du nombre de clubs, autour de 260 structures, Pourtant chaque année il doit s'en créer une dizaine mais il en disparait tout autant. C'est une dimension sur laquelle nous devrons travailler. Dans ce contexte de baisse de la licence et de stagnation de clubs affiliés, vous savez que la ligue suit depuis 2014 les demandes d'affiliation des structures. Aujourd'hui, nous ne souhaitons plus permettre que des clubs jouent sur tous les tableaux et prenant ce qui les intéresse à la FFBaD

et en laissant une partie de leur activité dans une autre fédération agréée ou non. On a un certain nombre de signaux d'alerte en lien avec les comités départementaux qui nous font prendre contact avec un certain nombre de clubs. Ce contact a conduit pour certains d'entre eux à un mécanisme d'affiliation progressive pour permettre à des clubs d'entrer dans le réseau et à d'autres de régulariser leur situation. Mais cette saison, pour la première fois, nous avons été confrontés à trois clubs qui ne souhaitaient pas rentrer dans le système et nous avons pris la lourde décision de radier deux de ces clubs depuis février 2018. La conséquence est que les structures n'ont pas pu continuer à concourir dans les championnats dans lesquels ils étaient engagés et les licenciés de ces clubs, pour ne pas les pénaliser davantage, ont été rattachés à la ligue. Je ne souhaite à l'avenir ouvrir davantage de dossiers disciplinaires. Le dialogue a toujours été constant avec les clubs et il va falloir renouveler nos efforts pour faire connaître, convaincre et motiver les clubs à s'investir au sein de la FFBaD. C'est un dossier qui a été lourd à gérer et j'espère qu'il est désormais derrière nous.

Sur la gouvernance de la ligue nous avons vécu une année particulière. Difficile sur le plan des ressources humaines avec – vu le nombre de salariés – l'élection de délégué(e) du personnel et le difficile travail du dialogue social avec des réunions mensuelles régulières pour la représentation des personnels. C'est une difficulté avant tout en terme de charges mais elle s'est doublée d'une difficulté de gestion RH qui a perturbé le fonctionnement de la ligue ces derniers mois. J'espère que ça ne s'est pas trop ressenti auprès de vous. Il y a donc eu le départ de Justin BURGEVIN qui organisait l'ensemble des compétitions sportives. C'était la cheville ouvrière qui travaillait avec Arnold AKPLOGAN et Paul ADAM dans la mise en œuvre de l'ensemble de nos compétitions régionales. Un départ qui a été accepté par la ligue et dont le remplacement n'a pas été fait poste pour poste. Une rupture conventionnelle avec Nathalie MAURIN et une autre avec Aissatou N'DIAYE qui était en arrêt de travail depuis pratiquement un an lorsqu'elle nous a sollicités pour une rupture conventionnelle. Autant vous dire que ces évènements ont mobilisé plus que de raison Cécile RONGET, Nadine MALEYRIE et moi-même. Et c'est en pendant avoir trouvé une nouvelle assistante administrative et comptable que peu de temps après Catherine LAJUNCOMME nous a fait valoir la signature d'un contrat à plein temps dans une autre société et nous a annoncé son départ peu de temps avant la mission de la commissaire aux comptes. J'espère que cette période est derrière nous et sous la direction de Benoit RAVIER repartir sur de nouvelles bases avec le nouveau staff. Dans ce contexte j'ai quand même plaisir à voir que le pilotage de l'équipe technique régionale par Hervé GOULIN se réalise et que les CTD participent et sont force de proposition. Sans doute aurons-nous la nécessité d'ouvrir l'ETR sur des bases de développement et de formation sur ces deux domaines qui nous intéressent et nous concernent tout particulièrement. Dans la gouvernance, une place toute particulière au conseil des présidents de comités qui est une instance statutaire de la ligue sous le pilotage d'Hugo ANEST. Il se réunit trois ou quatre fois par saison et a pris des travaux à bras le corps jusqu'à décider de la création d'une nouvelle compétition régionale jeune des comités. Il ne reste plus qu'à l'organiser et Olga tu pourras compter sur le soutien de la ligue. Je souhaitais remercier bien entendu l'ensemble des salariés de la ligue qui assure au quotidien la mise en œuvre des projets menés par la ligue. Il constitue un relai indispensable à l'action des élus de la ligue et ils sont un facteur d'adhésion à la ligue par les nombreux services qu'ils rendent et par leur disponibilité. La gouvernance c'est aussi organiser la répartition des missions avec les compétences de nos dix salariés et de nos dix-huit administrateurs. Après l'assemblée générale le pilotage stratégique repose sur le conseil d'administration. J'ai plaisir à voir que, quand ils se réunissent, les membres sont dans leur très grande majorité tous présents. Il existe un réel travail en commission au sein de la ligue. Certaines fonctionnent sans doute mieux du faut de leur antériorité. Je souhaitais remercie Adeline SERGENT pour le travail et le pilotage effectués dans la commission régionale d'arbitrage et celle du secteur sportif avec la commission de sélection. Souligner également les travaux de la commission Bad'Tour. Sans doute pourrions-nous faire plus sur le travail en commission mais se pose la question de l'investissement des bénévoles qui reposent souvent sur les mêmes personnes. Mais pourquoi pas ne pas travailler sur des actions ponctuelles au sein de groupes de travail pour que chacun puisse apporter sa contribution. Enfin dans le cadre de la gouvernance statutaire de la ligue le bureau du conseil d'administration tient une place particulière avec sa trésorière, Cécile RONGET, sa secrétaire générale, Nadine MALEYRIE, son vice-Président en charge de l'accès au haut-niveau, Paul ADAM, son vice-Président en charge des opérations sportives, Arnold AKPLOGAN, sa vice-Présidente en charge de la formation, Marie-Jeanne BOULANGER et son vice-président en charge de la promotion et de la communication, Didier JACQUEMIN. Je souhaitais les remercier pour leur engagement quotidien pour la ligue et de leur présence indéfectible aux travaux de ligue et aux réunions de bureau. Vous informer également que pendant cette période nous avons enregistrés, et ce sont les aléas de la vie associative, deux démissions d'élus du conseil l'administration avec celle de Laurence LE COUEDIC et celle de Yohan PENEL. Je souhaitais, devant vous, les remercier de leur engagement qui a été le leur dans les travaux de la ligue et dans le badminton de manière générale. Sans doute maintenant que nous avons un conseil d'administration complété et ce même si nous n'avons toujours pas de médecin, le bureau sera amené à évoluer et sans doute le secteur des opérations sportives où nous pourrions associer des chefs de projets sur chacune de nos compétitions régionales pour en faire en sorte que le champ des opérations sportives repose sur un peu plus d'épaules que celles d'Arnold.

Sur le plan sportif, bien entendu, vous avez pu le voir mais comment ne pas saluer les médailles européennes en double dames d'Emilie LEFEL et de Anne TRAN, qui même si cette dernière n'est plus licenciée en Ile-de-France, est passée par les structures franciliennes dont le pôle espoirs, ainsi que de Brice LEVERDEZ médaillé d'argent en simple homme, également passé par le pôle espoirs et qui a su organiser sa vie de sportif professionnel. Cette

dernière médaille est l'accomplissement d'un parcours favorisé par les structures du PPF et par un parcours individuel mené par le joueur. La médaille du double dames envoie quant à elle des signaux positifs notamment auprès du public jeune féminin axé sur une pratique compétitive. Il me faut également citer les résultats de Mathieu THOMAS et de Meryl LOQUETTE que ce soit au niveau national ou international. J'ai plaisir à voir que ces deux sportifs de haut-niveau engagés dans un projet paralympique qui les emmènera, j'espère, en 2020, à Tokyo et qui sont pleinement intégrés avec l'équipe de Michel TAALBA au CREPS d'Ile-de-France et dans leur club. La ligue a pu contribuer modestement à leur progression sportive et j'en suis ravi. J'en profite également pour remercier la région Ile-de-France qui a nommé Méryl LOQUETTE ambassadeur du sport de la région Ile-de-France. Encourager les deux clubs de l'IMBC 92 et Aulnay-Sous-Bois pour leur présence aux play-offs du championnat de France interclubs. On a tous appris la nouvelle de l'IMBC de se retirer du championnat de France interclubs dans sa première division pour se recentrer sur un projet que l'on pourrait qualifier d'académie et qui doit nous interroger positivement ou négativement sur l'évolution de notre offre de pratique, l'accompagnement de nos sportifs et sportives et sur la consommation de notre activité. Je souhaitais également adresser tous mes encouragements à la délégation qui va prochainement partir au championnat de France jeunes à Mulhouse et vous dire en fin ma satisfaction d'une saison plutôt réussie au sein du pôle espoirs d'Ile-de-France. On est actuellement dans une nouvelle phase de recrutement avec une scolarité qui va évoluer et qui a pu créer quelques interrogations mais aujourd'hui ce changement permet de densifier le volume d'entrainement. Vous dire, par contre, sur le plan sportif, une relative déception sur le nombre insuffisant de clubs avenir jalonnant le territoire francilien. L'objectif de 20 clubs est loin d'être atteint et il nous appartiendra à l'avenir de travailler à la consolidation de ce réseau à qui est indispensable à la préparation des jeunes joueurs.

Sur le plan des opérations sportives, on peut se féliciter de l'attractivité des championnats régionaux et je tiens à remercier les organisateurs ainsi qu'aux officiels qui ont pu officier sur ces compétitions. Une saison d'interclubs sans encombre si j'en crois le faible nombre de dossiers à la commission litiges.

La ligue c'est aussi – après un champ très délégataire autour du sportif et des équipes de France – une volonté forte d'ouverture auprès de tous les publics. Nous y avons tous contribué et j'aurais souhaité dans ce rapport moral rappeler quelques opérations qui mettent en valeur le badminton. L'opération portée avec le bureau des étudiants de l'IRIS et France Terre d'Asile, des opérations en direction des salariés d'entreprise, des opérations en direction des salariés d'uniformation sur du temps de travail. Dans ce cadre-là, la coupe des entreprises prend chaque année de plus en plus d'importance et on a vraiment une carte à jouer pour implanter le badminton au-delà de nos clubs. Souligner également l'initiative du club de Suresnes qui propose des créneaux aux salariés et fonctionnaires de la mairie. Les opérations en direction des enfants hospitalisés qui fait suite au partenariat avec Premiers de Cordée. Des outils d'animation toujours plus important autour du Bad'Tour et des lieux toujours plus originaux pour implanter ces opérations en été. Vous verrez que nous ne sommes pas en reste avec quelques produits que nous vous présentons pendant cette assemblée générale afin de faire vivre de manière un peu plus ludique les opérations Bad'Tour où les créneaux de vos clubs.

Sur la formation, vous dire également une relative inquiétude que je souhaite partager avec vous. A l'issue de deux années de la mise en œuvre de la nouvelle filière de formation fédérale des encadrants techniques et la première année de la mise en œuvre de la filière des officiels techniques. Force est de constater que la mise en œuvre de ces formations apparaît sur le papier extrêmement séduisant, bien organisé sous le prisme de la communication mais assez vide en terme de contenus pédagogiques et parfois, trop souvent difficilement à mettre en œuvre de manière opérationnelle sur le territoire francilien. Il nous faut trouver des solutions pour résoudre ces difficultés à partir du moment où la fédération ne souhaite pas faire évoluer ses schémas de formation. Et on ne peut pas laisser des territoires vierges de toutes formations comme vous pourrez le constater sur le rapport. C'est bien la qualité d'accueil et d'encadrement de nos structures qui est en jeu et il nous faudra trouver des solutions pour assurer un volume de formation suffisant et nécessaire aux besoins de développement et de structuration du badminton en Ile-de-France que ce soit dans l'encadrement technique où des officiels. Nous rappellerons à la fédération l'urgence d'assouplir certaines règles. Nous avons mis en place un accompagnement beaucoup plus important des dirigeants de clubs que ce soit à travers des formations, le guide du dirigeant réalisé par la ligue et les services constants apportés par Benoit RAVIER et Benoit LEHUEDE. Nous devrons avoir l'ambition sur la formation de déployer une plateforme de formation à distance et diffuser le plus largement possible les contenus. Vous dire également et j'espère que vous l'avez noté dans le rapport d'activité par sa nouvelle mouture ou par la nouvelle revue de la ligue une professionnalisation du secteur de la communication et remercier en cela Laurélia BONNEFILLE qui a rejoint la ligue il y a peu de temps et qui a pris en charge le secteur de la communication pour mieux mettre en valeur nos actions.

La ligue c'est aussi une situation financière saine. Je souhaitais particulièrement remercier Cécile RONGET pour les travaux qu'elle a pu, du, mener, contrainte et forcée pour vous présenter ce soir et plus en amont à notre commissaire aux comptes, les comptes clos. Nous avons notamment mis en place un nouveau système comptable pour une meilleure information et surtout une meilleure estimation du coût de chacune de nos actions et avoir un peu plus de souplesse sur le pilotage financier de la ligue.

Je souhaiterais terminer ce rapport moral avec un point sur les relations avec nos partenaires institutionnels. Nous pouvons les qualifier de très bonnes. Leur soutien est constant que ce soit par la Région Ile-de-France avec le maintien de la convention d'objectifs où la nomination de Méryl Loquette comme ambassadeur du sport francilien

ou par la participation de la ligue Ile-de-France de Badminton à la nouvelle conférence régionale du sport qui se réunira à partir de juin 2018 et qui regroupera les collectivités territoriales, les entreprises et le mouvement sportif pour piloter la politique régionale du sport. De très bonnes relations avec la direction régionale de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports qui nous aide à négocier le dossier CNDS. Alors oui, il est en baisse comme pour tout le monde mais j'espère que nous arriverons à la limiter. D'excellentes relations avec le CROS d'Ile-de-France qui au-delà de la relation de proximité que nous pouvons avoir avec sa présidente, Evelyne CIRIEGI, est également marqué par la présence de Paul ADAM au conseil d'administration, présence renouvelée en mars 2018, et premier élu du CROS en nombre de voix. Merci Paul de représenter le badminton francilien dans cette instance. Enfin, de bonnes relations le CREPS d'Ile-de-France de Badminton qui accueille le pôle espoirs et organise avec nous le diplôme d'Etat de badminton. C'est pour nous un partenaire et un acteur à part. Il faudra encore continuer à apprendre à travailler avec surtout depuis que la Région en est devenue propriétaire.
En conclusion, quelques mots sur ce rapport moral. C'est une saison que nous avons vécu comme une saison de transition. C'est vrai que ce soir, nous nous présentons à vous avec des projets qui nous engageront pour plusieurs années. Je pense que la ligue est en ordre de marche pour relever les défis de demain et je souhaitais à nouveau remercier l'ensemble des élus et salariés qui ont permis de rendre cette organisation possible. J'ai cité les élus du bureau et j'y associerai les élus du conseil d'administration au premier rang desquels Valérie CONTOZ que je remercie pour son travail réalisé auprès des jeunes , Maximilien VIOUX sur les opérations sportives, Fabio BORGHI pour être le poil à gratter du conseil d'administration et qui nous pousse à nous remettre en question, remercier Anne ROLLAND pour son implication dans la formation, Frédéric TORRES et Didier LEMIN qui s'étaient présentés face à vous l'année dernière mais que nous n'avons pas vus beaucoup à cause de ses obligations professionnelles. Je vous remercie.

☞ **RAPPORT MORAL – Présentation des activités (M. Nadine MALEYRIE)**

- Le secrétariat général

- Mouvement du personnel
- Service civique (accueil de Thomas SOYEZ)
- Accueil de plusieurs stagiaires
- Retour sur les dossiers des commissions litiges et disciplinaire

- L'accès au haut-niveau

- Présentation des élus et des personnes investis dans cette délégation
- Retour sur les éléments présentés dans la brochure

- Les opérations sportives

- Deux commissions avec la commission sportive régionale et la commission régionale d'arbitrage
- Retour sur les travaux de ces deux commissions

- La formation

- Retour sur l'organisation des formations de la ligue : 250 personnes formées sur le territoire
- CQP court organiser pour la première fois par la ligue

- Promotion & communication

- Retour sur le plan d'animation du territoire
- Travaux sur les outils de communications
- Interrogation sur l'avenir du site internet

La secrétaire générale propose de passer à la présentation du jeu « FunBad ».

☞ **Présentation du FunBad**

Michel TAALBA et Clément GILLOT présentent le jeu aux délégués.

☞ **RAPPORT FINANCIER (Mme. Cécile RONGET)**

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés dans le cadre des travaux liés à la clôture des comptes avec une année marquée, comme l'a indiqué Matthieu, par des départs et un changement de logiciel comptable.

Pour rappel et nous l'avions évoqué l'année dernière, nous avons fait face à un contrôle URSSAF en janvier 2017 pour lequel il n'a rien été signalé de probant mis à part un redressement de 86€ sur deux bulletins de paie liés à l'application de la réduction Fillon par le cabinet comptable.

Comme évoqué en préambule nous avons donc changé de logiciel comptable ce qui nous avait conduits à recruter une chargée de mission à mi-temps.
Nous avons également recruté une assistante administrative sur les opérations sportives qui faisait suite au départ en octobre 2017 du précédent salarié.

Au niveau comptable, nous dégageons un résultat de 38117,74€. Sur le budget initial on constate :

- Un déficit de 9000€ sur la partie fonctionnement
- Des économies effectuées par les commissions pour environ 47000 €

Concernant les immobilisations nous avons renouvelé et/ou investi dans du matériel informatique. Pour les créances il nous restait des subventions à percevoir. Au niveau des charges et produits constatés d'avance ceux-ci sont relatifs aux licences puisque l'on est sur du 4/12ème 8/12ème en terme de comptabilisation. Une provision pour risques dans la perspective d'une rupture conventionnelle a été passée dans les comptes.

Le rapport de la trésorière étant disponible, les délégués sont invités à poser des questions.

Question 1 : Pourquoi la réserve est-elle cette année plus importante ?
Réponse : La réserve n'est pas plus importante cette année. Elle sera simplement augmentée par le résultat de cette année. L'année dernière nous vous avions proposé une réaffectation des réserves notamment parce que l'une d'entre elles était mal comptabilisée. Elle a donc été rattachée au fonds associatif.

Question 2 : Qu'en est-il des dettes et la forte variation ?
Réponse : Il n'y a pas de dettes à proprement parler. Ce sont des dettes fournisseurs. La variation s'explique car au moment de la clôture des comptes le règlement de certaines factures de licences à la FFBaD étaient en suspens.

Question 3 : Est-il possible d'avoir un résumé sur les comptes l'année prochaine intégré dans le rapport d'activité ?
Réponse : Nous pouvons avoir l'ambition l'année prochaine de fournir le rapport d'activité un peu plus tôt aux délégués.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur. Les règles et méthodes comptables sont identiques à l'exercice précédent. L'année dernière nous avions procédé à plusieurs reclassements et à un changement de méthodologie. Cette année nous avons continué sur cette nouvelle méthodologie.

☛ **INTERVENTION DE LA COMISSAIRE AUX COMPTES (Mme. Raphaëlle TERQUEM)**

Bonjour à tous. Je vais vous présenter mon rapport sur les comptes annuels dans le cadre ma mission légale de commissariat aux comptes qui m'a été confiée par votre assemblée générale.
J'ai réalisé mon intervention en deux temps avec une première visite en novembre 2017 pour prendre connaissance des évènements de l'année puis une intervention en mars 2018 pour contrôler les comptes annuels. Et enfin une intervention en avril 2018 pour vérifier que tous les chiffres qui vous ont été communiqués ce soir sont bien issus de la comptabilité que j'avais contrôlé.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière de la ligue d'Ile-de-France de Badminton à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion :
J'ai effectué mon audit selon les normales d'exercices comptables professionnelles applicables en France dans le respect des règles d'indépendance.

La justification des appréciations :
C'est un paragraphe qui permet normalement au commissaire aux comptes d'expliciter, de motiver son opinion quand il y a quelque chose de particulier qui s'est passé dans l'établissement des comptes. J'apprécie le caractère approprié des principes comptables appliqués et de la présentation des comptes. Cette année il n'y a rien de particulier à justifier dans la comptabilité de la ligue.

Les vérifications du rapport de gestion et documents adressés aux membres de l'assemblée générale :
Je n'ai aucune observation à formuler sur le rapport de la trésorière que ce soit sur la forme ou le fond ainsi que sur les autres documents financiers présentés.

Responsabilité de la direction :

LIGUE BADMINTON ILE DE FRANCE

Je rappelle que la direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles et principes comptables. Elle est également responsable de la mise en place du contrôle interne, de la mise en place des procédures internes utiles à l'établissement des comptes annuels.

Ces comptes annuels tels qu'ils ont été présentés ont d'abord été arrêtés par le conseil d'administration de la ligue le 18 mars 2018.

Responsabilités du commissaire aux comptes :
La mission de certification des comptes ne s'immisce pas dans la gestion, dans le prévisionnel ou les orientations de gestion. Son but est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qui vous ont été présentés reflètent la réalité. Dans le cadre d'un audit réalisé et conformément aux normes d'exercices professionnelles applicables en France avec tout d'abord l'appréciation de l'organisation comptable et financière, l'appréciation des méthodes et appréciations comptables retenues. Matthieu SOUCHOIS et Cécile RONGET vous disaient que cette année avait été un peu compliquée avec la succession de trois personnes au poste de comptabilité. C'était en effet des méthodes comptables pas forcément identiques, des classements parfois aléatoires que nous avons parfois cherchés mais que nous avons tous retrouvés. Donc, définition et mise en œuvre des contrôles nécessaires pour fonder son opinion, appréciation ensuite de la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluation de ces comptes annuels qui reflètent les opérations et les évènements sous-jacents de manière à donner une image fidèle de ce qui s'est passé pendant l'année.

J'en i terminé avec mon rapport sur les comptes annuels.

Vous pouvez passer aux votes avant mon intervention sur les conventions réglementées.

☞ **APPROBATION DES COMPTES 2017**

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 101 voix.

Les comptes 2017 sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

☞ **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (Mme Cécile RONGET)**

Avant de passer au vote : présentation de l'affectation du résultat 38117,74€. Il est proposé aux délégués de l'affecter au fonds associatif de la ligue c'est-à-dire sans orientation particulière.

Aucune question n'est posée par l'assemblée générale.

☞ **VOTE SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT**

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 101 voix.

La proposition d'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

La trésorière remercie les délégués des comités.

☞ **RAPPORT DE LA COMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (Mme. Raphaëlle TERQUEM)**

Une convention réglementée, c'est une convention annuelle, un contrat, entre la ligue et l'un de ses dirigeants, directement ou par une association interposée, une société interposée, une personne interposée. Par exemple, si le Président faisait embaucher un de ses enfants il s'agirait d'une convention réglementée. Ces conventions sont régies par le code de commerce. Le code de commerce prévoit que le Président en informe le commissaire aux comptes. Le code de commerce prévoit que le commissaire aux comptes revient devant l'assemblée générale en précisant toutes les modalités de conclusion de ces conventions afin que l'assemblée générale puisse en estimer l'utilité et se prononcer dessus. C'est l'assemblée générale qui statue sur ce rapport. Je tiens à préciser que c'est pour éviter toutes situations de conflits d'intérêts. Quand il n'y a pas de commissaire aux comptes dans une association, le Président peut présenter un rapport devant l'assemblée générale et faire voter ces conventions. Une convention qui n'est pas votée par l'assemblée générale soit parce qu'elle est présentée et que les gens la refuse soit parce qu'elle n'est pas présentée par l'assemblée générale produisent quand même leurs effets sauf que s'il y a un problème, le dirigeant concerné emportera toute responsabilité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2018

A la ligue Ile-de-France de Badminton, cette année, il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de cet exercice à faire voter par l'assemblée générale. Il n'y aura donc pas de vote. Je vous remercie.

☞ **Déclinaison du projet fédéral (Matthieu SOUCHOIS)**

Nous sommes, Ligue et comités, des instances déconcentrées de la fédération française de badminton. Bien entendu, nous avons à décliné et à adapter ne fonction des spécificités de notre territoire le projet fédéral. Ce n'est pas forcément une chose aisée dans la mesure où la première élection de la ligue s'est déroulée en octobre 2016. Cette assemblée générale a élu un conseil d'administration et a validé certains principes de fonctionnement pour le bureau et certaines orientations politiques. Puis, l'assemblée générale de la fédération s'est dotée de son conseil d'administration en novembre 2016, à travailler ensuite sur la base d'un état des lieux à son projet fédéral qu'elle a présenté en conseil des Présidents de ligue en février 2017 puis en assemblée générale fédérale en avril 2017. Nous avons tenu notre assemblée générale en avril 2017 et le timing était un peu serré pour pouvoir le décliner. Statutairement, il appartient bien à l'assemblée générale de définir les grandes orientations. C'est dans ce cadre-là que l'on vous soumet plusieurs orientations pour les saisons à venir. Pour trois d'entre elles c'est la transcription des axes du projet fédéral avec :

- Le soutien à la performance qui répond à l'axe « gagner » des médailles
- « Fidéliser les acteurs » qui répond à la fidélisation des pratiquants
- La réponse aux enjeux de société qui se déclinent en deux axes chez nous pour former un cercle vertueux.

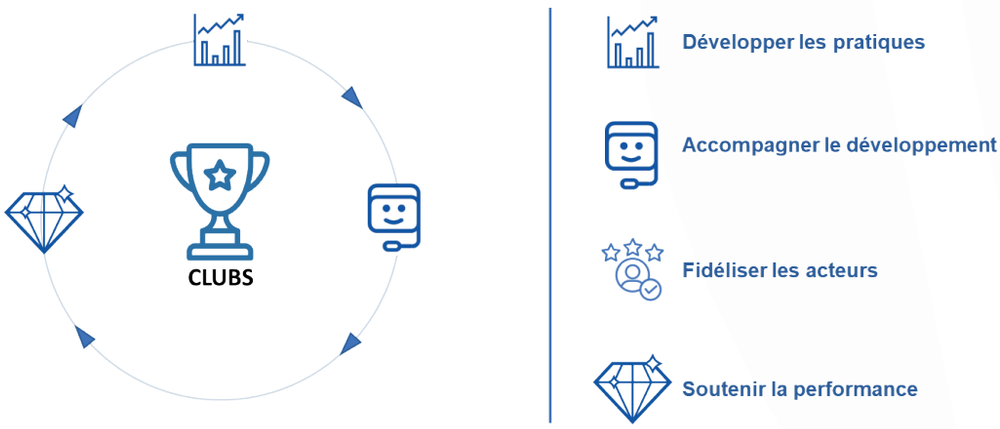

Il faut garder à l'esprit le contexte dans lequel nos actions celles des structures et des clubs s'inscrivent. Ce contexte spécifique à la discipline lié à notre territoire ou un contexte plus macro lié à l'évolution du sport et des pratiques sportives. Bien entendu, au centre des quatre axes il y a l'ensemble des clubs et des comités départementaux.

Ligue de la Fédération
Française de Badminton
Habilitée par arrêté ministériel
n°SPOV1243663A

Siret : 34772637400049

LIGUE BADMINTON ILE DE FRANCE

S'inscrire dans les enjeux de société

Les enjeux de société, qui s'imposent au sport et pour la prise en compte desquelles les politiques publiques sont plus qu'incitatives, doivent inspirer l'ensemble de nos actions au quotidien et fonder les évolutions de nos clubs, comités ligue :

- Modèle sportif
- Ubérisation
- Digitalisation
- Bien-Etre
- Engagement des jeunes
- Seniors
- Mixité
- Citoyenneté

Développer les pratiques

Le développement des pratiques passera par une ouverture sur de nouveaux lieux de pratiques, la prise en compte résolue du badminton santé, la mise en place de nouveaux formats de pratiques et de répondre aux attentes des différents publics.

- Aspirations
- Lieux
- Formats
- Publics
- Pratiques

Fidéliser les acteurs

La fidélisation s'appuiera sur une offre de pratiques répondant aux besoins réels, mais aussi par l'accompagnement des différents acteurs. La valorisation des bénévoles, le développement de l'emploi (et sa pérennisation) dans les clubs et comités, la qualité de l'accueil dans les clubs. La mobilisation des acteurs sera également recherchée par l'accueil d'évènements fédérateurs et d'ampleur nationale ou internationale

Soutenir la performance

Notre action devra soutenir la performance sportive en vue de l'alimentation des équipes de France et la performance des organisations. Cela passera par une organisation professionnalisée de la ligue et un soutien à l'emploi dans les comités.

Certains disent que le modèle sportif date de 1966 et qu'il n'a pas été rénové depuis. Il serait donc grand temps d'en changer pour avoir des lendemains meilleurs. D'autres tendances nous parlent de l'ubérisation de la société. Aujourd'hui il y a une réelle tendance portée par le digital pour organiser la pratique sportive sans passer par le réseau associatif traditionnel. Je n'ai pas de jugement là-dessus. C'est un constat et une réalité avec laquelle nous devons évoluer. La digitalisation est une tendance lourde tout comme les orientations autour du bienêtre et de la santé dans les politiques publiques et surtout dans l'attente des pratiquants et pratiquantes. En effet, la compétition n'arrive que très loin dans les aspirations à la pratique sportive. Il faut également prendre en compte les motivations des jeunes plus adeptes du zapping d'une discipline à l'autre. Celles des séniors avec une proportion chez nous très importante du public vétéran. Les conditions de la mixité de nos pratiques est essentielle et nous la préférons aux actions spécifiques de plan de féminisation. Je préfère parler de mixité au sens large. L'inscription de notre discipline dans des orientations liées à la citoyenneté. Sans revenir sur les tragiques évènements que la France a connus, le sport peut contribuer, par ses vertus à s'inscrire dans des projets citoyens. Derrière la citoyenneté c'est aussi ne pas négliger, au sein même de nos associations, qu'il y ait des pratiques déviantes qu'il nous faudra réguler. C'est donc dans ce contexte que l'on doit s'inscrire dans les enjeux de société. Aujourd'hui, il nous appartient de développer nos pratiques. Ces dernières doivent prendre en compte les aspirations des pratiquant(e)s. Il doit y avoir une réflexion sur les lieux, sur les formats et pas uniquement les formats de compétition, sur les publics auxquels on s'adresse. Aujourd'hui, le constat à la ligue est que notre offre sportive est une offre de compétitions tournée vers les jeunes de niveau régional. Nous avons un championnat régional, on a développé des opérations estivales mais nous devons aller plus loin pour des pratiquants n'aspirant pas à une pratique compétitive, à des pratiquants n'ayant pas accès à un lieu de jeu traditionnel et nous avons à investir de nouveaux lieux de pratiques. Une fois que nous avons développé les pratiques, il nous faut fidéliser nos sympathisants. C'est le premier rôle du club. Au-delà des pratiquants il faut aussi fidéliser nos bénévoles et nos professionnels. L'emploi et la professionnalisation de notre activité sont un paramètre essentiel à cette fidélisation. La dernière étape du cercle vertueux c'est de soutenir la performance et que notre réseau soit organisé pour réussir. Détecter, préparer et offrir les conditions optimales de la réussite pour que nos jeunes joueurs rejoignent les équipes de France sont nos objectifs. Les récentes médailles européennes doivent en appeler d'autres et nous devons avoir cette ambition.

Derrière tout ça, sur l'évolution de l'offre de pratique, le cap sera tourné vers les non-compétiteurs puisque c'est 70% de nos licenciés et donc d'inverser nos temps de discussion qui sont orientés très largement pour 20 à 30% de nos licenciés compétiteurs. Nous devons donc dégager du temps et réaliser des projets pour ce public qui ne pratique pas la compétition.

On doit également alléger certaines procédures. En ce sens, le dispositif promobad est un atout et je tiens à saluer Laura JOUHANNAUD et à la remercier pour avoir guidé les premiers travaux du groupe de travail sur le promobad. Nous aurons également à proposer des stages de perfectionnement pour le grand public. Nous avons la compétence puisque nous en proposons à notre élite jeune. Mais nous devons nous occuper de tous les pratiquants. Cette offre est déjà mise en place par certains clubs et comités mais nous devons impulser cette démarche de manière globale. En terme de fidélisation, nous mettrons en place cet été une compagne d'affiliation que l'inscription à la FFBaD ne soit pas uniquement rattachée à une manipulation dans poona. Aujourd'hui nous devons aller vers les clubs. Leur expliquer ce qu'est l'affiliation, faire de la pédagogie auprès des clubs qui auraient disparu de notre réseau. Il faudra porter ce message directement dans les clubs. C'est donc une proximité accrue avec les clubs qu'il nous faut. Cela passera par l'embauche d'un agent de développement pour développer ces services. Et si les comités souhaitent y participer de manière mutualisée, je vous engage à le faire savoir car ce salarié sera amené à se déplacer dans les clubs de vos territoires.

Passée la fidélisation de nos structures, on s'intéressera à la fidélisation des pratiquants. En ce sens un seul objectif : améliorer la qualité d'accueil dans nos structures. Il y a nécessité d'avoir une politique volontariste en matière de formation. Nous ne formons pas assez d'animateurs de badminton pour couvrir les besoins de notre réseau. La qualité de l'accueil c'est aussi la qualité de nos manifestations avec le corps des officiels. Là encore, pour couvrir les besoins actuels il nous faut déjà former beaucoup plus. Bien entendu, derrière la formation, c'est aussi sécuriser nos formateurs. Nous devons eux aussi les fidéliser.
Dans le même temps il faut également pérenniser les emplois et assurer le turnover des emplois d'autant plus que nous sommes sur des professions réglementées. Aujourd'hui ce n'est pas possible de se cantonner à la formation de cinq DE.JEPS par an. Là encore nous porterons auprès de la FFBaD la nécessité de pouvoir entraîner à titre accessoire dans les clubs. C'est un vœu pieu que nous portons auprès de la DTN et que nous maintiendrons dans les orientations parce que le CQP animateur de badminton n'est pas suffisant sur un territoire comme l'Ile-de-France sauf à se tourner résolument vers les staps et à abandonner la filière fédérale. Nous n'en sommes pas là mais nous allons également négocier avec les UFR STAPS pour que davantage d'étudiants suivent une spécialité badminton dans leur cursus.
La professionnalisation de nos structures c'est aussi de faire évoluer la gouvernance. Il y a au niveau régional de nombreux espaces de dialogue et de prises de décisions : conseil d'administration, bureau, conseil des présidents de comités, équipe technique régionale. Mais à aucun moment ces acteurs ne se réunissent dans un même lieu et ensemble. Sans doute, aurions-nous un intérêt à réunir au moins une fois an toutes les instances avec les représentants des clubs pour faire un bilan d'activité et dresser quelques pistes opérationnelles d'avenir. A l'instar de ce que la Région a fait avec la conférence régionale du sport, pourquoi ne pas imaginer une conférence régionale du badminton francilien et engager à ce titre une modification statutaire pour 2019. C'est une proposition qui sera présentée au prochain conseil d'administration de la ligue.
Bien entendu, dans le soutien à la performance c'est aussi remettre en question de manière positive nos dispositifs que ce soit le pôle espoirs, le fonds social, le dispositif de maintien dans l'élite et le schéma d'entraînement francilien pour voir ce qui se fait à côté et ce qui se fera de plus en plus dans les clubs. A cet effet, il faudra créer les conditions d'une labellisation plus importante des clubs avenirs. La question cruciale derrière le label du club avenir ce sont les créneaux et la qualité de l'entraîneur. L'aide pour les clubs avenir sera renouvelée et j'espère que la fédération nous apportera des réponses quant à la situation spécifique du territoire francilien sans conseiller technique national à missions régionales.
En ce qui concerne l'après-pôle espoirs, vous savez que nous avions le projet d'un pôle France jeunes en Ile-de-France pour éviter que nos talents partent en nombre en province. Le CREPS d'Ile-de-France y était favorable, la ligue d'Ile-de-France y était favorable, nous attendons et nous espérons que la fédération rebondira sur ces approches. Bien entendu, pour réaliser tout ça nous aurons besoin de re-staffer la ligue. On profitera des départs qui se sont faits pour réorganiser les activités et nous aurons besoin de nouveaux outils. Vous l'avez lu dans le rapport d'activité on parlait, dans la délégation promotion, du rustinage du site internet, nous devons développer une nouvelle présence sur internet. Ce sera certes un nouveau site plus en adéquation avec les besoins des utilisateurs et développer, autour de ça, toute une notion de services aux clubs. Service physique comme on le fait avec le siège mais aussi services digitaux pour aider nos structures et séduire les pratiquant(e)s. Il y a un nombre incalculable de startups qui investissent les champs du sport. Je pense que le sport doit rester dans les clubs. Nous avons donc besoin de faire évoluer la pratique en son sein. Nous avons un nombre très important de pratiquants qui achètent des raquettes dans de grandes enseignes. Il faut, ceux-là, les attirer progressivement dans nos structures. Nous aurons à travailler avec la fédération sur le lien entre un individu et la fédération. Nous avons un dispositif qui s'appelle la licencie individuelle. Il n'est pas impensable que l'on développe la licence individuelle. Nous presserons la fédération pour qu'elle mette en place une nouvelle offre de licence. Nouvelle offre que le conseil d'administration de la FFBaD a validée : licences promotionnelles, licences adaptées en fonction du public. Je ne peux personnellement que regretter que l'assemblée générale d'avril 2018 de la fédération ait simplement proposé l'augmentation du timbre de la fédération d'un euro et la participation de deux euros pour les joueurs et par tableau dans les tournois privés sans proposer et mettre en place dans le même temps cette nouvelle offre. L'assemblée générale fédérale a également voté le principe d'une nouvelle plateforme digitale qui renforce l'idée qu'il y a besoin de nouveaux outils qui doivent servir les clubs et les licenciés. Au-delà du projet immobilier, les réserves de la ligue sont également présentes pour nous permettre d'investir dans de nouveaux projets qui seront construits avec vous. Il nous faut pour cela hiérarchiser les besoins de nos clubs et investir durablement nous aussi dans des services numériques avec l'objectif d'inverser la tendance sur le nombre de clubs dans les prochaines années et bien entendu sur le nombre d'adhérents à la ligue. Nous aurons besoin de vous pour construire ce service et toutes les bonnes volontés et réflexions seront bonnes à entendre.

Voilà les principales orientations. Je souhaitais aussi rappeler que ces orientations ont certes été déclinées du projet fédéral mais sont nées également de l'état des lieux mené entre mai et novembre 2017 par la ligue. Je remercie Cyril CHAMBON et Thomas SOYEZ qui ont œuvré là-dessus. Cet état des lieux a été partagé auprès des différentes instances statutaires et vous sera bien entendu transmis.

Ce sont donc les quatre grandes orientations que nous vous proposons d'inscrire comme marqueur de l'action de la ligue qui se déclineront dans ce que le CNDS appel le projet sportif territorial qui est obligatoire depuis cette année pour la ligue et ses comités. Sur la base de ces quatre grandes orientations nous déclinerons bien entendu le deuxième document que nous avons à rendre à l'Etat qui est la convention de l'équipe technique régionale qui devra reprendre ces orientations et ce que l'on y met derrière.

Dernier remerciement à Fabio BORGHI pour avoir fait tenir mes propos en une slide avec une iconographie intelligible.

Question : Avant de travailler sur une plateforme pourquoi ne pas essayer de doter ou permettre à tous les clubs d'avoir leur propre site internet ? En effet, un nouveau pratiquant n'aura pas nécessairement l'intuition d'aller sur le site de la ligue ou de la fédération pour trouver des informations ou son club.

Réponse de Matthieu SOUCHOIS : C'est une bonne réflexion et nous y avons discuté en interne. Ce qui m'importe c'est que le badminton soit présent sur la toile. Nous avons d'ores et déjà rencontré une société qui avec une solution clé en main permet de gérer directement son club et d'avoir une visibilité sur internet. C'est une piste qui intègre cette approche du digital pour offrir une plus grande visibilité de nos clubs.

Question : Matthieu, dans ce cadre-là, quel rôle vois-tu pour les comités ?
Réponse : Personnellement, je pense que le mille-feuille tel que nous le connaissons nous ne pourrons pas continuer à l'empiler. Il y a des actions pour lesquelles nous pouvons nous mettre autour de la table. Je pense par exemple aux formations. Est-ce que chaque comité a développé son propre système de gestion de la publicité, d'inscription et de suivi de ses formations. Tous ensemble nous avons des besoins communs et nous devons, comités et ligue trouver des outils ou des procédures nous permettant d'être plus efficient. Bien entendu la visibilité accrue que l'on pourrait proposer à des clubs sur internet on se posera également la question de la visibilité des comités. Je vous l'ai dit, je n'ai pas d'intérêt qui me pousse à ce que ce soit davantage un site estampillé ligue. C'est avant tout le badminton francilien qui doit être mis en avant. On doit rentrer de plus en plus dans une logique de mutualisation et de rationalité. L'année 2018 va marquer une baisse des subventions mais on ne sait pas encore ce que va nous réserver encore 2019 et 2020. Est-ce que l'on pourra encore continuer à fonctionner sur des périmètres constants à l'avenir ? Le conseil des présidents de comités aura, dans ce cadre-là, à trancher sur les dossiers que l'on peut mutualiser. Nous l'avions déjà proposé sur des emplois administratifs ou la formation. Il faudra cette fois passer à l'acte.

Question : Bonsoir Matthieu, j'ai cru comprendre que la fédération allait également proposer un espace digital pour les clubs. Comment cela va s'articuler avec les projets de la ligue ?
Quand j'aurai compris quel est le réel projet digital de la fédération nous éviterons bien entendu de faire la même chose et notre projet devra venir en complémentarité. Bien entendu, il ne fait pas de mystères que les discussions que nous avons là ont eu lieu au niveau national et dans toutes les fédérations sportives. Maintenant que l'assemblée générale de la fédération est passée et que la fédération a les moyens de mettre en place sa stratégie, nous allons travailler avec elle pour identifier ce que va faire le logiciel compétition qui est dans sa stratégie digitale. Concernant l'espace licences, soyons complémentaires. Nous n'allons pas refaire quelque chose qui existe déjà. Là-dessus pour le moment je n'ai pas encore suffisamment d'informations sur la finalité de ce projet digital et sur les services qui y seront associés.
Je peux être critique dans certains discours vis-à-vis de la fédération mais je n'oublie pas que nous sommes une instance déconcentrée de la FFBaD et que nous sommes une fédération de clubs. Les instances départementales et régionales sont présentes pour décliner le projet fédéral et nous travaillerons là-dessus avec elle.

Question : Que met-on concrètement derrière ce projet numérique pour les pratiquants que nous sommes ?
Réponse : De l'encadrement technique, de l'offre de stages, faciliter l'acquisition de matériel. Il n'y a en réalité pas que le digital. Le digital est un moyen de se diversifier. Je reste persuadé que nous devons aller vers le pratiquant et la pratiquante. On voit le taux de ralentissement de la pratique licenciée. Pour autant nous bénéficions d'une bonne image mais est parfois, souvent, pratiqué en dehors de nos clubs. Il faut donc faire venir les pratiquants en dehors des clubs dans nos structures. On va avoir besoin de pousser les murs et diversifier nos offres mais on doit aller les chercher. Dans ce cadre-là on doit avoir une démarche commerciale dans le bon sens du terme en répondant à leurs besoins et attentes en offrant le service de qualité qui va avec. Il faut ensuite trouver les moyens de fidéliser ces pratiquants qui deviendront peut-être pas de suite des licenciés.

Question : Est-ce que la vraie question c'est aller chercher de nouveaux licenciés ou est-ce que c'est comment les accueillir ? Ce qui serait intéressant de faire comme état des lieux c'est de savoir combien de potentiels licenciés sont refusés dans les clubs parce qu'il n'y a plus de place.
Réponse : On a posé cette question dans l'état des lieux. De nombreuses structures nous ont en effet indiqué tenir des listes d'attente. Peu, par contre, nous ont dit les activer à partir de janvier quand nous savons qu'il y a un peu

moins de monde dans les clubs à cette période. L'évolution quantitative de notre discipline passe aussi par notre implantation dans de nouveaux lieux de pratique. Il y a peut-être d'autres pratiques que le Fit'Minton à proposer. Il faut rendre notre discipline visible. Dans un gymnase personne ne vous voit. Je n'ai pas toutes les réponses.

Question : Quelles sont les statistiques de licenciés loisirs et compétiteurs ?
Réponse : Il n'y a pas vraiment de différences avec le niveau national. 75% de nos licenciés ne sont pas considérés comme des compétiteurs car n'ayant pas fait de matchs officiels pendant la saison. Ce chiffre ne correspond pas bien entendu à la situation e tous les clubs. Mais c'est le public le plus volatile qu'il nous faut fidéliser.

Question : Aujourd'hui ce sont les gymnases qui sont les lieux de pratiques privilégiés. Est-ce que tu crois que développer le nombre de clubs est compatible avec les regroupements de communes ?
Réponse : Même réponse que tout à l'heure. On a un intérêt à mutualiser. Pour ma part, je travaille au quotidien dans une institution sportive qui a depuis des années mis en place ou favoriser des unions de clubs, des ententes, des coopérations territoriales justement parce que ces clubs rencontrent chacun de leur côté de nombreuses difficultés. En s'unissant, ils arrivent à maintenir ou à développer des créneaux et à s'étendre sur un territoire donné. C'est pour ça que je ne peux pas vous répondre sur un objectif quantitatif du nombre de clubs à avoir dans quelques années. En Essonne par exemple se constitue en ce moment une entente entre deux clubs qui statistiquement fera moins un club en Ile-de-France mais qui s'offre une chance de se développer. Sur les lieux de pratique nous avons également à explorer le parc d'équipement scolaire.

☛ **VOTE SUR LE RAPPORT MORAL**

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 101 voix.

Le rapport moral et les grandes orientations proposées sont adoptés à la l'unanimité.

☛ **BUDGETS 2017, 2018, 2019, 2020 (Mme Cécile RONGET)**

L'année dernière nous avions voté le budget pour les quatre années qui suivaient. Cette année nous vous proposons de ne pas modifier le budget 2018. Les modifications budgétaires interviendront l'année prochaine en fonction des projets qui auront été engagés dans le cadre des grandes orientations qui vous ont été présentées par Matthieu. L'année prochaine nous ferons également voter les budgets 2021 et 2022 pour que la prochaine mandature démarre avec un budget.

Par contre et comme chaque année nous devons voter les timbres affiliations et licences. Nous nous étions engagés sur la mandature à ne pas les augmenter. Nous vous proposons donc d'appliquer pour la saison 2018/2019 les mêmes timbres.

L'assemblée générale n'a pas de questions.

☛ **VOTE SUR LE TIMBRE DE LA LICENCE**

Proposition : Pas d'augmentation du timbre de la licence pour la part ligue

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 101 voix.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

☛ **VOTE SUR LE MONTANT DE L'AFFILIATION**

Proposition : Pas d'augmentation du montant de l'affiliation pour la part ligue

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 101 voix.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Comme vous le savez également la ligue est locataire de ses locaux. Nous réfléchissons donc à investir pour devenir propriétaire. Dans le cadre de nos statuts et dans la perspective de réalisation de ce projet, c'est l'assemblée générale qui doit fixer un montant maximum d'emprunt nous permettant de réaliser un achat immobilier. Nous avons donc fait une simulation avec un montant maximum d'emprunt, un montant maximum de mensualités et des taux fixes maximums. L'ensemble des projections financières ont été faites avec ces critères

de manière à ce que la ligue puisse supporter son épargne tout en gardant sa capacité à maintenir ses actions et ses emplois. Par conséquent le montant maximum de l'emprunt qui vous est proposé est de 850 000 €.

Question : De quelle surface parle-t-on ?
Réponse de Cécile RONGET : la surface dépendra bien évidemment de la localisation du futur bien.
Réponse de Matthieu SOUCHOIS : la FFBaD a présenté à l'occasion de sa dernière assemblée générale son projet de maison du badminton dans lequel la ligue y a toujours marqué son attachement pour y être. Nous n'allons pas nous priver d'un équipement dans lequel nous pourrons mutualiser des salles de réunion et des installations sportives. Aujourd'hui il y a quand même un business plan autour de la maison du badminton qui nous engage sur de l'investissement puisque nous ne voulons pas être locataire de la fédération. Dans le projet immobilier nous avons deux choix : la maison du badminton se fait et on l'intègre ou une autre acquisition car nos locaux sont aujourd'hui exigus pour la douzaine de salariés qui travaille au siège. On a exprimé nos besoins dans le cadre de la maison du badminton dans un espace mutualisé sur Paris avec un certain coût. Bien entendu, dans les recherches, et si vous acceptez cette autorisation d'emprunt d'autres localisations envisagées que Paris intra-muros si la maison du badminton ne se fait pas.

Question : Quel est le loyer actuel ?
Réponse : Le loyer est de 2000€. La partie la plus importante dans le cadre de cet emprunt est surtout de s'assurer que nous avons toujours assez de trésorerie.

☛ **VOTE POUR DONNER MANDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ACHETER UN BIEN IMMOBILIER**

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 11 voix Pour : 90 voix.

La proposition est adoptée avec 90 voix.

☛ **VOTE SUR LA CAPACITE MAXIMUM D'EMPRUNT AUTORISE POUR LE PROJET IMMOBILIER**

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 11 voix Pour : 90 voix.

La proposition est adoptée avec 90 voix.

Matthieu SOUCHOIS remercie les délégués pour le vote et indique qu'il rendra compte des actions devant l'assemblée générale.

☛ **INTERVENTION DE PHILIPPE LIMOUZIN, DTN DE LA FFBaD**

Philippe LIMOUZIN n'ayant pas pu venir c'est Matthieu SOUCHOIS qui prend la parole.

J'excuse Philippe LIMOUZIN qui n'a pas pu se rendre disponible ce soir. Il aurait rappelé qu'au travers des médailles d'argent et de bronze obtenues sur les derniers championnats d'Europe qu'il y a derrière des clubs qui se structurent et des étapes dans le parcours de performance fédérale qui ont rendu ces résultats possibles. Demain les résultats devront permettre de positionner le badminton dans le concert des autres disciplines olympiques. Vous ne devez pas ne pas savoir qu'il y a eu un rapport « ONESTA » sur la conduite et le pilotage de la très haute-performance qui peut distinguer les disciplines médaillables olympiques des autres. Tout ce qui concourra à la consolidation de nos résultats sportifs à l'international maintiendra une relation plus forte entre une fédération olympique et ses partenaires institutionnels.

☛ **LA REUSSITE EN PLUS (PAUL ADAM/EVELYNE CIRIEGI)**

Paul ADAM invite Guillaume MORAINE, licencié du club de l'IMBC92 à la tribune et laisse la parole à Evelyne CIRIEGI.

Evelyne CIRIEGI : Bonsoir à tous. Le CROS Ile-de-France est très attaché à remettre ce prix pour encourager les sportifs qui ont un double parcours. C'est-à-dire, qui excelle dans le sport mais qui excelle également dans un parcours scolaire ou universitaire. Dans le cadre de ce dispositif nous avons deux niveaux, un pour les moins de 19 ans et un pour les plus de 19 ans. La ligue d'Ile-de-France de Badminton est régulièrement candidate sur ce dispositif et primée. C'est tout à l'honneur des représentants des clubs et des structures déconcentrées qui accompagnent très fortement ces sportifs en leur donnant le goût du sport et de l'effort.

Paul ADAM : D'habitude ce sont les moins de 19 ans qui sont à l'honneur sur ce dispositif avec notamment les années précédentes, Vimala HERIAU, Delphine DELRUE, Lole COURTOIS par exemple. Cette année c'est un plus de 19 ans en la personne de Lucas CORVEE. Je vais donc rappeler très brièvement le palmarès de Lucas. Né en 1993, il est pensionnaire de l'INSEP déjà depuis plusieurs années. Il faisait partie de l'équipe de France vice-championne d'Europe par équipe masculine en 2016, en 2017 il réalise le doublé avec un nouveau titre de champion de France sénior en simple. Il a été finaliste du tournoi international d'Orléans et champion d'Europe des clubs avec Issy-les-Moulineaux. En 2018 il a continué sa progression avec une demi-finale sur le swiss open et quart de finaliste au dernier championnat d'Europe individuel le tout couronné d'une nouvelle médaille de bronze aux Europes par équipe. Lucas ne pouvant pas être là ce soir je vais passer la parole au représentant de son club.

Guillaume MORAINE : Lucas s'excuse de ne pouvoir être présent ce soir il est parti avec l'ensemble de l'équipe pour la finale de la coupe d'Europe des clubs. Il remercie le CROS Ile-de-France et la ligue pour cette récompense et cette mise en avant de son parcours.

Evelyne CIRIEGI remet le prix pour Lucas CORVEE à Guillaume MORAINE.

Matthieu SOUCHOIS propose de redonner la parole à Evelyne CIRIEGI et la félicite pour sa réélection à la tête du CROS Ile-de-France en mars 2018.

☛ **INTERVENTION d'EVELYNE CIRIEGI, PRESIDENTE DU CROS IDF**

Merci Matthieu, merci à tous d'être présent et fidèle au rendez-vous de votre assemblée générale qui vous le savez est un moment fort de la vie associative.
Dans le cadre de la réforme territoriale, certains CROS et CDOS ont fusionné. Nous avons donc pris un an de retard dans le cadre de l'organisation des élections des instances du mouvement olympique et nous sommes donc élus pour un mandat de trois ans pour retrouver un cycle normal. En plus de ce changement de calendrier nous avions également de nouveaux statuts avec un mode d'élection pas évident à mettre en place. Quoi qu'il en soit je suis très fière de la nouvelle équipe constituée et j'ai la grande chance de bénéficier à nouveau parmi les administrateurs d'un représentant du badminton en la personne de Paul ADAM qui était déjà au conseil d'administration sous la précédente mandature. Il garde les mêmes missions et sera l'élu référent – comme chez vous – du secteur du haut-niveau. C'est important car nous tenons à promouvoir le badminton. C'est une ligue qui se porte bien quand je vois tout ce qui se fait chez vous. Je suis d'ailleurs favorable aux pratiques de proximité et notamment je soutiens votre volonté de pratiquer le badminton un peu partout dans la mesure où cela répond aux attentes des pratiquants dans le cadre d'activités de loisirs ou de santé. Vous avez bien compris les enjeux actuels et je vous félicite pour les précédents votes qui vont aiguiller l'action de la ligue dans les prochaines années.
Au niveau des subventions, je ne vous cache pas que nous avons également quelques difficultés. Je vais me permettre d'en parler quelques minutes parce que la baisse des subventions que tout le monde constate est tout de même paradoxale après que Paris ait été désignée comme ville hôte des jeux olympiques et paralympiques de 2024. Le mouvement sportif est bien entendu contre ce budget du CNDS et ces orientations à tel point que les membres du mouvement sportif au niveau nation, dont je fais partie, ont voté à l'unanimité contre. Malheureusement vous savez comment ça se passe dans ces commissions il y a toujours une personne de plus pour l'Etat et le vote est toujours biaisé. Par ailleurs, l'enveloppe territoriale sera désormais gérée uniquement par le niveau régional. C'est donc très compliqué d'avoir les informations de l'Etat en ce moment. Des travaux sur une nouvelle gouvernance ont donc été engagés dans le même temps et qui devraient permettre la mise en place d'une structure que l'on appelle « l'agence du sport » au sein de laquelle il y aurait une nouvelle répartition des tâches entre les acteurs institutionnels. Il pourrait donc y avoir dans un futur proche une répartition égale entre ces acteurs. Voilà ce sur quoi le mouvement sportif au niveau national travaille en ce moment. Le CNDS a donc été fortement réduit et plus est fortement orienté sur des axes sociétaux qui sont particulièrement importants : de la santé aux quartiers en passant par les personnes en situation de handicap. Toutefois on a largement oublié le secteur du haut-niveau malheureusement puisqu'il est complètement retiré de la part territoriale. Ce qui fait que d'ailleurs, le prix que nous venons de remettre à Lucas CORVEE, ne pourra pas s'organiser de la même manière. En revanche, les collectivités territoriales sont un peu plus souples dans les critères d'attribution des subventions. Voilà ce que je pouvais vous dire sur l'actualité du mouvement sportif. Dernière chose, l'Etat souhaite instituer une fête du sport à l'image de la fête de la musique. Aujourd'hui il y a un petit différent car l'organisation de cette journée, de 3 millions d'Euros, est directement prise sur le budget du CNDS. Encore une fois c'est une action au profit de pratiques libres et au détriment des actions des fédérations. Le CROS ne s'engagera donc pas directement sur cet évènement et valorisera de manière plus large les actions de développement du sport en clubs.
Merci à tous pour votre engagement.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2018

LIGUE BADMINTON ILE DE FRANCE

☞ **PRESENTATION DE BADDY (Didier JACQUEMIN)**

Didier JACQUEMIN invite le fondateur de BADDY. Une présentation du lanceur de volants est réalisée devant l'assemblée.

☞ **MERITES FEDERAUX (Matthieu SOUCHOIS)**

Cette année nous souhaitons que les demandeurs des mérites fédéraux puissent remettre à l'occasion qu'ils jugeront la plus à même le mérite fédéral aux récipiendaires.
On aura donc l'occasion de remettre les mérites fédéraux aux présidents des Comités 75 et 77 qui ont tous les deux effectués une demande.

- Remise du mérite fédéral à M. Pascal CANDEILLE

Maximilien VIOUX remet le mérite fédéral.

- Remise au Comité 75 du mérite fédéral pour Madame Karine BE
- Remise au comité 77 des mérites fédéraux pour :
  - M. Harold GANCI
  - M. Frédéric TARLIER
  - M. Olivier ANATRELLA
  - M. Alexis ROIG

☞ **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE (Matthieu SOUCHOIS)**

Le Président clôture l'assemblée générale en remerciant l'ensemble des délégués de leur présence et leur souhaite une excellente fin de saison.

La Secrétaire Générale de la Ligue
d'Ile de France de Badminton
Valérie CONTOZ

Le Président de la Ligue
d'Ile de France de Badminton
Matthieu SOUCHOIS

Ligue de la Fédération
Française de Badminton
Habilitée par arrêté ministériel
n°SPOV1243663A

Siret : 34772637400049

MAS de Paris - 10 Rue des Terres au Curé 75013 Paris